

Première année de Master de science politique
Université de Lille
Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

Mémoire de recherche

**LA RECONFIGURATION DES STRATÉGIES DES EXILÉS
À LA FRONTIÈRE FRANCO-BRITANNIQUE**

Étude de cinq carrières migratoires en évolution

Mémoire préparé sous la direction de
GIULIA SCALETTARIS

Soutenu et présenté par
MURIEL BOGA

Année universitaire 2017-2018

« Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire »

Jean de La Fontaine

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier ma directrice de mémoire, Giulia Scalettaris, pour son accompagnement et ses conseils qui m'ont permis de réaliser ce mémoire.

Je remercie également Nathalie Ethuin et Carole Bachelot pour leurs conseils et leurs corrections.

Je remercie ensuite les cinq personnes qui ont accepté avec la plus grande des gentillesses de me livrer une partie de leur histoire et non la plus facile. A travers leur témoignage, c'est une véritable leçon de vie qu'ils m'ont donnée.

Je remercie mes amis Ninon, Cécile, Romain, Anne-Laure, Quentin, Louis, François... pour leurs conseils, relectures et aide et surtout pour leur amitié sans faille.

Enfin, je remercie mes parents et mes sœurs pour leur soutien et en particulier Elodie pour ses relectures.

Table des matières

Introduction.....	5
Contextualisation	6
Revue de la littérature	8
Les stratégies migratoires.....	9
Le concept de « carrière migratoire »	13
Problématique et hypothèse de recherche	16
Présentation du terrain, méthode et limites de l'enquête.....	17
Partie 1- De la mise en œuvre à la remise en question d'une stratégie migratoire pour rejoindre le Royaume-Uni	20
I- Des conditions préalables à l'émigration	20
1) L'existence de menaces multidimensionnelles.....	20
2) Des caractéristiques sociales particulières.....	24
II- Une volonté de rejoindre le Royaume-Uni	30
1) La carrière migratoire : un projet évolutif et une rationalité limitée.....	31
A- La rationalité limitée des projets migratoires.....	31
B- Des carrières migratoires en évolution.....	35
2) Des carrières migratoires non-linéaires	36
A- Des trajectoires distinctes : le choix de la route migratoire.....	37
B- Des carrières migratoires incertaines : entre passeurs et contrôles aux frontières	39
C- Se déplacer dans des conditions irrégulières : un parcours difficile et risqué...	43
III- La frontière franco-britannique : obstacle infranchissable et biopouvoir 44	
1) Passer la frontière franco-britannique dans un contexte de renforcement des frontières	45
A- Une frontière qui se ferme : pour une socio-histoire de la frontière franco-britannique à Calais	45
B- Des tentatives de passage infructueuses.....	48
C- Des conditions de vie précaires et insalubres : le cas de la Jungle de Calais	51

Partie 2 - La bifurcation dans la « carrière migratoire »..... 57

I- L'impasse britannique pour les migrants à Calais 57

- 1) Calais : d'un espace de transit à une impasse57
- 2) Sortir de l'impasse : une structure des opportunités et des contraintes59

II- La reconfiguration de parcours : la régulation en France 64

- 1) L'opportunité de régulariser sa situation en France.....64
- 2) Les épreuves de l'asile en France69

III- Vers un sentiment d'appartenance..... 73

- 1) Des obstacles objectifs et subjectifs à l'intégration74
- 2) L'importance du sentiment de réussite dans la carrière migratoire77
 - A- De la subjectivité de la notion de réussite..... 77
 - B- « Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire » : donner du sens aux épreuves 81

Conclusion :85

BIBLIOGRAPHIE.....87

Liste des annexes95

- Annexe 1 : carte reprenant schématiquement le parcours des personnes interrogées, de leur pays d'origine à Calais.96
- Annexe 2 : Fiches biographiques des personnes interrogées.....97
- Annexe 3 : grille d'entretien99
- Annexe 4 : retranscription de l'entretien avec Noor..... 101
- Annexe 5 : Retranscription de l'entretien avec Abdo..... 112
- Annexe 6 : retranscription de l'entretien avec Mehran..... 126

Introduction

Le 24 octobre 2016, a eu lieu le démantèlement de ce qui était communément appelé la « jungle » de Calais. Avec ce démantèlement c'est tout un lieu de vie, aussi précaire soit-il, qui fut détruit. Lieu de vie de migrants en situation irrégulière qui aspiraient pour la plupart à rejoindre le Royaume-Uni souvent au péril de leur vie. Ce 24 octobre 2016, c'est plus de 7000 migrants qui sont alors dirigés vers des centres d'accueil et d'orientation.¹ Une partie significative de ces personnes, qu'elles soient Soudanaises, Afghanes, Érythréennes, Pakistanaises..., a demandé l'asile politique en France. Cela a été rendu possible par la décision politique du gouvernement Valls II de ne pas renvoyer les migrants vers le pays par lequel ils sont entrés dans l'Union européenne conformément aux accords de Dublin.²

Ainsi, cet événement particulier pose la question de la reconfiguration des stratégies migratoires et ce, notamment en ces lieux précis et définis qui sont la frontière franco-britannique et la ville de Calais. En effet, un certain nombre de personnes (la grande majorité des exilés à Calais³) ont dans un premier temps établi une stratégie, terme que nous définissons ici comme la coordination des actions en vue d'atteindre un résultat⁴, afin de rejoindre le Royaume-Uni par une traversée illégale de la frontière franco-britannique, et ce, afin de s'y établir. Néanmoins, il apparaît dans un second temps qu'une partie de ces individus, migrants, exilés, réfugiés, (termes que nous utiliserons ici en tant que synonymes⁵)

¹ Legifrance, « Déclaration relative au démantèlement du bidonville de Calais et ses suites : le cas des mineurs », JORF n°0060 du 11 mars 2017, texte°91, consulté le 14 avril 2018.

<<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034165936&categorieLien=id>>

² Le monde, « Un an après le démantèlement du bidonville de Calais, 42% des migrants ont obtenu l'asile », 20/10/2017, en ligne, consulté le 03/04/2018.

<http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/10/20/un-an-apres-le-demantelement-du-bidonville-de-calais-42-des-migrants-ont-obtenu-l-asile_5203937_3224.html>

³ Une part non négligeable des personnes présentes à Calais ayant fait une demande d'asile en France et étaient en attente d'un hébergement, elles ne souhaitent pas se rendre en Angleterre.

Agier Michel, *La jungle de Calais*, Paris : PUF, 2018, p.180

⁴ Grawitz Madeleine, *Lexique des sciences sociales*. Paris, Dalloz, 2004, p 383.

<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/strategie/74818>>

⁵ Bien que nous sommes conscients que ces trois termes possèdent des dimensions différentes, le terme réfugié renvoyant à des personnes fuyant des persécutions ou des conflits armés, ainsi qu'à un statut juridique particulier, il se rapproche davantage du terme d'exilé, soit d'une personne qui est contraint à quitter son pays et à s'établir ailleurs. *A contrario* le terme de migrant apparaît plus général, il n'en existe pas de définition juridique unanimement reconnue. Néanmoins selon les Nations-Unies cela désigne « toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelles que soient les causes, volontaires ou involontaires, du mouvement, et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer ». Ainsi, le terme migrant est très large. Néanmoins, dans ce travail, pour des questions pratiques et afin de varier de vocabulaire, nous emploierons ces trois termes, migrants, réfugiés, exilés dans une même dimension : soit des personnes ayant fui leur pays à la suite de persécutions et/ou de risques pour leur vie, afin de venir s'établir en Europe, et ce, de manière irrégulière.

ont décidé de s'établir durablement en France⁶. Fait que nous considérons par le fait d'une demande de régularisation de leur situation : demande d'asile politique ou de tout autre titre de séjour. De ce fait, nous nous attacherons dans ce travail à comprendre les enjeux et les stratégies sous-jacentes de ce qui apparaît, à première vue, comme un revirement de stratégie migratoire à la frontière franco-britannique et plus spécifiquement à Calais, des personnes présentes en situation irrégulière sur le territoire français.

Contextualisation

Afin de mener ce travail à bien, nous nous devons de contextualiser *a minima* la présence de migrants dans le Calaisis. En effet, des migrants sont présents dans la région et tentent de rejoindre le Royaume-Uni depuis les années 1990. De ce fait, différents camps se sont formés et déformés au fil des décennies et ce, du fait d'un contexte international changeant, des conflits en présence, de la politique européenne, française et britannique en matière de lutte contre l'immigration illégale... Ainsi, selon les périodes les origines des exilés à Calais changent, passant de ressortissants d'Europe de l'Est dans les années 1990, à des personnes fuyant la guerre du Kosovo en 1998 – 1999, puis ce sont davantage des Afghans et des Irakiens qui sont présents à Calais⁷... A partir des années 2010, apparaît une recrudescence de ce phénomène migratoire à Calais, et plus largement dans toute l'Europe avec un pic pour l'année 2015 où plus d'un million de personnes ont rejoint l'Europe de manière illégale en passant par la mer Méditerranée ou la Turquie.⁸ Cette recrudescence de ce phénomène en vient à déstabiliser l'Europe et l'Union européenne à tel point que le terme de « crise migratoire » est communément utilisé afin de décrire ce phénomène, par les médias ou les acteurs nationaux et internationaux.

De ce fait, et comme le montre l'emploi du terme « crise migratoire », l'Union européenne et la France n'ont pas anticipé et pris la mesure de ce phénomène, en résultent une mauvaise gestion des migrants, un renforcement des frontières avec parfois la remise en

⁶ Le Monde, « Un an après le démantèlement du bidonville de Calais, 42% des migrants ont obtenu l'asile », le 20/10/2017, consulté le 13/05/2018.

<http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/10/20/un-an-apres-le-demantelement-du-bidonville-de-calais-42-des-migrants-ont-obtenu-l-asile_5203937_3224.html>

⁷ Agier Michel, *La jungle de Calais*, *op.cit.* p. 34.

⁸ Clayton Jonathan, « Un million de réfugiés et de migrants ont rejoint l'Europe en 2015 », *UNHCR*, 22/12/2015, consulté le 11/05/2018.

<<http://www.unhcr.org/fr/news/stories/2015/12/567a746ec/million-refugies-migrants-rejoint-leurope-2015.html>>

place pour une durée limitée des contrôles aux frontières internes de l'espace Schengen⁹, la constitution de camps aux frontières de l'Union européenne et de l'espace Schengen comme en Bulgarie, en Hongrie, en France... Ces camps sont des camps auto-installés et auto-organisés par les migrants eux-mêmes et se pérennisent dans le temps. De fait, il existe, dans la région des Hauts-de-France plusieurs camps. Cependant, les camps situés à Calais apparaissent les plus importants et notamment le camp de la Lande qui a accueilli jusqu'à 10 000 personnes¹⁰. Divers camps ont vu le jour en 2002 après la fermeture du centre la Croix-Rouge de Sangatte, ils ont ensuite été démantelés à plusieurs reprises. En 2015, le camp de la Lande voit le jour sur décision des pouvoirs publics. En février et mars 2016 la partie Sud du camp est détruite avant le démantèlement total du camp qui a commencé le 24 octobre 2016¹¹. Néanmoins, des migrants sont toujours présents dans la région et tentent de rejoindre le Royaume-Uni.

De plus, l'arrivée de migrants en Europe et en France se fait de plus en plus dans des conditions souvent périlleuses entraînant, dans les pires scénarios, des centaines, voire des milliers de morts, notamment en Méditerranée¹², et ce, à cause notamment du renforcement des contrôles aux frontières. A ce titre, la photo d'Aylan Kurdi, enfant kurde retrouvé mort sur une plage turque le 2 septembre 2015 avait permis de sensibiliser l'opinion publique au sort de ces migrants et de médiatiser leur situation¹³. En effet, cette photo a fait la une de l'actualité dans nombre de pays et a ému une partie importante de l'opinion publique. Cependant, cette médiatisation de la présence migratoire s'est également accompagnée d'une incompréhension grandissante du parcours de ces personnes entraînant parfois une

⁹ Cela a notamment été le cas en 2015 entre l'Italie et l'Autriche, entre l'Allemagne et l'Autriche, l'Allemagne et la République Tchèque, la République Tchèque et l'Autriche, la Slovaquie et l'Autriche, la Slovaquie et la Hongrie, l'Allemagne et la France, en 2016 entre la Belgique et la France.

Toute l'Europe, « Schengen : la carte des contrôles aux frontières nationales », le 16/02/2018, consulté le 13/05/2018.

<<https://www.touteurope.eu/actualite/schengen-la-carte-des-controles-aux-frontieres-nationales.html>>

¹⁰ Bouagga Yasmine (dir), *De Lesbos à Calais : comment l'Europe fabrique des camps*, le passager clandestin, 2017, p. 82.

¹¹ LeJdd, « Chronologie. La « Jungle » de Calais, 14 ans d'histoire mouvementée », 21/06/2017, consulté le 13/05/2018.

<<https://www.lejdd.fr/Societe/CHRONOLOGIE-La-Jungle-de-Calais-14-ans-d-histoire-mouvementee-818725>>

¹² UNHCR, « Mediterranean Situation », consulté le 13/06/2018.

http://data2.unhcr.org/en/situations/mediterranean#_ga=2.145998836.1105725496.1526303404-1173961167.1488670522

¹³ Fenogilo Jérôme, « Réfugiés : une photo pour ouvrir les yeux », Le Monde, le 04/09/2015, consulté le 13/05/2018.

<http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/09/03/ouvrir-les-yeux_4744650_3214.html>

indifférence voire un certain rejet de ces personnes que cela soit par les pouvoirs publics ou par l'opinion publique, la lutte contre l'immigration illégale étant devenue un thème politique majeur dans nombre de pays européens. Ce sont toutes ces raisons qui nous ont amené à nous intéresser aux stratégies migratoires mises en place par ces hommes et ces femmes.

Revue de la littérature

Afin de mener à bien cette recherche sur la reconfiguration des stratégies migratoires à la frontière franco-britannique, nous nous sommes appuyés sur la littérature existante en la matière. D'abord, en ce qui concerne Calais, il s'agit d'un endroit particulier, d'un espace symbolique où des camps ont été établis par les migrants eux-mêmes, sans pour autant passer outre la surveillance des pouvoirs publics. En effet, les migrants restent sous surveillance en tant que population indésirable mise à l'écart de la société. Ces camps provisoires s'institutionnalisent, durent dans le temps, il y a une certaine urgence qui s'éternise illustrant dans une certaine mesure une guerre déclarée aux migrants avec l'usage de la force, parfois de la violence¹⁴. Ainsi, plus qu'une délimitation géographique entre deux pays, la frontière peut être considérée comme étant devenue « un lieu de contrôle, de surveillance et de gestion inhumain. Aujourd'hui, qui dit "frontière" dit désormais "surveillance", "contrôle", "violence", alors qu'une frontière est censée être un lieu de passage, de circulation et non d'enfermement ou de confinement¹⁵. » Les migrants sont d'une certaine manière « enfermés dehors » puisqu'ils sont, malgré eux assignés à Calais, assignés à cette frontière puisque le gouvernement les empêche de rejoindre l'Angleterre mais dans le même temps les empêche de s'installer en France.¹⁶ C'est en cela que nous pouvons voir une spécificité de la frontière franco-britannique : les migrants ne souhaitent pas comme c'est le cas aux abords des frontières espagnoles, italiennes ou encore grecques entrer dans l'espace Schengen mais il souhaitent en sortir.

¹⁴ Kobelinsky Carolina, Makaremi Chowra, *Enfermés dehors : enquêtes sur le confinement des étrangers*, éditions du croquant, 2009

¹⁵ Mankou Brice Arsène. « Calais, une prison ouverte pour les migrants », *Hommes & Migrations*, vol. 1304, no. 4, 2013, p. 39.

¹⁶ Guenebeaud Camille, « Le corps face à la frontière. Étude de la répression des migrants sans-papiers à la frontière franco-britannique », *Corps* 2016/1 (N° 14), p. 31-39.

Les stratégies migratoires

Les exilés présents mettent en place des stratégies que nous pouvons analyser à partir de la notion de « projet migratoire », qui sera présente tout au long de notre développement, et à partir de laquelle nous nous proposerons d'analyser les trajectoires des exilés passés par Calais et notamment des personnes que nous avons interrogées. En effet, cette notion met l'accent sur une projection dans l'avenir, d'un objectif que l'on souhaite atteindre et à une estimation des moyens nécessaires à sa réalisation. Ainsi, il s'agit d'un processus. De plus, cette notion renvoie à l'idée que la migration et dans ce cas précis la migration irrégulière n'est pas un projet fixe mais en constante évolution : il s'agit d'une intention, d'une projection dans l'avenir¹⁷. De ce fait, le parcours du migrant apparaît mouvant, il évolue selon les possibilités, les obstacles et les différentes contraintes rencontrées. En ce sens, la migration n'apparaît pas comme un phénomène linéaire, il ne s'agit pas d'une migration d'un pays A à un pays B, le parcours migratoire se fait par étape comme le démontre Azita Bathaïe au sujet des migrations afghanes en Europe¹⁸. Une première étape dans le projet migratoire apparaît être l'entrée dans l'Union européenne et l'espace Schengen plus qu'un pays défini et établi à l'avance. C'est notamment le cas pour les exilés afghans qui arrivent en Europe¹⁹. C'est une fois arrivés dans l'espace Schengen, où les conditions de transit sont facilitées, que les réfugiés vont choisir plus précisément une destination. De plus, il apparaît que les décisions prises prennent peu en compte les différentes politiques et pratiques des États européens²⁰. Ainsi, le renforcement des contrôles aux frontières influe peu sur l'existence même des projets de migration, les frontières n'étant pas un mur mais davantage un filtre comme le démontre Marie Bassi et Shoshana Fine au sujet de la politique migratoire européenne²¹. Cela a pour effet de réorienter les flux, de rendre les parcours migratoires davantage risqués, flous, coûteux et longs avec un risque plus important d'échec : le fait de ne pas parvenir à la destination voulue notamment à cause des contrôles aux frontières et des accords de Dublin. Ainsi, la migration comme « projet migratoire » découle d'une approche sociologique de la migration.

¹⁷ Odden Gunhild, « Parcours et projets des migrants subsahariens en Espagne », *Hommes et migrations*, vol. 1286-1287, no. 4, 2010, pp. 98-107.

¹⁸ Bathaïe Azita, « Les relations familiales à distance. Ethnographie des migrations afghanes », *Autrepart* 2011/1 (n°57-58), p60.

¹⁹ Donini Antonio, Monsutti Alessandro, Scalettari Giulia, « Afghans on the Move: Seeking Protection and Refuge in Europe », *Global migration research paper*, n°17, 2016.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Bassi Marie, Fine Shoshana, « La gouvernance des flux migratoires “indésirables” », *Hommes et migrations*, 2013.

Néanmoins, la migration peut également être analysée comme un fait social. De ce fait, elle répondrait davantage aux caractéristiques du fait social établi par Durkheim, soit son extériorité, sa nature de contrainte et sa permanence dans le temps²². C'est ce que propose Bertrand Badie²³. De ce fait, les migrations ne réagissent pas à la coercition, quel que soit la dureté des frontières, il apparaît qu'elles comptent peu dans les projets des individus qui souhaitent migrer. Ainsi, penser que les migrations vont disparaître ou du moins être réduites avec des politiques migratoires relève de l'utopie, surtout à l'ère de la mondialisation dont la migration se révèle être un aspect.

Ainsi, un élément important qui délimite l'espace du possible des migrants sont les frontières. Il s'agit d'un des obstacles au cœur des parcours migratoires. L'enjeu est de les traverser, de les contourner sans se faire arrêter. De ce fait, elles ont des effets sur les phénomènes migratoires²⁴. Les frontières et les migrations sont liées puisque ce sont les transgressions qui expliquent leur existence mais sans ces frontières, il n'y aurait pas de migrations internationales. La frontière apparaît être un acteur en soi selon Catherine Wihtol de Wenden et Yvan Gastaut, elle agit sur les individus comme les individus agissent sur elle²⁵. Les migrants établissent des stratégies afin de contourner ces frontières et tout ce qu'elles impliquent (centres de rétentions, procédures de demandes d'asile...); c'est tout un monde de résistance, d'ajustement qu'ils construisent afin de tourner à leur avantage la moindre possibilité. Le corps en soi apparaît être un élément de ces stratégies²⁶, élément des stratégies des migrants mais également des pouvoirs publics qui tentent par tous les moyens de dresser les corps, de les fatiguer afin d'éviter leur résistance, parfois afin qu'ils s'auto-expulsent. Ainsi, ils usent du biopouvoir et de la gouvernementalité au sens où Michel Foucault les a développés²⁷. En effet, selon ce dernier, l'État aurait, à partir du XVII^{ème} siècle développé des savoirs et des techniques afin de mieux contrôler la population et d'exercer un pouvoir sur les corps individuels et ce, dans l'objectif de discipliner le corps social²⁸.

²² *Ibid.*

²³ Badie Bertrand. « Migrations dans la mondialisation », *Revue Projet*, vol. 311, no. 4, 2009.

²⁴ Poinot Marie. « La logique harmonieuse du chaos », *Hommes & Migrations*, vol. 1304, no. 4, 2013, p. 1.

²⁵ Gastaut Yvan, et Wihtol de Wenden Catherine. « Réfléchir la traversée des frontières », *Hommes & Migrations*, vol. 1304, no. 4, 2013, p. 7.

²⁶ Veron Daniel. « Cartographie de la frontière et topographie clandestine », *Hommes & Migrations*, vol. 1304, no. 4, 2013, pp. 19-25.

²⁷ Kobelinsky Carolina, Makaremi Chowra, *Enfermés dehors : enquêtes sur le confinement des étrangers*, éditions du croquant, 2009

²⁸ Nay Olivier (dir), *Lexique de science politique, Vie et institutions politiques*, Dalloz, 2008, p. 242.

Ainsi, en ce qui concerne la frontière franco-britannique, les migrants ont tout intérêt à mettre en œuvre des stratégies afin d'éviter les contrôles et donc que leurs empreintes ne soient pas prises avant leur arrivée dans leur destination de prédilection. En effet, en vertu des accords de Dublin, le pays responsable de la demande d'asile d'un réfugié est le pays par lequel il est entré dans l'Union européenne, dans les faits, le premier pays où il a été contrôlé. De fait, les individus peuvent mettre en place des stratégies notamment d'invisibilisation afin de se fondre dans la masse et éviter les contrôles. *A contrario*, l'État met en place des stratégies afin de dresser les corps, notamment par sa politique dans le Calais qui peut-être analysée comme une invisibilisation des migrants, mais également de non (ou *a minima*) prise en charge qui peut avoir comme objectif de fatiguer et de décourager les corps par les conditions insalubres dans lesquelles ils vivent et alimentée par la répression policière.

De ce fait, les contrôles aux frontières entraînent une migration par étapes, et donc l'établissement de lieux de transit. Ces derniers apparaissent significatifs dans l'établissement, la reconfiguration des stratégies migratoires.²⁹ Les travaux d'Azita Bathaïe montrent que ces étapes permettent également aux migrants et notamment aux migrants Afghans d'acquérir de nouvelles ressources, de nouveaux savoirs-migrer, savoirs-circuler notamment par le relationnel. En effet, les migrants s'appuient sur des réseaux transnationaux qui se construisent au fur-et-à-mesure de leur parcours, c'est notamment cette capacité à se construire un réseau qui apparaît primordiale pour la réussite des parcours migratoires. Plus ces réseaux sont solides et établis à l'avance plus le parcours a de chances d'être facile et rapide. C'est également par ces réseaux et le récit des échecs des autres migrants que l'individu acquiert un savoir migrer, un savoir circuler, compétence qui apparaît primordiale pour la réussite du projet. Cependant, ces réseaux apparaissent surtout fonctionnels, circonstanciels et de ce fait instables, d'autant plus que la distance avec le pays d'émigration augmente³⁰. Ainsi, cela apparaît intéressant et pertinent dans l'étude des stratégies migratoires et de leur reconfiguration puisque cette compétence acquise de savoir-migrer et les rencontres faites ont à une incidence sur les parcours et donc sur les stratégies mises en place, leurs réussites et leurs échecs.

²⁹ Bathaïe Azita. « Istanbul-Athènes. Les pratiques circulatoires des Afghans à la frontière européenne », *Hommes & Migrations*, vol. 1304, no. 4, 2013, pp. 27-33.

³⁰ Bathaïe Azita, « Les relations familiales à distance. Ethnographie des migrations afghanes », *Autrepart* 2011/1 (n°57-58), p60.

Si les réseaux et les rencontres faites au cours du voyage, apparaissent avoir de l'importance pour la réussite du parcours, c'est également le cas des liens familiaux. En effet, pour Azita Bathaïe, il y a un « maintien des liens des membres d'un groupe de parenté à travers les frontières »³¹. Ce soutien familial peut aider le migrant dans son projet, cela peut prendre la forme d'un soutien moral comme d'un soutien financier. Cependant, si soutien financier il y a, cela peut entraîner une « dette » pour le migrant envers sa famille que cela soit au niveau économique ou au niveau symbolique. En effet, il peut, d'une certaine manière, avoir un devoir de réussir son projet migratoire, la pression familiale peut donc être importante et source de difficultés pour le migrant qui, de fait, a de lourdes responsabilités. De plus, le parcours migratoire et surtout sa réussite permettrait à certains migrants de prouver leur valeur individuelle, il peut s'agir d'un rite de passage à l'âge adulte et ce sont les difficultés de l'expérience migratoire qui la rendent signifiante³². La migration apparaît, dès lors, comme un moyen de transformer leur statut, notamment pour les migrants afghans³³. Plus que cette pression familiale, il existe une pression sociale plus générale pour atteindre les meilleures destinations, c'est un moyen de gagner du prestige social au sein de la catégorie des migrants, entraînant une certaine rivalité, compétition entre eux³⁴. Ainsi, cela apparaît intéressant dans l'étude des stratégies migratoires à Calais et il s'agira de voir dans quelles mesures cette pression et les soutiens existants influent sur les choix des individus interrogés.

Au cours de leur parcours migratoire, les migrants peuvent compter sur des intermédiaires, des organisations de soutien qui peuvent les aider dans leurs projets et leurs démarches. Il peut s'agir des passeurs mais également des organisations non gouvernementales (ONG), des réfugiés installés, des interprètes... En effet, ces derniers peuvent leur fournir des informations sur les démarches à suivre, les procédures et leur fonctionnement... Les organisations de soutien permettent de baliser l'espace du possible

³¹ Le Gall *in* Bathaïe Azita, « Les relations familiales à distance. Ethnographie des migrations afghanes », *Autrepart* 2011/1 (n°57-58), p. 59-75.

³² Donini Antonio, Monsutti Alessandro, Scalettaris Giulia, « Afghans on the Move: Seeking Protection and Refuge in Europe », *op.cit.*

³³ Timera Mahamet, « Aventurier ou orphelins de la migration internationale ? Nouveaux et anciens migrants « subsahariens » au Maroc », *Politique africaine*, n°115, octobre 2009.

³⁴ Donini Antonio, Monsutti Alessandro, Scalettaris Giulia, « Afghans on the Move: Seeking Protection and Refuge in Europe », *op.cit.*

en énonçant aux migrants leurs droits, les impossibilités...³⁵ Au cœur des stratégies migratoires, l'accès à l'information est primordial, crucial, il apparaît pour autant bien limité. Il existe ainsi une certaine dépendance des migrants à l'égard de l'information comme nous le verrons au cours de nos développements³⁶.

Le concept de « carrière migratoire »

Ainsi, ces différents points évoqués au sujet des stratégies, des parcours migratoires peuvent être étudiés à partir d'un concept qui sera central dans notre développement : celui de « carrière migratoire » développé à partir du concept de « carrière » de Howard Becker.

En effet, c'est dans son ouvrage *Outsiders* publié en 1963 qu'Howard Becker nous propose une définition de cette notion. Elle désigne « les facteurs dont dépend la mobilité d'une position à une autre, c'est-à-dire aussi bien les faits objectifs relevant de la structure sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu³⁷ ». Il s'agit d'un processus d'apprentissage d'une pratique et d'un changement de l'identité sociale dont la dynamique apparaît changeante, la carrière n'étant pas fixée à l'avance. Dans son ouvrage, l'auteur développe ce concept au sujet des musiciens de jazz et des fumeurs de marijuana. Néanmoins, ce concept apparaît transposable à d'autres champs et notamment au champ des migrations. Ainsi, les travaux³⁸ de Marco Martiniello et Andrea Rea ont pour objet de démontrer la pertinence de l'usage de ce concept de « carrière migratoire » dans l'étude des migrations. Ils mettent en avant les différentes dimensions constitutives du concept de carrière migratoire à partir de celles développées par Howard Becker afin de montrer sa pertinence, à savoir les dimensions objective et subjective, la notion de réussite, le statut juridique et l'identité sociale, la professionnalisation de la migration, l'apprentissage, le temps et le hasard. Dans un second temps, ils démontrent comment les différents niveaux d'analyse à savoir la structure des opportunités et des contraintes, les caractéristiques de l'acteur ainsi que la mobilisation des ressources, sont à la base de l'analyse des carrières migratoires.

³⁵ Veron Daniel. « Cartographie de la frontière et topographie clandestine », *Hommes & Migrations*, vol. 1304, no. 4, 2013, pp. 19-25.

³⁶ Kobelinsky Carolina, Makaremi Chowra, *Enfermés dehors : enquêtes sur le confinement des étrangers*, éditions du croquant, 2009

³⁷ Becker Howard, *Outsiders*, Paris, Éditions Métailié, 1963

³⁸ Martiniello Marco et Rea Andrea, « Des flux migratoires aux carrières migratoires », *SociologieS*, 2011. Marco Martiniello, Andrea Rea, Christiane Timmerman, Johan Wets, *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, Acadamia Press, 2010.

Ainsi, ce concept apparaît pertinent dans l'étude des migrations. En effet, Howard Becker définit la carrière comme un processus non fixé à l'avance, qui se modifie avec le temps, et qui prend en compte la dimension objective mais aussi subjective, en prenant en compte l'expérience de l'individu. Nous voyons ici le lien qui peut être fait avec les projets migratoires, projets qui sont mouvants et flous. De plus, Howard Becker développe la notion de réussite comme deuxième dimension de la notion de carrière. Ainsi, la motivation serait au cœur de la carrière, la carrière étant un processus qui tend vers la réussite, le succès. De ce fait, pour comprendre la carrière des acteurs, il faut comprendre et prendre en compte leurs stratégies et projets sans pour autant considérer les objectifs comme totalement établis à l'avance et ne pas homogénéiser la notion de réussite qui apparaît subjective.

Ces travaux renvoient également au statut juridique et à l'identité sociale des acteurs, qu'il faut prendre en compte, puisqu'ils définissent la place des individus dans la société et de ce fait, ont un impact sur la réalité sociale des individus, sur leurs horizons des possibles et des pensables et sur leurs stratégies. Cela apparaît plus que pertinent dans l'étude des migrants qui sont ou étaient en situation irrégulière étant donné la place importante que revêt le statut juridique ou son absence dans la vie des exilés et pour leurs projets futurs.

La professionnalisation de la migration est également une dimension de la carrière. En effet, comme nous l'avons auparavant évoqué, les migrants développent des compétences particulières en amont ou pendant leur parcours, il s'agit notamment de « savoir-faire », de « savoir-migrer » mais également des capitaux dont disposent les individus notamment le capital relationnel ou économique. Selon H. Becker, les différentes compétences nécessaires à la réalisation d'une carrière dépendent des difficultés particulières que rencontrent les individus. De ce fait les compétences de « savoir-migrer » se développent notamment du fait que les migrants se déplacent en situation irrégulière et sont confrontés à des contrôles réguliers aux frontières, contrôles qu'ils tentent d'éviter.

H. Becker développe également l'idée que les individus seraient confrontés au sein de leur carrière à un apprentissage à participer à une sous-culture qui serait en concurrence avec les normes de la culture dominante dans la société où ils interagissent. Ainsi, au sein de la carrière migratoire, une sous-culture se constituerait, il s'agirait d'une culture de l'entre-deux selon Andrea Rea et Martiniello Marco, une culture à l'intersection entre celle du pays d'origine et celle du pays d'immigration, et qui emprunterait des éléments aux deux cultures. Nous pouvons émettre l'hypothèse que d'autres éléments particuliers s'ajoutent dans le cas des migrants en situation irrégulière du fait qu'ils se déploient dans un

environnement particulier qui est celui de l'illégalité avec de ce fait des codes particuliers : un rapport à la police, aux passeurs et à la société d'accueil ou de transit différent de celui des migrants en situation régularisée notamment.

Enfin, la dernière dimension développée par H. Becker est la dimension temporelle, la carrière se construit avec le temps. Le temps est alors un élément clé, c'est lui qui peut entraîner une réorientation des projets des individus, de leurs stratégies... Le hasard apparaît important au même titre que le temps, et c'est l'imprévisibilité des réactions notamment qui peut entraîner des bifurcations dans les projets des individus. Cela apparaît important dans le cas des migrations que nous étudions étant donné l'importance des temps et notamment ceux d'attente.

Pour les auteurs, la notion de carrière apparaît également pertinente dans l'étude des migrations étant donné qu'elle permet une articulation des différents niveaux d'analyse par l'articulation de trois facteurs : la structure des opportunités et des contraintes des migrations internationales, les caractéristiques individuelles des migrants et la mobilisation des ressources. Ainsi, il s'agit de prendre en compte l'impact des structures sur les trajectoires migratoires notamment en termes d'opportunités et des contraintes. De ce fait il s'agit d'un niveau d'analyse macro qui prend en compte le rôle de l'État à travers l'ensemble des législations et des institutions qui régissent la vie des migrants et leur statut mais également le marché du travail et l'État social. Le second niveau d'analyse, davantage micro, se structure autour des caractéristiques des acteurs, acteurs dont les perspectives, les désirs, les motivations importent et changent. Ainsi, le degré d'éducation, le genre, l'âge, le statut marital, la nationalité... sont autant de facteurs qui jouent un rôle dans les trajectoires migratoires. Enfin, le troisième niveau d'analyse concerne l'interaction entre ces deux facteurs, il s'agit de la mobilisation des ressources puisque ces dernières n'existent pas en soi mais seulement relationnellement. A ce titre, la notion de réseau social permet d'appréhender la mobilisation des ressources. En effet, selon Catherine Wihtol de Wenden « Les réseaux sont même "une condition nécessaire à la mobilité et se développent par-delà la fermeture des frontières ou se nourrissent, légalement ou non, de celles-ci" »³⁹.

Ainsi, la notion de carrière migratoire nous permet de mieux comprendre les migrations en général et en particulier les stratégies migratoires des exilés ainsi que leurs

³⁹ Wihtol de Wenden Catherine dans Martiniello Marco et Rea Andrea, « Des flux migratoires aux carrières migratoires », *SociologieS*, 2011, p. 9.

reconfigurations, que nous souhaitons étudier ici. Ce concept sera donc au cœur de ce travail et il s'agira de l'appliquer à notre objet de recherche. Néanmoins, nous pouvons prendre une distance par rapport aux travaux de Marco Martiniello et Andrea Rea, qui ne prennent pas en compte la dimension de la déviance présente dans les travaux de Becker et faisant partie intégrante du concept de carrière. En effet, selon eux, « notre tentative d'utiliser le concept de carrière dans le champ des migrations ne revient pas du tout à considérer les migrations comme le reflet d'activités déviantes. Cet aspect de la conception de Howard Becker n'est pas important pour nous. »⁴⁰ Néanmoins, il apparaît que la migration et en particulier la migration illégale que nous allons étudier peut être considérée comme une déviance par rapport à la norme qui consiste à rester dans son pays ou à migrer avec un titre de séjour en règle. Cette norme provient notamment de la souveraineté nationale, concept issue des traités de Westphalie de 1648. En effet, avec ces traités, l'État-nation souverain devient la forme privilégiée d'institutions politiques, il met fin au morcellement du pouvoir entre villages, duchés et comtés. De plus, ces traités fondent le système international par la reconnaissance de trois principes à savoir la souveraineté externe, la souveraineté interne et le principe de l'équilibre des puissances.

Ainsi, avec ces traités, l'Europe devient un ensemble d'États avec des frontières précises et reconnues par les autres États au sein desquelles un monarque exerce sa pleine souveraineté. On retrouve donc ici les différents éléments constitutifs de l'État à savoir une population, un territoire et la souveraineté. Avec cette conception de la souveraineté, les frontières géographiques font correspondre une population à un territoire. De ce fait, les migrations internationales apparaissent dès lors comme une anomalie⁴¹ voire comme une « transgression » et une déviance par rapport à la situation « normale » qui consisterait à rester dans son pays comme le développe François Gemenne. Ainsi, même au regard de la notion de déviance, la notion de « carrière » développée par H. Becker semble s'appliquer à notre sujet.

Problématique et hypothèse de recherche

Toutes ces recherches nous amènent à une approche sociologique des migrations, où l'on considère les migrants en tant qu'acteurs de leur parcours, disposant d'une capacité

⁴⁰ Wihtol de Wenden Catherine in Martiniello Marco et Rea Andrea, « Des flux migratoires aux carrières migratoires », *SociologieS*, 2011. p. 4.

⁴¹ Gemenne François. « Ouvrir les frontières, une question de souveraineté », *Cités*, vol. 68, no. 4, 2016, p50.

d'action et capables de choix, de stratégies. Néanmoins, toutes ces données ne nous permettent pas de prendre la pleine mesure de la spécificité de la frontière franco-britannique dans la reconfiguration des stratégies migratoires. En effet, alors qu'un nombre important de migrants présents à la frontière franco-britannique, et plus précisément à Calais, souhaitent rejoindre le Royaume-Uni, certains d'entre eux décident de s'établir en France. Nous pouvons donc nous demander comment la notion de « carrière migratoire » nous permet d'analyser cette reconfiguration de stratégie.

L'hypothèse que nous pouvons formuler, à partir des différents travaux présentés, est que la migration étant un processus influencé par différents facteurs qui s'étend dans le temps, cela a pour conséquence des projets qui se modifient avec le temps et où les bifurcations, les reconfigurations de stratégies ont toute leur place. Ainsi, cette hypothèse est basée sur la notion de « carrière migratoire » et de « projet migratoire ».

Présentation du terrain, méthode et limites de l'enquête

Ainsi, il s'agira de tester empiriquement ces différentes hypothèses à partir d'un terrain d'enquête. Pour ce faire, nous avons mené cinq entretiens semi-directifs avec des migrants inscrits dans le dispositif d'apprentissage du français et d'orientation universitaire pour les demandeurs d'asile et les réfugiés de l'Université de Lille. Il s'agit d'un dispositif où les individus disposent d'une année universitaire d'apprentissage du français avant une reprise d'études en France. Les étudiants sont sélectionnés sur dossier mettant notamment en avant un projet de régularisation de leur situation en France, dans l'objectif de s'y établir et de s'y intégrer, ainsi qu'un projet de reprise d'étude. Ce terrain à l'avantage de réunir des étudiants venant pour beaucoup d'entre eux de la jungle de Calais, et représentatif de la population y étant, soit des personnes de nationalités différentes : pakistanaise, soudanaise, iranienne, afghane. De plus, ce sont en majorité des hommes jeunes, diplômés ou en cours d'études avant leur départ de leur pays d'origine soit, encore une fois, des personnes représentatives de la population présente à Calais⁴². Néanmoins, le fait de ne pas avoir pu

⁴² À la suite du démantèlement de la Jungle en 2016, selon l'OFII, parmi les personnes ayant rejoint les centres d'accueil et d'orientation, 95% étaient des hommes, 85% étaient âgés de 18 à 34 ans.

Le monde, « Un an après le démantèlement du bidonville de Calais, 42% des migrants ont obtenu l'asile », 20/10/2017, en ligne, consulté le 03/04/2018.

<http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/10/20/un-an-apres-le-demantelement-du-bidonville-de-calais-42-des-migrants-ont-obtenu-l-asile_5203937_3224.html>

interroger de femmes apparaît tout de même être un biais de ce travail. En effet, au sein du dispositif de l'Université, il y a très peu de femmes, ce qui s'explique d'abord par le fait qu'il y a moins de femmes exilées dans la région et surtout par le fait qu'elles sont moins nombreuses que les hommes à avoir entrepris des études avant de partir de leur pays et à vouloir et/ou pouvoir les reprendre. En outre, ce terrain a l'avantage de regrouper des personnes avec un réel projet d'établissement en France, projet faisant suite à une volonté de rejoindre le Royaume-Uni (pour quatre d'entre eux), il y a donc, de fait, eu une reconfiguration des stratégies migratoires, reconfiguration assez récente qui permet aux enquêtés de se rappeler de certains détails de leur parcours. De plus, les personnes présentes dans ce dispositif ont commencé l'apprentissage du français depuis au moins six mois, cela nous a permis de réaliser des entretiens en français.

De fait, nous avons réalisé cinq entretiens avec cinq étudiants : Ali⁴³, Pakistanais de 23 ans ayant quitté son pays à cause de la présence de Talibans dans la région. Il est arrivé en France en mai – juin 2016 et est resté trois mois dans la Jungle de Calais. Nous avons également interrogé Abdo, Soudanais de 30 ans, qui militait contre son gouvernement, il est arrivé en France en 2016 et est resté six mois à Calais. Nous avons ensuite échangé avec Noor, Afghan de 22 ans ayant quitté son pays après avoir été recruté par un groupe de moudjahidines. Il est arrivé à Calais en 2015, il y est resté pendant un an et demi. Enfin, nous nous sommes entretenus avec deux Iraniens. Le premier, Mehran, 26 ans, a quitté son pays à la suite de sa conversion au catholicisme. Il est resté plusieurs mois à Calais. Enfin, le dernier entretien était avec Asad, qui a 33 ans, il a quitté l'Iran avec sa sœur du fait qu'il écrivait des poèmes et qu'elle chantait, cet entretien nous servira davantage à titre de comparaison puisqu'Asad n'a jamais voulu rejoindre l'Angleterre. Pour ces entretiens, nous nous sommes vu une fois avec les enquêtés à part pour Adbo avec lequel nous avons fait l'entretien en deux fois du fait que ce dernier a duré trois heures en tout.

Néanmoins, des limites à notre terrain d'enquête existent. La principale limite est le problème de la langue, les enquêtés ne parlant pas un français fluide, des problèmes de compréhension ont parfois rendu les entretiens compliqués. Nous avons donc dû passer par l'anglais, la gestuelle, des sites de traduction en ligne, par l'écrit voire par des dessins dans certains cas. Le second problème provenant de la langue apparaît être le fait que les enquêtés avaient des difficultés souvent importantes à exprimer leurs pensées et de ce fait, n'approfondissaient pas toujours les réponses aux questions posées. Le fait de mener les

⁴³ Tous les prénoms ont été modifiés afin de préserver l'anonymat des personnes

entretiens en français ajoutait ainsi une difficulté pour les enquêtés dont les récits de vie n'étaient pas toujours faciles à raconter.

Le choix de ce terrain est également dû au fait d'une connaissance préalable des personnes enquêtées du fait d'un bénévolat à l'association Pangéa, association qui organise des discussions, cours, débats en français pour les demandeurs d'asile et réfugiés de l'université de Lille. De ce fait, la connaissance des personnes enquêtées, bien que limitée, nous a permis d'obtenir des entretiens de façon assez rapide et facile, acceptation qui faisait suite à un premier refus de terrain de la part de personnes que nous ne connaissions pas et qui ne souhaitaient pas s'entretenir avec nous afin de nous parler de leur parcours. Mener des entretiens avec des personnes que nous connaissions a permis un échange facilité grâce un rapport de confiance instauré entre nous et une volonté de s'aider mutuellement. Cependant, une des limites à la prise de contact a été notamment le problème de rapporter ces personnes étudiantes aujourd'hui au fait qu'elles soient réfugiées.

Ainsi, à partir de la littérature existante sur le sujet, et des données recueillies sur le terrain, nous verrons dans une première partie comment quatre de ces personnes sont passées de la mise en œuvre d'une stratégie afin de rejoindre le Royaume-Uni à sa remise en question. Nous verrons ensuite dans une seconde partie comment cette reconfiguration de leur stratégie s'est opérée. Tout au long de nos développements, le concept de « carrière migratoire » sera employé, à partir duquel nous nous proposons d'étudier les stratégies migratoires des cinq individus interrogés.

Partie 1- De la mise en œuvre à la remise en question d'une stratégie migratoire pour rejoindre le Royaume-Uni

Dans cette première partie, il s'agira de voir dans quelle mesure on passe de la mise en place d'une stratégie migratoire à sa remise en question. Pour cela nous verrons qu'il existe des conditions préalables à la migration et en particulier à la migration irrégulière (I). Nous verrons ensuite comment se construit la volonté de rejoindre le Royaume-Uni (II) et enfin nous verrons comment cette dernière se confronte à la réalité d'une frontière infranchissable (III).

I- Des conditions préalables à l'émigration

Pour commencer, nous allons nous intéresser aux caractéristiques des réfugiés qui émigrent en Europe dans des conditions irrégulières. Ainsi, nous verrons d'abord le fait qu'ils émigrent sous la menace, menace qui possède différentes facettes. Ensuite, nous verrons qu'il existe des caractéristiques sociales particulières communes aux exilés qui prennent le chemin de l'Europe.

1) L'existence de menaces multidimensionnelles

Dans un premier temps nous allons voir que les réfugiés qui vont en Europe partent en raison de menaces existantes dans leur pays d'origine. Néanmoins, ces menaces peuvent prendre différentes formes et entraîner un départ dans la précipitation ou davantage réfléchi. Dans cette partie, il ne s'agira pas d'avoir des considérations politiques sur les justifications de départ données par les individus ou de savoir si oui ou non leur départ est légitime et justifié au regard du statut de réfugié. Il s'agira simplement de voir l'impact que peut avoir l'existence de la menace sur leur trajectoire.

Les individus en partance pour l'Europe apparaissent avoir une caractéristique commune, soit le fait d'émigrer à cause de l'existence d'une menace dans leur pays. En effet, la plupart d'entre eux ont pour objectif de demander l'asile politique dans un pays de l'Union européenne, ils étaient 1 257 610 primo-demandeurs en 2015, l'année où la demande a été

la plus forte.⁴⁴ Cela s'explique notamment par le nombre de conflits en présence et de durcissement de régimes autoritaires ou dictatoriaux selon Emmanuel Blanchard et Claire Rodier.⁴⁵ Ainsi, selon les statistiques de l'Union européenne, les demandes d'asile au sein de l'Union européenne en 2015 et 2016 proviennent d'abord de ressortissants syriens, afghans, irakiens, pakistanais, nigériens, iraniens et érythréens.⁴⁶ Il s'agit de pays en proie à des guerres, à des groupes terroristes ou à des régimes répressifs.

Cette idée de partir sous la menace était bien présente chez les personnes enquêtées. En effet, sur cinq personnes deux étaient des opposants politiques au gouvernement en Iran et au Soudan. Un appartenant à une religion persécutée dans son pays. Un est parti à la suite d'un ultimatum donné par une groupe de moudjahidines en Afghanistan ; soit il devait rejoindre le groupe, soit ils le tuaient. Le dernier vivait au Pakistan à la frontière avec l'Afghanistan dans une région contrôlée par les Talibans. La menace est la première chose mise en avant pendant les entretiens (leur choix de migrer étant dû parfois à de multiples raisons) :

« En fait moi j'ai quitté mon pays à cause de beaucoup de raisons, c'était principalement mon problème, c'était la religion, parce que moi j'ai déjà changé ma religion de l'islam au christianisme parce que je me suis senti pas bien dans l'islam. (...) Tu sais parce que quand quelqu'un change de religion, de l'islam pour une autre religion, c'est interdit, personne n'est autorisé. (Il mime la mort). (...) Tu sais l'année dernière, presque de cinquante personnes ils ont été tuées par le gouvernement. »⁴⁷

Ainsi, la menace, le risque de persécution est la première chose que Mehran met en avant dans son récit. Une menace bien réelle qui est celle de la peine de mort. Néanmoins, sans remettre en cause les propos des enquêtés, il ne faut pas omettre le fait qu'il s'agit de récits de vie qui de fait ont fait l'objet d'une reconstruction. De plus, les enquêtés ont un intérêt particulier à mettre en avant la menace puisqu'ils ont tous demandé l'asile politique

⁴⁴ Toute l'Europe, « Le nombre de demandeurs d'asile en Europe », 23/03/2018, consulté le 16/05/2018. <<https://www.touteurope.eu/actualite/le-nombre-de-demandeurs-d-asile-en-europe.html>>

⁴⁵ Blanchard Emmanuel, Rodier Claire. « « Crise migratoire » : ce que cachent les mots », *Plein droit*, vol. 111, no. 4, 2016.

⁴⁶ Eurostat, « Countries of origin of asylum seekers in the EU-28 Member States, 2015 and 2016 », 15 septembre 2017, consulté le 16/05/2018.

<[http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Countries_of_origin_of_\(non-EU\)_asylum_seekers_in_the_EU-28_Member_States_2015_and_2016_\(thousands_of_first_time_applicants\)_YB17-fr.png](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Countries_of_origin_of_(non-EU)_asylum_seekers_in_the_EU-28_Member_States_2015_and_2016_(thousands_of_first_time_applicants)_YB17-fr.png)>

⁴⁷ Extrait d'entretien avec Merhan, du 15/03/2018. Annexe 6.

en France et l'ont obtenu pour plusieurs d'entre eux. En effet, selon la Convention de Genève relative au statut des réfugiés de 1951 « le terme de réfugié s'applique à toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner⁴⁸ ». C'est à partir de cette définition que l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) reconnaît le statut de réfugié. Ainsi, les enquêtés, qui sont tous passés par l'Ofpra et pour trois d'entre eux par la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) ont, de fait un intérêt et peut-être une habitude à axer leur récit sur les menaces présentes dans leur pays.

De plus, cet extrait d'entretien nous permet de mettre en évidence le fait qu'il existe différentes menaces que nous catégoriserons ici en deux groupes : celui des opposants politiques et celui des personnes persécutées du fait d'un conflit ou par des groupes non étatiques. Au sein de la première catégorie, nous pouvons ranger trois de nos enquêtés : Abdo qui militait au sein d'un groupe d'étudiants contre le gouvernement soudanais, Asad, qui écrivait des poèmes contre le gouvernement iranien, et Merhan qui s'est converti au catholicisme en Iran. Nous avons fait le choix de le mettre dans cette catégorie bien que cela puisse être contesté. En effet, le fait d'assumer son appartenance à une minorité religieuse persécutée dans une république islamique et de se convertir au christianisme peut être lu comme du militantisme et une critique du régime en place. Ainsi, au sein de cette première catégorie nous retrouvons les personnes persécutées pour ce qu'elles sont et ce qu'elles font par le gouvernement en place. Dans la seconde catégorie, nous retrouvons les personnes persécutées du fait d'un conflit en présence et par des groupes ne relevant pas du pouvoir officiel en place. C'est le cas d'Ali qui a émigré en raison de la présence de Talibans dans la région où il vivait au Pakistan et de Noor, recruté de force par un groupe de moudjahidines en Afghanistan.

De ce fait, au sein des deux catégories, la menace n'apparaît pas être du même ordre. En effet, l'une apparaît être davantage structurelle alors que l'autre apparaît relever d'un choix, d'une décision politique prise par les individus où la migration peut être considérée

⁴⁸ Ofpra « Le statut de réfugié », mise à jour le 26/04/2018, consulté le 16/05/2018.
<<https://www.ofpra.gouv.fr/fr/asile/les-differents-types-de-protection/le-statut-de-refugie>>

comme une conséquence de cette décision. De ce fait, la menace, cause et facteur de la migration apparaît bien plurielle.

De plus, la menace est également plurielle dans le sens où elle peut apparaître sur le long terme ou être plus radicale et entraîner un départ précipité. En effet, Noor met en avant le fait que sa décision a été très rapide du fait du contexte et de la menace directe de mort qui le visait :

« C'est le même jour, il (un des chefs du groupe de Moudjahidines qui souhaitait le recruter) a envoyé quatre cinq personnes avec un gun chez mon papa. (...) Quand j'ai vu, j'ai compris, je suis parti pour ça. (Chez) Mon papa y a deux pièces, les gens venir dans sa pièce, je suis parti dans l'autre pièce, j'ai couru, les gens venus voir mon papa, il prend avec le pistolet que pour mon papa : donne ton enfant pour moi, si pas donner, mort toi. (...) Après il tire dans l'épaule de mon petit frère. Après le groupe est parti, « vous avez cinq jours pour le donner, sinon on revient et kill you ». A cause de ça c'est la même nuit, j'ai été chez mon cousin (...) Il (son père) a des amis dans le gouvernement Turquie qu'il a appelé, la même nuit il a donné pour mon visa pour que demain je prenne l'avion et venir en Turquie. (...) J'ai dit, une chose venir tout de suite, quelque chose venir comme surprise, je n'ai pas compris ce que je fais maintenant, juste j'arrête Afghanistan »⁴⁹.

L'enquêteur lui-même met en avant l'effet de surprise de la situation dans laquelle il s'est retrouvé et les conséquences directes de causes à effets qu'elle génère et ce, dans l'immédiat. Assad met également en avant cela, bien qu'il soit un militant politique et donc que la répression et la dangerosité de ses activités ne soient pas nouvelles, la décision de partir s'est prise en une journée et de façon très rapide. *A contrario*, d'autres enquêtés mettent en avant le fait que leur décision était réfléchie qu'ils ont eu le temps de préparer et de se préparer au départ. Les propos d'Abdo et les justifications qu'il donne à sa famille lorsqu'il s'apprête à prendre le bateau en Libye pour rejoindre l'Europe le montre bien :

« Je parle avec mon père "Je suis prêt pour partir". (...) Je ne veux pas autre chose, j'ai choisi, je veux changer ma vie c'est très difficile. (...) Je veux changer

⁴⁹ Extrait de l'entretien avec Noor, du 11/05/2018. Annexe 4.

*opportunité dans ma vie. Je veux aider ma vie, je veux aider toi, ma mère, mon frère ».*⁵⁰

Ces propos mettent en avant une décision réfléchie qui a eu le temps de mûrir. L'enquêté a eu le temps de peser le pour et le contre. De plus, les enquêtés qui ont eu le temps de préparer leur départ, ont également eu davantage le temps d'économiser de l'argent pour le trajet, nous approfondirons cela par la suite. Ainsi, nous pouvons émettre l'hypothèse que le type de menace forte et directe ou plus sur le long terme conditionne en partie les stratégies migratoires et les projets migratoires mis en place notamment en ce qui concerne l'organisation du « voyage » et la précipitation du départ. Néanmoins, l'existence d'une menace quelle que soit la forme qu'elle prend, ne rend pas le départ plus facile. En effet, tous les enquêtés mettent en avant la contrainte de leur choix, contraints par leurs conditions de vie dans leur pays respectifs. Ils mettent en avant leur difficulté à quitter leur pays, leur famille et leurs amis, leur vie.

Nous avons donc vu que la principale raison du départ dans des conditions irrégulières des individus est l'existence d'une menace qui peut prendre de multiples formes. Néanmoins, il apparaît que le départ est également conditionné à des caractéristiques sociales particulières que nous allons voir maintenant.

2) Des caractéristiques sociales particulières

Les exilés en partance pour l'Europe possèdent des caractéristiques communes notamment au niveau de l'âge, du genre, du capital économique, culturel voir social pour reprendre la typologie de Pierre Bourdieu. C'est ce que montre Catherine Wihtol de Wenden, qui met en avant le fait que les migrants qui partent pour l'Occident en général (inclus les Mexicains qui se rendent aux États-Unis et les Chinois qui vont en Europe) sont plutôt de jeunes hommes, (même s'il y a de plus en plus de femmes) qui ont de l'argent et qui sont scolarisés.⁵¹

Nous retrouvons cela chez les personnes interrogées puisqu'il s'agit de cinq hommes âgés de 22 à 33 ans qui ont tous un capital économique et culturel important même si cela

⁵⁰ Extrait de l'entretien avec Abdo, du 22/03/2018. Annexe 5.

⁵¹ Wihtol de Wenden Catherine, « Motivations et attentes de migrants », *Revue Projet* 2002/4 (n°272), p. 48.

restera à nuancer notamment pour un des enquêtés. D'abord, en ce qui concerne l'âge et le genre. Nous pouvons mettre en avant le fait que le trajet migratoire qui se fait dans des conditions irrégulières et souvent périlleuses nécessite d'être jeune et en bonne santé. En effet, les personnes interrogées elles-mêmes mettent en avant le fait que le voyage est difficile, fatigant et long et que le moindre problème de santé peut mettre en péril les projets des individus. Cela a notamment été le cas pour Abdo :

« C'est après Vintimille, j'ai été très malade, j'ai essayé trois fois pour cross the border to France, j'ai perdu deux fois, la quatrième fois j'ai fait. C'est très difficile. (...) J'ai essayé trois fois (de passer en Angleterre), c'est très difficile parce qu'il faut beaucoup courir, il y a beaucoup police et moi mon genou s'est cassé, au Soudan quand j'ai été en prison. Surgery pour mon genou. Je ne peux pas courir. J'ai essayé trois fois mais c'était très difficile, la police avec le gaz... Après, j'arrête. »⁵²

Ainsi, les problèmes de santé ajoutent une difficulté supplémentaire pour passer les frontières voire pour survivre dans des conditions très difficiles. Cela explique donc que c'est en majorité de personnes en bonne santé qui partent pour l'Europe. Néanmoins, sur le fait qu'il s'agisse en majorité d'hommes, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses à cela, ne disposant pas d'explication scientifique sur cette question. Nous pouvons supposer qu'il s'agit en majorité d'hommes du fait d'une socialisation et des représentations sociales qui les considèrent souvent davantage capables que les femmes, avec des qualités qui leurs sont attribués tels que le courage ou la force.

En outre, le genre et la jeunesse sont à corrélés avec d'autres critères notamment les différents capitaux. D'abord le capital culturel : les migrants ont souvent un niveau de diplôme important. Il s'agit d'un capital culturel à mettre en relation avec le milieu social souvent plutôt favorisé. Sur les cinq personnes interrogées, deux ont un père ingénieur et un a un père qui travaille pour le gouvernement afghan. Ainsi, ils ont évolué dans des milieux plutôt favorisés. Tous ont effectué des études, qu'ils ont fini ou qu'ils ont dû arrêter pour des problèmes politiques ou pour partir en Europe. Noor qui vient d'une famille particulièrement favorisée met bien en avant l'importance de cela :

⁵² Extraits d'entretien avec Abdo, du 22/03/2018

« En Afghanistan beaucoup (de) familles c'est compliqué, pas beaucoup knowledge, pas éducation mais j'ai la chance de venir dans une famille, toute ma famille a fini l'université, openmind, parce que mon papa aussi (a) fait (l')université, ma famille, ma maman. A cause de ça ma famille a accepté, si je suis content, acceptait, si quelque chose j'aime, c'est tout ce qu'elle aime. (...) Ça dépend de moi, juste je choisis. En Afghanistan, c'est beaucoup de famille c'est pas possible, la famille choisie études, travail, t'es utilisé comme un jeans, comme un pantalon. (...) Beaucoup de famille choisi la femme, le mari, l'université, toutes les choses. Un peu de famille étudie avant dans l'université, openmind, c'est différent, j'ai la chance de venir dans une famille comme ça. Ma famille contente, c'est pas problème, juste ma famille contente si je suis content. »⁵³

Noor est conscient qu'il vient d'une famille favorisée et il lie le capital culturel de sa famille notamment le fait que ses parents soient allés à l'université à leur ouverture d'esprit qui lui permet de faire ses propres choix, chose assez rare en Afghanistan à en croire ses propos. Le milieu social d'appartenance apparaît jouer une importance particulière. Il est à mettre en relation avec les études et le capital culturel en général. Au sein des enquêtés, un est architecte ; un est ingénieur en mécanique ; un avait commencé des études de droit et d'informatique ; un autre en biologie et le dernier a fait des études en informatique. Tous ont donc fait des études, plus ou moins abouties, plus ou moins longues. De plus, les cinq personnes interrogées parlent toutes anglais. Il s'agit d'une ressource importante lors du parcours migratoire. Elle est à mettre directement en corrélation avec le milieu social et le capital culturel qui peut, en partie conditionner le futur des individus et le fait de migrer.

Nous pouvons également faire un lien entre le capital culturel via la socialisation et les études et le militantisme de certains migrants. En effet, Doug Mc Adams a mis en évidence, à partir de l'engagement politique d'un groupe de volontaires blancs pour les droits civiques aux États-Unis à l'été 1964, le fait que plus un individu est au contact avec des personnes engagées, plus il a de chances de s'y engager à son tour⁵⁴. Ainsi, nous pouvons faire le parallèle avec les personnes interviewées puisque l'une faisait partie d'un groupe d'étudiants mobilisés contre le gouvernement soudanais, l'autre écrivait des poèmes, sa sœur était chanteuse et ils avaient des amis militants également.

De plus, Mc Adams met en évidence le fait qu'il existe des ressources favorables à l'engagement militant. En effet, les personnes engagées dans Freedom Summer sont jeunes,

⁵³ Extrait de l'entretien avec Noor, du 11/05/2018.

⁵⁴ Douillet Anne-Cécile, Sociologie politique. Comportements, acteurs, organisations, Armand Colin, p.106

célibataires, n'ont pas d'enfants et ont des ressources matérielles. Ainsi, la période d'études apparaît être une période privilégiée. De plus, la détention d'un capital social et culturel semble également favoriser l'engagement politique⁵⁵. Ainsi, nous pouvons voir un lien entre les différentes ressources et caractéristiques des individus : le milieu social, le capital culturel et militantisme qui dans certains cas est la cause même de la migration. Néanmoins, le militantisme apparaît également être une ressource qui peut être utilisée au cours du parcours migratoire comme le développe Abdo :

« Quand je suis arrivé en Tunisia, il y a beaucoup de choix, j'ai choisi quelque chose parce que j'étais militant, c'est facile pour moi pour me faire des amis aussi, parler avec les gens, moi je ne suis pas timide. (...) J'ai appris aussi ça à l'université parce que je parlais avec les gens là-bas. La society c'est comme ça. Comme il y a beaucoup de gens, des fois c'est difficile pour parler avec beaucoup de gens. Aider moi pour parler avec les autres, pour la police, pour l'aéroport, toute la place, je ne suis pas timide, je suis confiance... »⁵⁶

Ainsi, le militantisme apparaît être une ressource importante pour les individus qui peuvent l'utiliser et la réactiver selon les besoins. Pour reprendre les propos de Catherine Wihtol de Wenden, il s'agit de jeunes qui ne se contentent pas du « fatalisme des anciens »⁵⁷. C'est à partir de cela que nous pouvons expliquer le militantisme des jeunes et leur départ de leur pays. Ainsi, un cercle vicieux se crée, c'est par refus de la société telle qu'elle est, par refus d'un fatalisme qu'ils se mobilisent au péril de leur vie parfois. C'est également à cause de ce militantisme et d'un refus de mettre de côté leurs convictions qu'ils doivent quitter leur pays. Quand le militantisme n'est pas la source directe de la migration, nous pouvons tout de même retrouver cela. En effet, Ali expliquait lors de notre entretien qu'il aurait pu rester chez lui au Pakistan mais qu'il ne pouvait plus sortir de chez lui ni continuer ses études à cause de la présence de Talibans dans la région. Ainsi, c'est pour avoir un avenir meilleur et contre le fatalisme de la situation qu'il a décidé de migrer et de prendre sa vie en mains en tentant sa chance en Europe.

⁵⁵ *Ibid.* p. 107

⁵⁶ Extrait de l'entretien avec Abdo, du 22/03/2018.

⁵⁷ Wihtol de Wenden Catherine, « Et si l'on ouvrait les frontières ? », *L'Histoire*, n°73, octobre – novembre 2016. Consulté le 25/05/2018.

<<http://www.lhistoire.fr/«-et-si-lon-ouvrait-les-frontières-»>>

Un autre élément important et qui est, de fait en relation avec le milieu social des individus est le capital économique. Venir en Europe de façon irrégulière nécessite de l'argent afin de payer, entre autres des passeurs. Les personnes interrogées ont payé entre 8000 et 15 000 euros pour venir. Cela apparaît, de fait ne pas être accessible pour tout un chacun. Les migrants étant assez jeunes et pour les personnes que nous avons interrogées parfois encore en études, la solidarité familiale et notamment celle des parents compte pour beaucoup. En effet, pour trois des cinq interviewés, l'argent du voyage leur a été procuré par leurs parents. Les deux autres, ayant terminé leurs études, ont pu économiser. Nous pouvons ici faire le lien avec les différents types de menace que nous avons développés dans la partie précédente. En effet, les personnes nous ont fait part du fait qu'ils ont économisé de l'argent notamment dans l'objectif de venir en Europe. Ainsi, ils ont eu le temps de s'y préparer et de réunir les conditions propices à leur départ. L'une des personnes interrogées, apparaissant appartenir à un milieu social moins favorisé que les autres, son père étant cultivateur, nous a fait part du fait que son père a dû s'endetter pour lui permettre de partir :

« Mon papa (a) payé pour moi 8000 – 9000 euros, au Pakistan un smugler. Mon papa prend les voisins, les frères comme ça, toutes les personnes, avec mon papa, après mon papa il crédit encore pour leur donner. Parce que chaque Afghan et chaque pakistanais fait comme ça, mais c'est pas normal⁵⁸. »

Avec cet extrait d'entretien, nous voyons bien l'impact des différences de capital économique entre les familles et le sacrifice qu'entraîne la migration, tous ne sont pas égaux et n'ont pas les mêmes chances de pouvoir partir notamment en Europe. Cette inégalité entraîne également une inégalité des chances de réussir son parcours migratoire ainsi qu'une pression supplémentaire à la réussite. Le capital économique et l'argent disponible pour le voyage délimite l'espace du possible et du pensable. En effet, cela limite ou non les trajets possibles et les routes empruntables. Les routes les plus sûres étant plus chères comme l'a mis en évidence Noor : *« J'ai pas accepté beaucoup les routes dangereuses, parce que à cause de ça j'ai donné argent beaucoup.⁵⁹ »*. Ainsi, la possession d'un capital économique important permet de faire des choix moins dangereux. Cela permet également de pouvoir prendre l'avion en Turquie par exemple à l'aide d'un faux passeport comme cela a été le cas pour Mehran.

⁵⁸ Extrait de l'entretien avec Ali, du 11/03/2018

⁵⁹ Extrait de l'entretien avec Noor, du 11/05/2018.

Enfin, le capital social apparaît également important si ce n'est le plus important pour les personnes en disposant en quantité. En effet, selon Bourdieu, le capital social est « la somme totale des ressources actuelles ou potentielles qui sont reliées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées de connaissance ou de reconnaissance mutuelle ». ⁶⁰ Sa détention augmente les chances d'obtenir un meilleur statut. ⁶¹ Ces dernières peuvent se révéler très utiles comme cela a été particulièrement le cas pour l'une des personnes interrogées : Noor dont le père travaille pour le gouvernement afghan et qui dispose de beaucoup de contacts et de connaissances en Europe. Ces contacts notamment dans les différents gouvernements lui ont permis de partir d'Afghanistan et d'aller en Turquie par la voie légale : avec un visa en règle, obtenu en une nuit par l'intermédiaire d'amis de son père qui travaillent pour le gouvernement turc. Amis qui lui ont également prêté 4 000 euros pour son voyage en plus des 10 000 que son père lui a donné. Ainsi, Noor développe :

« Si mon papa n'ai pas contact avec beaucoup le gouvernement et pas beaucoup d'argent c'est pas possible que j'arrête en Afghanistan directement, c'est comme ça... Si mon papa pas comme ça j'ai besoin passer Afghanistan, en Iran le gouvernement en Iran c'est (la) merde c'est très dangereux, parce que morts beaucoup de gens Afghans là-bas dans l'aventure, ils meurent, beaucoup de gens morts là-bas, c'est très très dangereux route pour Afghans, c'est Iran ou... en Turquie pour Grèce à cause de l'eau, c'est très dangereux ⁶² »

Ainsi, nous voyons bien le lien entre les différents capitaux qui ont tendance à se renforcer. Même si les migrants ne constituent pas une catégorie homogène, ils ont certaines caractéristiques en communs : « La plupart sont bien scolarisés, urbains, diplômés et ne se contentent pas du fatalisme des anciens. Ceux qui empruntent les voies de la migration sont le fruit d'une sélection parmi les jeunes. Il faut être en bonne santé, déterminé, capable d'affronter les difficultés de tous ordres du voyage, avoir amassé un pécule, et avoir pour

⁶⁰ Bourdieu in Triest Frédéric, Rea Andrea et Martiniello Marco, « La problématique théorique : le concept de "carrière migratoire", chap. in *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, Acadamia Press, p. 19.

⁶¹ Triest Frédéric, Rea Andrea et Martiniello Marco, « La problématique théorique : le concept de "carrière migratoire", chap. in *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, op.cit. p. 19.

⁶² Extrait de l'entretien avec Noor, du 11/05/2018.

projet de vivre à l'étranger une durée suffisamment longue pour régulariser sa situation. »⁶³
Ainsi, nous pouvons émettre l'hypothèse que si les individus interrogés n'avaient pas eu les caractéristiques individuelles rendant possibles leur départ pour l'Europe ils ne seraient soit pas partis soit ils auraient migré vers un pays plus proche du leur.

Ainsi, bien que la migration des individus dans ce cas précis soit contrainte, cela n'enlève rien au fait que « le migrant possède certaines caractéristiques/compétences qui le qualifient comme étant plus ou moins apte à se lancer dans l'activité migratoire » comme le développe Frédéric Triest, Andrea Rea et Marco Martiniello⁶⁴. Nous voyons que la migration est le fait d'une structure particulière des opportunités et des contraintes⁶⁵, contrainte de devoir migrer et l'opportunité de pouvoir le faire. Ainsi, la migration est à la fois la résultante d'une liberté et d'une contrainte⁶⁶ où les migrants sont acteurs de leurs choix. De ce fait, la contrainte à la migration existe en même temps de manière objective et subjectives, deux dimensions de la carrière développées par H. Becker puisque les choix du migrant se font « en fonction du contexte où il habite, mais aussi de sa personnalité, donc de la façon dont il perçoit sa situation⁶⁷ ».

Nous avons donc mis en évidence qu'il existait des conditions préalables à l'émigration, conditions contraignantes et caractéristiques individuelles. Il s'agira maintenant de voir comment se construit et évolue la volonté de rejoindre le Royaume-Uni.

II- Une volonté de rejoindre le Royaume-Uni

Si les migrants voulant se rendre au Royaume-Uni sont nombreux, il apparaît que leurs projets sont parfois flous et évoluent au fur et à mesure de leur parcours migratoire, parcours semé d'embûches.

⁶³ Wihtol de Wenden Catherine, « Et si l'on ouvrait les frontières ? », L'Histoire, n°73, octobre – novembre 2016. Consulté le 25/05/2018.

⁶⁴ Triest Frédéric, Rea Andrea et Martiniello Marco, « La problématique théorique : le concept de "carrière migratoire", chap. in Martiniello Marco, Rea Andrea, Timmerman Christiane, Wets Johan, *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, op. cit., p. 24.

⁶⁵ Ibid. p. 29.

⁶⁶ Begag Azouz in Martiniello Marco, Rea Andrea, Timmerman Christiane, Wets Johan, « La problématique théorique : le concept de "carrière migratoire" » in *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, Academia Press, 2010, p. 30.

⁶⁷ Ibid. p. 21.

1) La carrière migratoire : un projet évolutif et une rationalité limitée

Un nombre important de migrants souhaitent rejoindre le Royaume-Uni bien qu'il n'est pas possible de chiffrer ce phénomène étant donné qu'il s'agit d'un projet. De plus, le nombre de personnes à Calais ne reflète pas forcément ce phénomène puisque certaines personnes qui y sont présentes ne veulent pas ou plus rejoindre le Royaume-Uni, chose qu'il n'est pas possible de chiffrer non plus mais qui a été mise en évidence au cours de nos entretiens. Néanmoins, des tentatives pour passer la frontière franco-anglaise ont lieu tous les jours et la constitution de jungles, de camps aux abords de la frontière franco-britannique ne peut qu'attester de cette volonté de milliers de personnes de rejoindre le Royaume-Uni parfois au péril de leur vie. Cependant, ce projet migratoire évolue au fil du parcours dont la rationalité apparaît limitée.

A- La rationalité limitée des projets migratoires

Il s'agit d'abord d'un projet flou où différentes motivations s'entremêlent. Ainsi, est souvent évoquée l'idée qu'il existerait un « eldorado » britannique pour reprendre l'expression utilisée dans plusieurs articles de journaux⁶⁸, ou du moins une idée de cet eldorado qui pousserait les individus à vouloir se rendre au Royaume-Uni. Néanmoins, les individus qui souhaitent rejoindre le Royaume-Uni évoquent différentes raisons que nos entretiens ont permis de mettre en évidence. D'abord, une raison que toutes les personnes interrogées, souhaitant à un moment de leur parcours rejoindre le Royaume-Uni mettent en évidence est celle de leur maîtrise de la langue anglaise. En effet, les enquêtés parlent tous anglais, et ont utilisé cette langue au cours de leur voyage. Aujourd'hui, quatre des cinq

⁶⁸ Boudet Alexandre, « Migrants à Calais : pourquoi la Grande-Bretagne est vue comme un eldorado », *Huffingtonpost*, le 30/07/2015, consulté le 19/05/2018.

<https://www.huffingtonpost.fr/2015/07/30/migrants-calais-pourquoi-grande-bretagne-eldorado_n_7901484.html>

Burel Lucas, « Le Royaume-Uni, « Eldorado des migrants » : vraiment ? », *L'obs*, le 30/07/2015, consulté le 19/05/2018.

<<https://www.nouvelobs.com/societe/20150729.OBS3354/le-royaume-uni-eldorado-des-migrants-vraiment.html>>

Millard Robin, « Pour les migrants, l'eldorado britannique tant convoité peut avoir un goût amer », *Le Point*, le 01/08/2015, consulté le 19/05/2018.

<http://www.lepoint.fr/monde/pour-les-migrants-l-eldorado-britannique-tant-convoite-peut-avoir-un-gout-amer-01-08-2015-1954046_24.php>

enquêtés l'utilisent encore en complément du français, du fait qu'ils la maîtrisent souvent mieux. Les personnes interviewées présentent la maîtrise de l'anglais comme l'une des raisons pour eux de rejoindre le Royaume-Uni où l'intégration et les possibilités de travail seront, de fait plus faciles. Ce qu'il est intéressant de remarquer c'est que la seule personne que nous avons interrogée qui n'a jamais souhaité rejoindre le Royaume-Uni, Asad, parlait également anglais. Cependant, il nous a fait part du fait qu'il avait, depuis, oublié beaucoup de mots et contrairement aux autres enquêtés il n'a pas utilisé l'anglais au cours de l'entretien. Ainsi, nous pouvons supposer qu'il avait un niveau d'anglais moindre que les autres personnes que nous avons interrogées et qui souhaitaient rejoindre le Royaume-Uni.

Une autre raison évoquée par les personnes interrogées est la présence de liens familiaux au Royaume-Uni. Ainsi, deux d'entre eux, Noor et Ali, ont des cousins en Angleterre et Merhan a son frère et sa sœur. Si la présence de liens familiaux explique en partie la volonté de rejoindre le Royaume-Uni c'est aussi pour les possibilités que ces liens permettent. Ainsi, il s'agit pour les individus de mobiliser leurs ressources et d'utiliser leur capital social. De fait, s'intégrer dans un pays où l'on connaît déjà des personnes permet une intégration plus rapide et de meilleures chances de trouver un travail comme Noor nous l'a expliqué :

« Il (son cousin) m'a dit tu veux venir en Angleterre c'est mieux pour toi toutes les choses, je peux aider pour toi, il a, là-bas un petit business, il a comme... pas très grand, petit, si tu venir ici tu travailles avec moi, (la) vie un peu facile ici, toutes les choses plus faciles ici pour toi, tu comprends aussi un petit peu (l') anglais, pour toi c'est mieux ici.⁶⁹ »

Cet extrait d'entretien nous permet également de voir que les raisons de rejoindre le Royaume-Uni sont multiples et imbriquées. Les possibilités de travail existent parce que les individus parlent anglais et parce qu'ils connaissent déjà du monde sur place qui peuvent les embaucher directement ou les aider à trouver du travail et à s'intégrer. Cependant, cela ne se limite pas toujours aux personnes qu'ils connaissent déjà sur place mais à toute leur communauté d'origine. Cela a été mis en avant lors de l'un de nos entretiens :

« [Pourquoi tu pensais que c'était plus facile en Angleterre ?]

⁶⁹ Extrait de l'entretien avec Noor, du 11/05/2018.

Parce que il y a la première chose c'est langue, et la deuxième il y a beaucoup de Pakistanais, la troisième j'ai cousins, cousines là-bas en Angleterre.⁷⁰ »

Ainsi, la communauté d'origine, pakistanaise dans ce cas précis, est susceptible d'apporter un soutien sur place ou du moins c'est ce que pense la personne interrogée. Une autre raison au départ pour le Royaume-Uni serait le fait qu'il serait plus facile d'y travailler et de régulariser sa situation qu'en France :

« Tu vois Angleterre (...) la vie c'est un peu possible là-bas. Tu peux travailler aussi, sans le papier. (...) En France, il est compliqué de paper. (...) D'avoir un statut, vraiment c'est compliqué, c'est pour ça j'ai essayé en Angleterre. (...) En France si tu veux, parce que j'étais en Dublin Bulgarie, Hongrie et Serbie, c'est pour ça je voulais en Angleterre, ici c'est problème avec le Dublin.⁷¹ »

Cet extrait met en évidence le manque d'information dont disposent les exilés, informations dont ils dépendent. Ali évoque le fait qu'il serait possible de travailler au Royaume-Uni sans papiers. En effet, cela apparaît plus facile qu'en France notamment du fait qu'il n'existe pas de carte d'identité en Angleterre. Néanmoins, la législation en place l'interdit, les employeurs risquent des sanctions s'ils embauchent des travailleurs clandestins. Ils se doivent donc de vérifier les documents relatifs au permis de séjours des étrangers avant de les embaucher⁷². Ainsi, l'information dont dispose Ali apparaît partielle. De plus, il met en avant le fait qu'il serait plus facile de régulariser sa situation au Royaume-Uni. Cette information peut être nuancée. En effet, il est vrai qu'il est plus facile de régulariser sa situation au Royaume-Uni et d'y avoir le statut de réfugié, une protection subsidiaire ou un titre de séjour pour des raisons humanitaires : le taux de réponses positives y étant de 37% contre 26% en France pour l'année 2015 pour les décisions en première instance. Néanmoins, la France, soumise à davantage de demandes que le Royaume-Uni, a accordé plus de décisions positives pour la même année soit 26 015 contre 17 920 pour le Royaume Uni⁷³. Ceci s'explique notamment par sa situation géographique qui, de fait rend

⁷⁰ Extrait de l'entretien avec Ali, du 11/03/2018.

⁷¹ Extrait de l'entretien avec Ali, du 11/03/2018.

⁷² Le JDD, « Migrants : non, on ne peut pas travailler au Royaume-Uni sans "papiers d'identité", le 29/07/2015, mis à jour le 20/06/2017, consulté le 20/05/2018.

<<https://www.lejdd.fr/Politique/Migrants-non-on-ne-peut-pas-travailler-au-Royaume-Uni-sans-papiers-d-identite-744408>>

⁷³ Eurostat, « Décisions sur les demandes d'asile dans l'UE », 20/04/2016, consulté le 20/05/2018.

le territoire français davantage accessible que celui du Royaume-Uni. Ainsi, l'idée selon laquelle il serait plus facile d'avoir des papiers en Angleterre qu'en France est à nuancer. Cependant, le Royaume-Uni met en place, tout comme la France le règlement Dublin et donc n'étudie pas les demandes d'asile des personnes qui se sont faites contrôlées dans un autre pays de l'Union Européenne. Ainsi, l'extrait d'entretien ci-dessus met en avant une méconnaissance de la procédure d'asile et d'immigration du Royaume-Uni par la personne interrogée.

Nous pouvons voir ici un lien avec les travaux de Giulia Scalettaris, Alessandro Monsutti et Antonio Donini au sujet des migrations afghanes en Europe. En effet, leur recherche démontre notamment que les décisions prises par les individus prennent peu en compte les politiques mises en place par les États et leurs différentes pratiques⁷⁴. Nous observons cela avec les personnes interrogées puisqu'une personne nous a fait part du fait qu'il était plus facile d'aller au Royaume-Uni puisque ce dernier ne mettait pas en place la procédure Dublin, information erronée. Les autres enquêtés n'ont pas évoqué la politique d'asile du Royaume-Uni lors de nos entretiens. Alors même que cette dernière apparaît très importante dans leur projet migratoire, puisqu'ils avaient tous pour objectif de demander l'asile politique. Néanmoins, quatre personnes sur les cinq interrogées ont été interpellées dans un des pays de l'Union européenne et leurs empreintes ont été enregistrées. Cela entraînait de fait une probabilité très faible de pouvoir demander l'asile politique au Royaume-Uni. Ainsi, les différentes politiques mises en place au sein de l'Union européenne sont peu prises en compte dans les décisions prises, cela apparaît parfois relever d'une méconnaissance, d'autre fois d'un refus de la fatalité.

A titre de comparaison, il est intéressant de voir que la personne interrogée qui souhaitait dès le début de son parcours rejoindre la France n'a pas su nous donner de réelles raisons à ce projet migratoire. A la question de savoir pourquoi il a choisi avec sa sœur de venir en France, il nous répond qu'il ne sait pas, puis nous dit qu'ils ont regardé différents pays et qu'ils ont choisi la France parce que c'est un pays libre et qu'ils avaient besoin de partir rapidement de leur pays⁷⁵. Cela montre que les décisions sont prises selon une

<<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7233427/3-20042016-APFR.pdf/ec39010f-9f64-45e5-a57c-ec8cb05a5b2f>>

⁷⁴ Donini Antonion, Monsutti Alessandro, Scalettaris Giulia, « Afghans on the move: Seeking Protection and Refuge in Europe », *Global Migration Research Paper*, n°17, 2016.

⁷⁵ Entretien avec Asad, du 04/04/2018.

rationalité limitée, concept forgé par Herbert Simon qui postule qu'en situation complexe, les individus font des choix selon les informations dont ils disposent et leurs propres critères⁷⁶. Il ne s'agit donc pas du meilleur choix possible objectivement mais subjectivement. Cela est à lier également avec la rapidité ou non du départ des individus. En effet, Asad nous a confié être parti très vite d'Iran, en une journée, il n'a donc, de fait pas eu le temps nécessaire à l'établissement d'un projet réfléchi et rationnel.

Ainsi, nous voyons bien qu'il existe pour les individus de multiples raisons de se rendre au Royaume-Uni, raisons qui sont souvent imbriquées. Néanmoins, ce projet de se rendre au Royaume-Uni n'est pas toujours formulé au début de leur parcours migratoire, il peut intervenir plus tard, au cours de ce parcours.

B- Des carrières migratoires en évolution

Si certains exilés souhaitent rejoindre un pays bien précis dès le début de leur parcours et ne changent pas d'avis pendant le voyage, pour d'autres personnes le projet migratoire semble davantage mouvant, il se redéfinit au cours du parcours. Il ne s'agit pas d'une migration d'un pays A à un pays B, le parcours et le projet migratoire apparaissent plus complexe, ils évoluent au cours du temps. En effet, « Selon Becker, la carrière n'est pas qu'une succession d'étapes objectives. Sa dynamique est changeante et n'est pas fixée une fois pour toutes puisqu'elle évolue dans le temps en ce qui concerne les points de vue, la direction ou la destination qu'elle prend⁷⁷ ». Ainsi, la destination fixée par les individus peut changer au cours de l'expérience migratoire. Au cours de nos entretiens, cette idée a été confortée notamment pour deux des individus en présence, qui ne souhaitaient pas rejoindre le Royaume-Uni au début de leur parcours : leur projet de s'y installer est arrivé plus tard. Cela a été le cas pour Abdo, qui dans un premier temps est allé en Tunisie afin de se rendre au bureau des Nations Unies pour demander l'asile politique dans un pays anglophone : États-Unis, Canada, Australie, Angleterre. C'est suite à ce premier échec qu'il prend la décision d'aller en Libye pour se rendre en Europe avec le projet d'aller au Royaume-Uni. Nous voyons donc ici une réorientation et une évolution du projet migratoire qui s'adapte

⁷⁶ Quinet Catherine, « Herbert Simon et la rationalité », *Revue française d'économie*, volume 9, n°1, 1994, p 134.

⁷⁷ Triest Frédéric, Rea Andrea et Martiniello Marco, « La problématique théorique : le concept de "carrière migratoire", chap. in *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique, op. cit.* p. 21.

aux contraintes, aux obstacles et échecs rencontrés. Pour Noor, l'évolution de son projet migratoire ne fait pas suite à un échec, mais elle n'en est pas moins pertinente :

« Je n'ai pas compris ce que je fais maintenant, juste j'arrête Afghanistan, quand j'arrête Afghanistan j'arrive dans la Turquie, je voudrais rester en Turquie mais mon père, mes amis ont pas accepté, ils ont dit la vie c'est compliqué ici pour toi, si tu pars dans l'Europe plus facile pour toi, la vie là-bas, après j'ai ok je vais venir, j'ai accepté. (...) J'arrive dans l'Allemagne, j'ai habité pendant quatre mois en Allemagne, quand j'arrive je dis je reste en Allemagne, après quatre mois je dis je veux pas rester, je veux passer (en) Suède, après c'est pas possible, (...) parce que si je veux partir directement dans le train, autre pays, Danemark prendre mes empreintes, à cause de ça, peur, pas partie comme ça, ok je change, mon cousin que j'ai appelé (...) parce que mon cousin n'avait pas compris que je voulais venir en Europe, il m'a appelé, j'ai dit je suis en Allemagne, directement il m'a dit tu veux venir en Angleterre c'est mieux pour toi toutes les choses.⁷⁸

Cet entretien met en avant une évolution du projet migratoire qui évolue selon les contextes et les conseils reçus. Si cette évolution n'est pas le fruit d'un échec, elle vient du fait que l'enquêté n'a pas eu le temps de prévoir son parcours migratoire, d'y penser avant son départ puisqu'il a dû partir d'Afghanistan en une nuit. De fait il n'avait pas de destination fixée à l'avance. Ainsi, nous voyons que la migration se fait par étapes, liées les unes aux autres. Il s'agit d'un processus qui évolue dans le temps. De ce fait, nous pouvons généraliser la conclusion d'Azita Bathaïe au sujet des migrations afghanes : « Le projet migratoire s'ajuste et se redéfinit au fur et à mesure de l'itinéraire et aux différentes étapes.⁷⁹ ». Conclusion que nous allons davantage démontrer au sein de notre deuxième partie consacrée à la bifurcation dans les carrières migratoires. Pour le moment nous nous attacherons à voir les difficultés liées au parcours migratoire jusqu'en France.

2) Des carrières migratoires non-linéaires

⁷⁸ Extrait de l'entretien avec Noor, du 11/05/2018.

⁷⁹ Bathaïe Azita, « Les relations familiales à distance. Ethnographie des migrations afghanes », *Autrepart* 2011/1, p. 65.

C'est donc avec l'idée d'une destination précise en tête ou non que les individus entament leur parcours migratoire dans des conditions irrégulières qui de fait rendent leur parcours plus compliqué, long et dangereux comment nous allons maintenant le voir.

A- Des trajectoires distinctes : le choix de la route migratoire

Il existe différentes routes migratoires afin de se rendre au sein de l'Union européenne. La route empruntée par les individus dépend de plusieurs facteurs : d'abord de leur lieu de départ, mais aussi de leur capital économique, social et des informations qu'ils ont réussi à collecter. Ainsi, la quantité de ressources qu'ils ont en leur possession délimite leur espace du possible.

Les principales migratoires sont la route Méditerranéenne centrale, de la Libye à l'Italie, la route Méditerranéenne orientale, de la Turquie à la Grèce, la route des Balkans occidentaux, de la Turquie à la Bulgarie, la route Albanie – Grèce et la route Méditerranéenne occidentale, du Maroc à l'Espagne. Une autre possibilité pour se rendre en Europe est de prendre l'avion, néanmoins, cela nécessite un visa souvent très difficile à se procurer. Les individus doivent donc se procurer de faux documents de voyages. Ces routes apparaissent plus ou moins dangereuses selon qu'elles nécessitent ou non la traversée de la mer Méditerranée mais également selon les périodes, le nombre de migrants qui tentent de venir en Europe et le renforcement ou non des contrôles aux frontières. Ainsi, il s'agit pour les individus de faire un choix, bien que toujours contraint, de la route à emprunter pour se rendre en Europe. Sur les cinq personnes interrogées, trois ont emprunté la route des Balkans, pour ensuite aller en Bulgarie, en Serbie, en Hongrie, en Autriche, en Allemagne ou en Italie et en France. Ils se sont rendus en Turquie depuis l'Iran pour l'un et depuis le Pakistan puis l'Iran pour le deuxième, le troisième a pris l'avion depuis Kaboul avec des documents de voyage légaux. Un quatrième enquêté est parti du Soudan pour aller en Tunisie en avion avec un visa de touriste en règle avant de rejoindre la Libye pour ensuite prendre un bateau et aller en Italie, puis en France. Enfin, la dernière personne s'est rendue en Turquie et a pris un avion pour Paris avec de faux documents de voyage⁸⁰.

⁸⁰ Annexe 2 : carte reprenant schématiquement le parcours des personnes interrogées de leur pays d'origine à Calais.

Ainsi, tous les individus ont un même but : rejoindre l'Union européenne dans un premier temps quel que soit le pays de destination souhaité. Il existe différents moyens pour parvenir à ce même résultat, moyens plus ou moins longs, plus ou moins dangereux et plus ou moins coûteux. Il s'agit donc pour les individus de faire des choix, des choix contraints notamment par la structure des opportunités et des contraintes mais qui comportent tout de même une part de liberté⁸¹, les migrants étant des acteurs et non agents. Le fait de devoir faire des choix et d'être maître de ses choix au cours du parcours migratoire a été mis en avant lors de notre entretien avec Noor :

« J'habite cinq nuits, cinq jours dans la Turquie avec les amis de mon papa. Après je rencontre des gens, si tu me donnes de l'argent, c'est possible que je parte avec toi dans... tu choisis, il y a deux routes : une dans la mer pour la Grèce, j'ai dit c'est pas possible trop dangereux, il m'a dit c'est une autre route, c'est dans la Bulgarie, il est parti avec moi dans la jungle Bulgarie, je lui ai donné l'argent pour lui, après je pars avec lui. (...) J'ai pas accepté beaucoup les routes dangereuses, parce que à cause de ça j'ai donné argent beaucoup.⁸² »

Ainsi, il apparaît que les migrants sont amenés à opérer de véritables choix pendant leur parcours migratoire, choix qui dépendent des différentes ressources qu'ils ont en leur possession notamment le capital économique dont ils disposent, mais aussi le capital social, les informations qu'ils arrivent à recueillir. Ainsi, la mobilisation des ressources apparaît centrale pour la réussite du parcours migratoire. De plus, cet extrait d'entretien nous permet de constater que si les migrants prennent des risques, ils ne les prennent pas sans considération et ne sont pas prêts à tout pour venir en Europe. Leurs choix apparaissent de ce fait en partie rationnels bien que la rationalité soit toujours limitée. Nos entretiens ont permis de mettre en avant la conscience du risque pris par les individus comme Abdo nous l'a confié lors de notre entretien au sujet de l'appel qu'il a passé à ses parents avant de prendre le bateau en Libye pour aller en Italie :

« J'ai dit "Ma mère, toutes les garçons dans le monde un jour ils meurent". (...) J'ai fait ça parce que je veux changer ma vie, je veux changer opportunités dans ma vie. Je veux aider ma vie, je veux aider toi, mon père, mon frère. (...) La mort c'est réalité. Je sais c'est

⁸¹ Triest Frédéric, Rea Andrea et Martiniello Marco, « La problématique théorique : le concept de "carrière migratoire", chap. in *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique, op. cit.* p. 19.

⁸² Extrait de l'entretien avec Noor, du 11/05/2018.

très dangereux mais je ne sais je suis mort ici ou demain ou l'année prochaine. Mais je suis vivant. (...) Je ne vais pas retourner, c'est mon choix, quand je meurs prie pour moi, je t'aime, je t'aime⁸³ ».

Nous constatons bien avec cet extrait d'entretien que la personne avait conscience des risques qu'elle prenait, du risque de, peut-être ne pas arriver vivant. Néanmoins, il a eu le temps de bien réfléchir à son projet, et c'est après avoir pesé le pour et le contre, les coûts et les bénéfices qu'il a pris la décision de rejoindre l'Union européenne par une traversée de la mer Méditerranée. Malgré cela, il nous a confié à propos de sa traversée : « *c'est quelque chose... If told me do it again, NEVER, je ne le referais jamais, jamais, jamais⁸⁴* ». Ainsi, malgré une préparation au départ et un choix réfléchi et assumé, nous voyons que personne ne peut être véritablement prêt à ces difficultés.

Nous avons mis en évidence le fait qu'il existe différents moyens de se rendre au sein de l'Union européenne et plus précisément en France, cependant toutes ces routes apparaissent bien incertaines.

B- Des carrières migratoires incertaines : entre passeurs et contrôles aux frontières

Les carrières migratoires des réfugiés en partance pour l'Europe semblent soumises à de nombreux aléas, c'est pourquoi le résultat en est très incertain. Différents éléments interviennent au cours de cette carrière tels que les politiques migratoires mises en place et les passeurs.

Une figure centrale au sein des parcours migratoires apparaît être celle des passeurs. En effet, pour franchir de manière irrégulière les frontières, les migrants s'adressent à des « professionnels ». Le coût de ces passages varient mais apparaissent très onéreux, les personnes interrogées ayant dépensées entre 8000 et 15 000 euros pour venir en France⁸⁵. Néanmoins, le coût du passage dépend également de l'acquisition de certaines compétences

⁸³ Extrait de l'entretien avec Abdo, du 22/03.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ Nous ne savons pas exactement ce que ces sommes comprennent, si elles comptabilisent également les tentatives de passage vers le Royaume-Uni par exemple.

notamment celle de la négociation. Ainsi, Asad qui a payé 24 000 euros avec sa sœur pour venir en France nous a confié : « *Après dans la prison j'ai vu quelqu'un qui m'a dit « ah tu donnais beaucoup de l'argent ! ». Il avait donné 5000 euros, parce que moi j'étais beaucoup stressé, j'ai donné beaucoup.*⁸⁶ » C'est du fait de son stress et de son inexpérience dans la migration et donc des tarifs pratiqués par les passeurs qu'Asad a payé une somme importante. Ainsi, nous voyons ici qu'il y a des compétences spécifiques à acquérir au cours de l'expérience migratoire et notamment celles de savoir-faire particuliers, de savoir-migrer qu'ils acquièrent notamment dans leurs relations avec les autres migrants⁸⁷ mais également du fait de leur tâtonnements et échecs. Il y a donc un apprentissage à la migration et des compétences particulières nécessaires à la poursuite du parcours et/ou à sa réussite, c'est dans ce sens que nous pouvons parler d'une professionnalisation de la migration, dimension de la notion de carrière⁸⁸.

Nous ne pouvons pas aborder la figure du passeur sans aborder la question du contrôle aux frontières, puisque sans la restriction d'accès à certains territoires, les passeurs n'auraient pas lieu d'être. Le renforcement des contrôles aux frontières plus que de décourager les individus semblent surtout renforcer l'économie souterraine liée aux passages des frontières et donc le rôle des passeurs⁸⁹. Ainsi, il y a eu un renforcement des contrôles aux frontières depuis quelques années et notamment suite à l'arrivée importante de migrants au sein de l'Union européenne en 2015. En effet, il y a eu la création du corps européen de garde-frontières et de garde-côtes en octobre 2016 et le Conseil européen a appelé les États européens à renforcer leurs contrôles aux frontières⁹⁰. Il y a eu une remise en place des contrôles à certaines frontières internes de l'Union européenne pour des durées limitées. Un renforcement des frontières extérieures de l'Union européenne a été fait comme l'illustre la construction d'une barrière de 12,5 kilomètres entre la Grèce et la Turquie en 2012, un mur de barbelés entre la Bulgarie et la Turquie en 2014, une barrière entre la Hongrie et la Serbie en 2015, renforcée en 2017⁹¹...

⁸⁶ Extrait de l'entretien avec Asad, du 04/04/2018

⁸⁷ Bathaïe, Azita. « La Grèce, une étape cruciale dans le parcours migratoire des Afghans depuis la frontière iranienne jusqu'en Europe », *Méditerranée*, vol. 113, no. 2, 2009, p. 71.

⁸⁸ Martiniello Marco, Rea Andrea, « Des flux migratoires aux carrières migratoires », op. cit. p. 5.

⁸⁹ Gastaut Yvan et Wihtol de Wenden Catherine, « Réfléchir la traversée des frontières », *Hommes et migrations*, 1304 | 2013. p. 8.

⁹⁰ Conseil européen, Conseil de l'Union européenne « Renforcer les frontières extérieures de l'Union européenne », 18/12/2017, Consulté le 21/06/2018.

<<http://www.consilium.europa.eu/fr/policies/migratory-pressures/strengthening-external-borders/>>

⁹¹ Zerroukly Majid, « Migrants : quand l'Europe s'emmure », *Le Monde*, le 03/09/2015, consulté le 22/05/2018.

Par conséquent, passer les frontières, notamment celles aux abords de l'Union européenne et de l'espace Schengen apparaît, de fait, de plus en plus compliqué pour les individus dont l'objectif premier est d'éviter de se faire contrôler avant leur pays de destination finale. Cela afin d'éviter un renvoi dans leur pays ou dans un pays tiers mais surtout pour éviter de devoir demander l'asile politique dans le premier pays de l'Union européenne au sein duquel ils se sont fait contrôler comme le prévoient les accords de Dublin⁹². Les personnes interrogées sont toutes conscientes de cette politique mise en place au sein de l'Union européenne comme l'explique Abdo qui a manifesté, sans succès, avec deux cents cinquante migrants sur l'île de Lampedusa contre cette politique et la prise des empreintes des exilés :

« I stay to Lampedusa two months because j'ai, nous (ne) voulions pas donner nos empreintes. (...) J'ai refusé, nous refusons... because it's my right. (...) Après demonstration in Lampedusa... Nous faisons beaucoup de réunions au camp avec les amis (...) je parle très fort : nous sommes arrivés, c'était très difficile, très dangereux, c'est notre choix, mon choix, nous (ne) sommes pas des esclaves, nous sommes libres, libres c'est comme ça. Après nous faisons comme une démonstration dans la rue. (...) J'ai dessiné beaucoup de papiers, écrit, et nous sommes partis à Lampedusa, "no fingerprints". (...) Nous sommes arrivés là-bas, tous les garçons, on était 250 personnes⁹³. »

Cet extrait d'entretien met en avant cette connaissance des politiques et des pratiques de l'Union européenne, du moins pour ce qui est des accords de Dublin. Il montre une détermination de l'enquêté pour atteindre son objectif et un refus de la fatalité, que nous pouvons corrélérer avec son engagement militant au Soudan. De plus, il nous a confié le fait que les autorités leurs faisaient croire, à lui et aux autres exilés, que la prise des empreintes n'avait rien à voir avec la demande d'asile et le règlement de Dublin. Néanmoins, il a fait la connaissance d'une personne devenue son amie, bénévole ou salariée, qui lui a confié que cette prise d'empreintes était bien pour la demande d'asile. De ce fait, nous voyons ici l'importance des relations sociales liées et qui peuvent aider les migrants dans leurs parcours par un accès aux informations dont ils ne disposent pas toujours. Malgré cela, cet enquêté

<https://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2015/09/03/migrants-quand-l-europe-s-emmure_4744960_1654200.html>

⁹² Bathaïe, Azita. « La Grèce, une étape cruciale dans le parcours migratoire des Afghans depuis la frontière iranienne jusqu'en Europe », op. cit. p. 73.

⁹³ Extrait de l'entretien avec Abdo, du 22/03.

tout comme trois autres ont dû donner leurs empreintes lors d'un contrôle, l'un en Bulgarie, en Serbie et en Hongrie, un autre à Paris à sa descente d'avion, le troisième en Hongrie. Cela a donc pour conséquence l'activation de la procédure de Dublin en cas de nouveau contrôle dans un autre pays de l'Union européenne ou en cas de demande d'asile dans un autre État. Ainsi, ces contrôles ont des conséquences sur le projet migratoire des individus et sont un obstacle à leur réussite.

Cet extrait d'entretien met également en avant une autre problématique pour les migrants qui est celle des camps d'enfermement, d'attente ou de détention, camps où les migrants sont enfermés après leur contrôle et en attente de l'analyse de leur situation. Ainsi, quatre des cinq personnes interrogées ont été dans des camps pour des durées plus ou moins longues : quelques semaines en Hongrie pour l'un, trois semaines à Paris pour un autre ; deux mois à Lampedusa pour le troisième ; six mois en Hongrie pour le dernier où il a dû déboursier 1 000 euros pour pouvoir en sortir. Ainsi, les individus ont fait face à la violence du camp en tant que privation de liberté comme le développe Chowra Makaremi dans l'ouvrage *Enfermés dehors : enquête sur le confinement des étrangers*⁹⁴. Ainsi, ces différentes arrestations et enfermements montrent la difficulté du parcours migratoire en situation irrégulière avec des obstacles importants qui de fait rallongent le parcours migratoire et le rend plus difficile et semé d'échecs par rapport aux objectifs fixés. Des échecs qui prennent la forme des contrôles aux frontières mais aussi de refoulements dans un pays tiers comme cela a été le cas pour l'un de nos enquêtés qui à son arrivée en Italie a été refoulé en Autriche. Ce refoulement peut être perçu comme un échec ou du moins comme une perte de temps, un retour en arrière. Passer les frontières peut également nécessiter plusieurs tentatives notamment à Vintimille où un des enquêtés, malade à ce moment de son voyage a dû s'y reprendre à trois fois pour passer. Il faut ajouter à cela des violences policières qui interviennent parfois lors des arrestations, détentions des migrants notamment en Hongrie comme nous en a fait part un de nos enquêtés⁹⁵. Ainsi, c'est le parcours dans son ensemble qui se déroule dans des conditions difficiles.

⁹⁴ Makaremi Chowra, « le camp comme limite et comme espace politique », in *enfermés dehors : enquêtes sur le confinement des étrangers*, édition du croquant, 2009, p. 37.

⁹⁵ « Après je suis allé en Hongrie et la police m'a arrêté là-bas, six mois de prison en Hongrie. Ils m'ont tapé, ma main, la main elle est cassée, mon pied aussi, les deux ». Extrait de l'entretien avec Asad du 04/04/2018.

C- Se déplacer dans des conditions irrégulières : un parcours difficile et risqué

Si les conditions de détentions, d'arrestations rendent les carrières migratoires difficiles, les conditions de vie, de déplacement lors du parcours le sont tout autant. Notamment dans les montagnes à Vintimille, dans des jungles comme en Bulgarie où les conditions de vie sont très difficiles, l'une des personnes interrogée nous a parlé de son parcours en ces termes :

« Je pensais pendant le voyage ok maintenant je serais mort, I will be killed, je pensais seulement pendant le voyage, par exemple Turquie, en Iran, en Serbie, je pensais seulement ça. (...) Je vais mourir, maintenant et après cinq minutes après c'est comme ça, je pensais comme ça, chaque jour, chaque jour, parce que y a beaucoup de problème, j'ai vu beaucoup de morts, personnes dans les jungles, en Bulgarie, en Hongrie... J'ai vu beaucoup de gens dans Bulgarie jungle, perdus trois enfants et cinq personnes perdues, je sais pas si, parce que les réfugiés on voyage dans la nuit, c'est pour ça, ils se perdent... »

Cet extrait d'entretien montre bien la difficulté de la carrière migratoire, l'incertitude importante des personnes qui voyagent dans ces conditions, la peur également de ne pas survivre puisqu'à la vue de cet extrait d'entretien, leur parcours peut être bien assimilé à de la survie. De plus, certains individus se retrouvent démunis au cours de leur parcours, sans ressources, sans savoir où aller, que faire. C'est le cas de Merhan lorsqu'il sort du centre de détention de l'aéroport Charles de Gaulle après trois semaines d'enfermement et le dépôt, contraint d'une demande d'asile en France :

« J'étais libéré de prison, j'avais aucun hébergement, mais j'étais confus, je fais quoi, je suis complètement perdu. J'ai dormi dans la rue pendant quelques jours, j'ai dormi dans des gares station. Après quelqu'un m'a dit qu'il y a une place, une jungle à Calais. J'étais à Paris et quelqu'un m'a dit. »⁹⁶

Nous voyons bien ici la confusion dans laquelle l'enquêté se trouve quand il arrive à Paris, il est seul, ne parle pas français et n'a pas de projet en vue. Il souhaitait rejoindre le Royaume-Uni, mais son interpellation l'a contraint à demander l'asile politique en France.

⁹⁶ Extrait de l'entretien avec Mehram, du 15/03/2018.

Il n'avait rien de prévu à son arrivée en France. Cela met en avant le fait que les projets migratoires sont parfois peu construits, il s'agit d'une idée, d'un projet mais qui n'est pas abouti. De fait, il apparaît que l'objectif principal des individus soit, dans un premier temps d'entrer dans l'Union européenne. C'est seulement après, en fonction du contexte, des opportunités qui se présentent, des rencontres que le projet migratoire se précise et se redéfinit⁹⁷. Le parcours migratoire n'est pas toujours bien préparé à l'avance. Ainsi, il apparaît que le projet migratoire, la carrière migratoire se fait donc par étape, des étapes qui sont liées entre elles et qui s'accompagnent d'un apprentissage, un savoir-migrer qui se développe puisque chez Becker, le concept de carrière « renvoie à ces idées de processus et de contexte⁹⁸ ».

Ainsi, lorsque les migrants décident de partir en Europe, leur projet n'est pas toujours bien fixé et préparé à l'avance, il évolue dans le temps selon les obstacles, les contraintes et les opportunités rencontrées avec des conditions de vie souvent difficiles qui demandent de la force et du courage, un refus de la fatalité afin d'atteindre l'objectif fixé : aller au Royaume-Uni. Il apparaît donc que lorsque que les individus arrivent à rejoindre Calais afin de passer en Angleterre, ils sont déjà fatigués avec un voyage éprouvant derrière eux autant mentalement que physiquement. Qui plus est, beaucoup d'entre eux ont déjà leurs empreintes enregistrées dans un pays de l'Union européenne. Ils risquent donc de se faire reconduire dans ce pays en cas de contrôles ou s'ils déposent une demande d'asile en France ou au Royaume-Uni. Ainsi, leur situation apparaît bien incertaine.

III- La frontière franco-britannique : obstacle infranchissable et biopouvoir

Les réfugiés arrivent à Calais dans l'objectif de passer en Angleterre. Nous allons d'abord étudier comment les individus tentent de franchir la frontière dans un contexte de renforcement de cette dernière. Nous allons ensuite étudier dans quelles conditions de vie se déroulent ces différentes tentatives.

⁹⁷ Bathaïe, Azita. « La Grèce, une étape cruciale dans le parcours migratoire des Afghans depuis la frontière iranienne jusqu'en Europe », op. cit. p. 73.

⁹⁸ Triest Frédéric, Rea Andrea et Martiniello Marco, « La problématique théorique : le concept de "carrière migratoire", chap. in *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, op.cit. p. 11.

1) Passer la frontière franco-britannique dans un contexte de renforcement des frontières

Si les individus tentent de passer en Angleterre, leurs réussites, échecs et déconvenues sont le fruit d'un contexte particulier qui est celui du renforcement des frontières.

A- Une frontière qui se ferme : pour une socio-histoire de la frontière franco-britannique à Calais

Afin de comprendre l'existence d'un dispositif frontalier particulier à Calais, il faut revenir en arrière et replacer cette frontière, sans pour autant être exhaustif, dans son contexte local, régional et européen depuis les années 1990. Pour ce faire, nous nous sommes principalement appuyés sur l'ouvrage *La Jungle de Calais* paru en 2018 sous la direction de Michel Agier⁹⁹.

Au niveau européen, l'histoire de cette frontière est à mettre en relation avec les accords de Schengen et l'ensemble de la politique migratoire de l'Union européenne dont le renforcement des frontières est une composante importante.

« L'histoire de Calais est moins l'histoire d'une migration qui augmente que l'histoire d'une frontière qui se ferme à certaines populations, lesquelles viennent principalement de pays en guerre et de dictatures mais pas seulement »¹⁰⁰. Cette phrase apparaît résumer l'histoire de la frontière franco-britannique à Calais depuis les années 1990. En effet, c'est petit à petit que la frontière va se durcir et les contrôles se renforcer. Au début des années 1990, les migrants présents dans la région le sont dans une indifférence générale des médias et des pouvoirs publics. A l'époque, les contrôles à la frontière ne se font pas sur le territoire français mais de l'autre côté de la Manche, sur le territoire britannique. De plus, le tunnel sous la Manche reliant les deux pays n'existe pas encore, il sera ouvert en 1994 et de fait, créera une nouvelle frontière, souterraine, entre la France et le Royaume-Uni. En vue de cette ouverture, est signé, en 1991, le protocole de Sangatte, qui organise notamment les contrôles d'entrée sur le territoire britannique, qui s'effectueront avant l'entrée du tunnel,

⁹⁹ Agier Michel, *La Jungle de Calais*, Puf, 2018.

¹⁰⁰ *Ibid.* p. 26.

côté français. De manière symétrique, des contrôles français devaient s'effectuer du côté britannique. Avec ce protocole, ce sont les prémices de la politique d'externalisation qui sera mise en place par le Royaume-Uni sur le territoire français quelques années plus tard.

C'est à partir de la fin des années 1990 que la situation va commencer à attirer l'attention avec une augmentation du nombre de migrants sur le territoire notamment due à la guerre du Kosovo. Cela va entraîner une implication et une action conjointe du Royaume-Uni et de la France et une politique qui se durcit à l'encontre des migrants. Des hangars pour abriter les migrants sont ouverts puis fermés par les autorités. Un bras de fer s'engage entre l'État et les associations au cours de l'année 1999 qui se soldera par l'ouverture du camp de Sangatte notamment sous la menace de la venue de l'Abbé Pierre. En parallèle, les mesures de contrôles sont renforcées du côté français et britannique. C'est au cours de l'année 2000 qu'un grillage de 2,80 mètres avec système de détection, est installé autour du port de Calais ainsi que des caméras de vidéosurveillance. Qui plus est, des détecteurs de gaz carbonique sont utilisés afin de détecter la présence de migrants dans les camions. Au niveau du tunnel, c'est en 2001 que les dispositifs augmentent avec un doublage des grillages et l'installation de barbelés à lame de rasoir autour du site. En 2002 c'est au tour de l'aire de chargement de camions de se sécuriser davantage avec de nouveaux grillages. De plus, le Royaume-Uni prête à la France un radar afin de scanner les camions. Enfin, les témoignages de violence policière augmentent. Toutes ces mesures rendent le passage en Angleterre plus difficile et, de fait les migrants restent plus longtemps à Calais et ses alentours. Cela explique en partie l'augmentation du nombre de migrants dans la région.

En 2002, une autre période s'ouvre avec la fermeture du centre de Sangatte dont les activités cessent définitivement le 31 décembre. C'est à cette période que les contrôles britanniques sur le sol français s'intensifient. En décembre 2002, l'opération « Concorde et Ulysse » est mise en place et sera renouvelée à plusieurs reprises, elle vise « à gérer les problèmes d'ordre publics issus de la fermeture du centre, ainsi qu'à l'éloignement des migrants du Calais¹⁰¹ ». Un centre de rétention est créé à Coquelles, en complément du dispositif. L'idée n'est donc pas de régler le problème mais davantage de l'invisibiliser, de disperser et dissuader les migrants en présence par le biais d'arrestations. Il s'agit donc ici

¹⁰¹ *Ibid.* p. 35

de dresser les corps pour reprendre Michel Foucault, afin d'exercer un pouvoir sur les corps individuels, et de les contraindre à renoncer à leur projet.

En 2003, les accords du Touquet sont signés entre la France et le Royaume-Uni. Avec cet accord, la frontière britannique est délocalisée sur le sol français, avec des contrôles frontaliers possibles sur tous les ports de la Manche et de la mer du Nord. Avec cet accord, l'externalisation des frontières britanniques atteint son paroxysme dans une politique européenne globale d'externalisation. De plus, une amende de 200 £ est mise en place pour pénaliser les transporteurs lors de la découverte d'un migrant à l'intérieur de leur camion.

L'année 2005 est marquée par l'augmentation du nombre d'exilés à Calais notamment d'Afghans suivie d'un renforcement des contrôles et des interpellations. En 2009 le gouvernement français décide de prendre des mesures alliant « fermeté et humanité » soit la fermeture de tous les squats et campements qui aura lieu en septembre et octobre 2009, tout en aménageant certains lieux de vie : lieu de distributions de repas, accueil de jour... après concertations avec les associations et la mairie. En juillet 2009, le nombre de migrants atteint entre 1200 et 1400 personnes.

Tout au long de ces années, des associations d'aide aux migrants se sont constituées, que cela soit la Belle Etoile, l'Auberge des Migrants, Salam, Terre d'Errance... Elles tentent d'apporter une aide aux migrants, par la distribution de repas, d'informations et surtout un soutien et une écoute. En 2012, une table ronde est organisée entre les associations et l'État permettant la reprise du dialogue entre les différents interlocuteurs, dialogue rompu depuis 2009.

En 2014, l'année des élections municipales, européennes et de la nomination du gouvernement Valls, les positions gouvernementales se durcissent (après une brève accalmie) avec l'expulsion de plusieurs campements. Le bras de fer entre les associations et l'État reprend de plus bel dans un contexte d'augmentation du nombre de migrants à partir de l'été 2013. De nouveaux accords franco-britanniques sont signés en 2014, 2015 et 2016 qui renforcent les mesures répressives déjà en place.

En 2015 et 2016, c'est au tour de la protection de la rocade portuaire de se renforcer, rocade qui se situe à côté de la Jungle et par laquelle les exilés tentent de monter dans des camions. A partir d'avril 2015, des grillages avec des barbelés sont érigés sur trois kilomètres ainsi qu'un mur de béton atteignant 4 mètres de haut et un kilomètre de long, achevé en décembre 2016.

Ainsi, le renforcement de la frontière franco-britannique à Calais est à remettre au sein d'un temps long. C'est la constitution petit à petit d'une frontière forteresse qui explique l'échec des individus à se rendre au Royaume-Uni. Il s'agit d'une structure qui contraint les projets des individus.

B- Des tentatives de passage infructueuses

C'est dans ces conditions d'un renforcement accru de la frontière depuis trente ans que les individus tentent aujourd'hui de passer au Royaume-Uni. La frontière étant davantage un filtre qu'un mur¹⁰², laissant de côté et luttant contre les « indésirables ». Réussir à franchir cette frontière reste possible mais n'en est pas pour autant facile. Des tentatives se font parfois au péril de la vie des exilés comme en atteste le chiffre de 197 morts à la frontière franco-britannique entre août 1997 et mai 2017¹⁰³. Ainsi, les quatre personnes interrogées qui souhaitaient se rendre au Royaume-Uni ont tenté à plusieurs reprises une traversée de la frontière. Certains ont essayé deux fois, d'autres tellement de fois qu'ils ne parviennent pas à mettre un chiffre dessus. Certains ont essayé pendant deux mois d'autres pendant un an. Pour cela, deux techniques existent : la première nécessite l'aide de passeurs, pour la seconde il s'agit de tenter de monter dans un camion seul. Dans les deux cas, cela apparaît très difficile et plus le nombre de migrants est important plus c'est le cas. De fait, les individus se doivent d'être en bonne santé et en bonnes conditions physiques comme nous l'explique Abdo :

« C'est difficile. J'ai essayé trois fois, c'est très difficile parce qu'il faut beaucoup courir, il y a beaucoup police et moi mon genou s'est cassé, au Soudan quand j'ai été en prison. Surgery pour mon genou. Je ne peux pas courir. J'ai essayé trois fois mais c'était très difficile, la police avec le gaz... Après, j'arrête.¹⁰⁴ »

Ainsi, être en bonne condition physique est une condition nécessaire pour passer en Angleterre mais ne suffit pas. En effet, réussir à franchir le dispositif frontalier sans se faire arrêter nécessite de l'expérience comme nous l'a dit Mehran : « *c'est dur, il faut que tu*

¹⁰² Bassi Marie et Shoshana Fine, « La gouvernance des flux migratoires “indésirables” », *Hommes et migrations*, 1304 | 2013, p. 77.

¹⁰³ Agier Michel, *La Jungle de Calais*, Puf, 2018. p. 68.

¹⁰⁴ Extrait de l'entretien avec Abdo, du 22/03/2018.

expérimentes, essayer plusieurs fois pour réussir¹⁰⁵ ». Ainsi, tenter de passer une fois apparaît difficile notamment sur le plan physique mais également sur le plan moral puisqu'il s'agit de se cacher dans des espaces parfois très restreints à l'intérieur des camions. Mais pour réussir à passer il faut tenter plusieurs fois cette expérience sans pour autant avoir la garantie de réussir :

« Je vais aller à Calais, beaucoup de gens venir à Calais, beaucoup de personnes, c'est un peu compliqué de passer aussi, j'ai essayé beaucoup de fois de passer en Angleterre, c'est très compliqué, parce que beaucoup de gens voudraient passer en Angleterre mais en même temps c'est pas possible, y a des contrôles, beaucoup fois contrôles ont vu moi. Beaucoup de fois c'est comme ça, je sais pas j'ai oublié, trente fois, cinquante fois, contrôlent moi. Ça fait un an, aussi c'est un peu compliqué c'est possible que je passe dans un camion frigo, c'est un peu dangereux, j'ai pas accepté ça. C'est un peu facile, plus qu'un autre camion, autre camion, plus de contrôle. Beaucoup de fois, je sais pas vingt fois que je passais le contrôle France – Angleterre, après c'est un peu compliqué, je fatigue à cause de ça aussi.¹⁰⁶

Avec cet extrait d'entretien plusieurs de choses sont mises en évidence. D'abord, le fait que passer est difficile peu importe le nombre de tentatives. Réussir à monter dans un camion sans être repéré ne suffit pas, il faut également ne pas se faire repérer lors des contrôles à la frontière. Sur ce point la chance, le hasard jouent un rôle important. Il s'agit de passer entre les mailles du filet du dispositif frontalier. Cet extrait nous permet aussi de mettre en évidence que les exilés souhaitant rejoindre le Royaume-Uni ne sont pas prêts à tout pour autant. Il s'agit encore une fois, d'un calcul des risques qui dépend de chaque individu. Avec le temps, l'expérience qui passe, ce calcul peut se modifier, les personnes peuvent être amenées à prendre davantage de risques par exemple, puisqu'au sein d'une carrière il y a « une succession d'adaptations et de réajustements entre structure et projets individuels »¹⁰⁷. L'espace des possibles se modifie et se réajuste en fonction du contexte et de l'expérience personnelle. Néanmoins, tous les individus ne sont pas prêts à prendre des risques considérés comme trop importants pour passer en Angleterre, tout comme ils ne sont parfois, pas prêts à mettre leurs valeurs de côté :

¹⁰⁵ Extrait de l'entretien avec Mehran, du 15/03/2018.

¹⁰⁶ Extrait de l'entretien avec Noor, du 11/05/2018.

¹⁰⁷ Triest Frédéric, Rea Andrea et Martiniello Marco, « La problématique théorique : le concept de "carrière migratoire", chap. in *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique, op.cit.*

« J'ai trouvé aussi ma mère (de cœur) là-bas (...) elle est très gentille, elle habite en Scotland, elle aide pour moi beaucoup de fois, elle regardait quelle route pour passer en Angleterre, c'est un peu très compliqué, c'est juste première chose que j'ai trouvé pour moi mais j'ai pas accepté pour moi. Je suis muslim, elle est jésuite, et elle dit j'ai une enfant, elle est 19 ans, elle dit si vraiment tu te maries avec mon enfant, c'est possible que tu passes avec moi, mais je n'ai pas accepté, sa solution j'ai pas accepté, j'ai dit non, c'est pas possible. ¹⁰⁸ »

Alors qu'il aurait pu se rendre au Royaume-Uni de façon légale (bien qu'un mariage blanc ne le soit pas) dans des conditions, de fait, facilitées par rapport à un passage clandestin, Noor a refusé, mettant en péril son projet migratoire. Ainsi, cela met en évidence que les exilés ne sont pas prêts à tout, sans considération, pour réaliser leur projet : passer en Angleterre.

Enfin, un des éléments qui structurent ces échecs sont les contrôles policiers qui s'accompagnent parfois de violences policières. En effet, lorsque les individus sont trouvés, lors des contrôles policiers, au sein d'un camion, les policiers ne font pas que les empêcher de rejoindre le Royaume-Uni :

*« [Est-ce que quand tu étais à Calais, tu as eu des problèmes avec la police ?]
Bien sûr (rires). Oui bien sûr c'est parce que ça fait un an et demi essaie pour Angleterre, voir beaucoup la police là-bas, parce que la police là-bas c'est pas comme ici par exemple, là-bas si j'ai vu toi dans le camion utiliser le... spray, si prendre toi dans le visage spray, une semaine dormir juste, pas manger... juste tu dors. Quatre cinq fois que je prendre le spray dans le visage, si spray pas compris beaucoup de choses, tu comprends, tu penses que tu es mal à la tête, juste tu dors, cinq fois que j'ai comme ça, c'est aussi taper beaucoup. (...) C'est aussi prendre toi un mois deux mois dans un deport center. Je reste deux mois dans le deport center aussi. ¹⁰⁹ »*

Cette réaction, le rire à cette question ou répondre de façon très spontanée par un « bien-sûr » il y avait des violences policières à Calais comme cela a été le cas pour la majorité des personnes interrogées montre une certaine présence de cette pratique à Calais.

¹⁰⁸ Extrait de l'entretien avec Noor, du 11/05/2018.

¹⁰⁹ Extrait de l'entretien avec Noor, du 11/05/2018.

Ainsi, par les arrestations, les violences qui s'en suivent, mais également le placement en centre de rétention montrent l'importance du biopouvoir développé par Michel Foucault. Il y a, à Calais, une volonté affichée de dresser les corps, de faire comprendre aux individus qu'ils ne sont pas les bienvenus et par tous les moyens de les dissuader de recommencer¹¹⁰. Il s'agit également de fatiguer les corps afin qu'ils ne soient plus aptes à tenter la traversée, cela passe par les violences, les interpellations. Au sujet de la répression policière à Calais, nous pouvons tenter de l'analyser à l'aide des travaux d'Howard Becker. Selon lui « les policiers sont moins concernés par le contenu de telle loi particulière que par le fait que leur travail consiste à faire respecter celle-ci. (...) Il se peut donc que ceux qui font appliquer les lois ne s'intéressent pas à leur contenu, mais simplement au fait que l'existence de celles-ci leur procure un emploi, une profession et une raison d'être¹¹¹ ». Cela explique que les policiers fassent leur travail et donc empêchent les migrants de traverser la frontière. En ce qui concerne la répression et la violence à l'égard des migrants, cela peut s'expliquer par le fait que « les agents et les institutions chargées de faire respecter les lois tendent à avoir une vision pessimiste de la nature humaine. (...) Ils sont sceptiques à l'égard des tentatives pour amender les délinquants¹¹² ». Ainsi, le fait de, quotidiennement empêcher les migrants de traverser la frontière sans résultat aucun, du fait qu'ils recommencent peut entraîner une plus grande répression pour tenter de les contraindre.

Cette volonté de fatiguer les corps passe également par la préservation de cette population d' « indésirables » dans des conditions de vie très précaires.

C- Des conditions de vie précaires et insalubres : le cas de la Jungle de Calais

Les exilés tentant de rejoindre le Royaume-Uni se sont constitués en camps tout le long de la frontière franco-britannique. Ces camps ont pris différentes formes au fil du temps et des politiques mises en place. Ici, nous nous intéresserons principalement à ce qui a été communément appelé la Jungle de Calais, étant donné que c'est dans ce camp que les personnes interrogées ont vécu pendant leur étape à Calais.

¹¹⁰ Agier Michel, *La Jungle de Calais*, Puf, 2018. p. 35.

¹¹¹ Becker Howard, *Outsiders : Etudes de la sociologie de la déviance*, Paris, Éditions Métailié, 1985, p. 180.

¹¹² *Ibid.* p. 181.

A Calais, c'est en avril 2015 que l'État décide de regrouper les migrants à un seul et même endroit : la Jungle de Calais située à 30 kilomètres du centre-ville. Il s'agit d'un camp particulier en trois parties : le centre Jules-Ferry mis en place et financé par l'État et géré sous contrat par l'association La vie active. Y est proposé un accueil de jour dans lequel les exilés peuvent se laver, recueillir des informations juridiques et avoir des consultations médicales. Des distributions de repas sont organisées quotidiennement. 400 places y sont également disponibles pour l'accueil des femmes et des enfants¹¹³. La deuxième partie du centre est composée de containers, mis en place par l'État et gérés par la même association, pouvant accueillir 1500 personnes. Enfin, la dernière partie est un bidonville¹¹⁴.

Ce camp résulte de la volonté étatique d'une mise à l'écart des exilés de la ville, d'une invisibilisation de ces derniers mais également d'une volonté de les contrôler en les réunissant dans un seul et même lieu. Contrôle qui se fait notamment par la forte présence policière aux abords du camp. C'est avec la participation des associations que le camp voit le jour. Le transfert des exilés des divers camps existants à la Lande n'étant possible qu'avec leur participation. Pour ce faire, un compromis a été trouvé entre l'État et les associations, cela prend la forme du centre Jules Ferry, et la promesse du gouvernement de « tolérer » les migrants en présence¹¹⁵.

Une forme de cogestion entre État, associations et exilés se met en place jusqu'au démantèlement du camp en octobre 2016 bien que l'État n'ait jamais reconnu la jungle en tant que « camp »¹¹⁶. La vie dans ce camp semi-étatique reste pour autant très précaire. « Les hommes, qui composent la majorité des migrants sur place, vivent dans des conditions insalubres exposés aux aléas climatiques et aux maladies.¹¹⁷ ». Les personnes interrogées nous ont fait part de cette situation :

¹¹³ La vie active, « Centre Jules Ferry », consulté le 23/05/2018
<<http://julesferry.vieactive.fr/le-centre-jules-ferry/>>

Agier Michel, *La Jungle de Calais*, Puf, 2018. p. 56.

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ *Ibid.* p. 58.

¹¹⁶ Bouagga Yasmine (dir), *De Lesbos à Calais : comment l'Europe fabrique des camps*, *op.cit.* p. 84.

¹¹⁷ *Ibid.* p 85.

« Mais la vie à Calais c'est très compliqué, mais dégueulasse, vraiment, mais c'est très compliqué, c'est à cause, c'est très froid, tu habites dans la... merde, c'est très très compliqué.¹¹⁸ »

« C'est très très difficile, je l'ai vu y a beaucoup de personnes habitent dans les tentes, les gens dorment dehors dans la jungle, pas de nourriture, rien, c'est très difficile.¹¹⁹ »

Ajoutons à cela un nombre d'exilés sur le site qui augmente de façon exponentielle. Très vite, les capacités des associations sont dépassées, entraînant l'arrivée d'ONG internationales. Petit à petit, la vie s'y organise. Des points d'eau, des sanitaires, des éclairages...¹²⁰ sont installés à la suite d'une action en justice menée contre l'État.¹²¹ Des petits commerces voient le jour (notamment du fait de l'éloignement du camp du centre-ville), c'est toute une vie sociale et économique qui s'organise. Tout un provisoire qui s'installe dans la durée. Médecins sans frontières installe des cabanes avant l'interdiction par les pouvoirs publics d'apporter de nouveaux matériaux de construction sur le site empêchant ainsi toute amélioration des conditions de vie. Certains exilés dorment dans des tentes distribuées par les associations¹²². Associations et bénévoles dont le travail permet en partie de compenser les carences des pouvoirs publics et dont le rôle apparaît primordial à la garantie de conditions de vie à défaut d'être dignes, minimales. Des écoles, bibliothèques, églises, mosquées, cuisines... sont construites, des distributions de repas sont organisées tout comme des activités culturelles et artistiques par les associations en présence¹²³.

Vivre au sein de la Jungle n'est pas simple, selon les individus cela a été vécu, avec du recul, avec plus ou moins de difficulté :

« Les conditions de vie c'est très difficile, les gens de Calais, un peu racistes, ils n'aiment pas les réfugiés, et parce que on essaie seulement pour l'Angleterre, on restait à Calais seulement pour rester à Calais, tous les jours. C'est la vie vraiment très très difficile, un jour, 4 mois j'ai été à Calais et un jour j'ai parlé avec ma famille qui m'a dit, t'es content, tu habites où ? J'ai une grande maison, je suis très content, ne t'inquiètes pas.¹²⁴ »

¹¹⁸ Extrait de l'entretien avec Noor, du 11/05/2018.

¹¹⁹ Extrait de l'entretien avec Ali, du 11/03/2018.

¹²⁰ Agier Michel, *La Jungle de Calais*, Puf, 2018. p. 110.

¹²¹ Bouagga Yasmine (dir), *De Lesbos à Calais : comment l'Europe fabrique des camps*, op. cit. p 85.

¹²² *Ibid.* p. 90.

¹²³ *Ibid.* p. 92.

¹²⁴ Extrait de l'entretien avec Ali, du 11/03/2018.

Cet extrait d'entretien met en avant un ressenti personnel reflétant des conditions de vie difficiles mais pas seulement. En effet, il met en avant le racisme dont sont victimes les migrants à Calais, dans un climat de montée de l'extrême droite dans la ville à partir de 2013 notamment¹²⁵. Ce racisme apparaît complexe et multiple mais nous pouvons émettre une hypothèse à partir des travaux d'Howard Becker, qui serait qu'en partie explicative de ce phénomène. En effet, selon lui, « la possession d'une caractéristique déviante déterminée peut avoir une valeur symbolique générale, si bien que les gens présument automatiquement que le sujet possède d'autres caractéristiques prétendument associés à la première¹²⁶ ». Ainsi, nous pouvons supposer que les personnes, ici certains habitants de Calais, considèrent les exilés comme déviants du fait qu'ils ne respectent pas la norme établie : voyager avec un permis de séjour en règle. Ainsi, à cette caractéristique, d'autres vont leur être associées comme par exemple le fait qu'ils ne respectent pas les lois en général d'où l'idée d'une méfiance, d'une peur, d'un racisme envers les migrants présents.

L'extrait d'entretien ci-dessous nous permet également de voir que l'attente apparaît être quelque chose de difficile à vivre avec aucune perspective possible sur le moment à part ce projet de rejoindre le Royaume-Uni. Il met également en avant la pression familiale à la réussite. En effet, il est le seul à nous avoir fait part du fait qu'il « mentait » à sa famille pour la rassurer. Nous pouvons lier cela au fait que sa famille apparaît, contrairement aux autres enquêtés, peu favorisée. Ses parents se sont endettés pour lui, pour lui permettre de vivre dans de meilleures conditions, chose qu'il n'avait pas réussi à faire à ce moment-là de son parcours. Les caractéristiques des acteurs influent donc sur l'expérience vécue. Nous pouvons également faire un lien avec les travaux d'Azita Bathaïe¹²⁷ qui développe, notamment au sujet des migrants afghans, le fait que quand les personnes sont soutenues par leur famille au niveau financier et/ou moral, le migrant peut avoir une responsabilité à « réussir » son parcours migratoire. Cela apparaît être le cas d'Ali, et nous pouvons ajouter le fait que cette pression apparaît plus importante du fait que sa famille ne dispose pas d'un capital économique conséquent, et donc que des sacrifices importants ont été faits pour qu'il aille en Europe.

¹²⁵ Agier Michel, *La Jungle de Calais*, op.cit. p. 51.

¹²⁶ Becker Howard, *Outsiders : études de la sociologie de la déviance*, op.cit. p. 56.

¹²⁷ Bathaïe Azita, « Les relations familiales à distance. Ethnographie des migrations afghanes », *Autrepart* 2011/1 (n°57-58), p. 59-75.

A contrario, Abdo, vivait dans une chambre au sein du camp de containers dans la Jungle, son expérience apparaît, de fait différente de celle des autres personnes interrogées. Les places dans les containers sont accessibles à tous, mais Abdo nous a fait part de la peur des exilés à s’y rendre du fait d’un enregistrement des données biométriques au préalable, données servant à ouvrir les portes des containers. De ce fait, il y a une certaine méfiance vis-à-vis des pouvoirs publics que l’on peut mettre en lien avec la répression policière dont les migrants sont victimes comme nous l’avons déjà vu, ainsi qu’avec la politique publique globale mise en place. De plus, il nous a confié en entretien :

« I was living in the camp because outside it is cold. It was a beautiful live really because I met a lot of people. I spend all day until 8 o’clock outside and I go to sleep in the camp. I met a lot of people, musicians, photographers, violinist, beaucoup de personnes ignorent ça. We talk, partage. J’ai rencontré trois filles à Calais et elles sont devenues mes amies, and I go to la ZAD avec elles, j’y suis resté un mois, it was beautiful ! Un mois à la ZAD. It was very very crazy but when I go back to Calais, ho my god really, I was living in this place? I couldn’t live there. Rester là-bas pour une semaine, c’était difficile, difficile.¹²⁸ »

Ainsi, cet extrait d’entretien met plusieurs éléments en avant. D’abord, l’expérience vécu par les individus semble différente. Cela peut être imputé à divers éléments, mais ce qui semble structurant dans l’expérience d’Abdo c’est qu’il vivait dans le camp de containers où les conditions de vie apparaissent meilleures ; il disposait d’un lit, d’un toit... Cela met en avant le fait que l’expérience vécue dans la Jungle est subjective et dépend des expériences vécues auparavant. Dans un premier temps, la vie à la jungle lui convient bien, il met en avant le partage d’expériences, les rencontres..., nous analyserons davantage cela dans la dernière partie. C’est dans un second temps, après être parti un mois dans la zone à défendre de Notre-Dame-Des-Landes avec des amies rencontrées à Calais, et être revenu dans la Jungle qu’il se rend compte des conditions précaires dans lesquelles il vit. De fait, c’est après avoir vécu dans de meilleures conditions que celles de la Jungle, qu’il considère qu’il ne peut plus vivre dans de telles conditions. Le vécu, le ressenti de la Jungle apparaît de ce fait, en partie subjectif.

Cette politique de mise à l’écart des migrants ne s’arrête pas à la constitution d’un camp hors de la ville et hors de la vue. Elle passe également par des interdictions d’accès à

¹²⁸ Extrait d’entretien avec Abdo, du 22/03.

certaines lieux publics de la ville aux migrants, notamment aux terrains de foot municipaux en 2013, à la médiathèque et à la piscine municipale par un changement de règlement respectivement en 2014 et 2015¹²⁹. Il s'agit donc d'une politique de ségrégation sociale et raciale, bien que limitée qui renforce le confinement des migrants dans la Jungle où ils sont assignés et enfermés dehors dans une prison ouverte pour reprendre les termes de Brice Arsène Mankou¹³⁰. Ainsi, il s'agit de maintenir les individus dans une situation précaire afin encore une fois de fatiguer les corps dans un objectif d'auto-expulsion. Objectif qui vient notamment du fait que les exilés viennent de pays en guerre, et donc ils ne peuvent être renvoyés dans leur pays d'origine selon Camille Guenebeaud¹³¹.

Le système politique dans son ensemble pèse sur les individus et les contraint en les empêchant par divers moyens évoqués ci-dessus de se rendre au Royaume-Uni mettant, de ce fait leur projet migratoire, leur projet de vie en péril. Les exilés à Calais se retrouvent donc dans une impasse, ils ne sont ni les bienvenus en France ni au Royaume-Uni. Nous allons donc maintenant nous intéresser à la manière dont les individus sortent de cette impasse par une bifurcation dans leur carrière migratoire.

¹²⁹ *Ibid.* p. 58.

¹³⁰ Brice Arsène Mankou, « Calais, une prison ouverte pour les migrants », *Hommes et migrations*, 1304 | 2013,

¹³¹ Guenebeaud Camille. « Le corps face à la frontière. Étude de la répression des migrants sans-papiers à la frontière franco-britannique », *Corps*, vol. 14, no. 1, 2016, p. 31.

Partie 2 - La bifurcation dans la « carrière migratoire »

Les exilés à Calais se retrouvent donc dans une impasse du fait d'une impossibilité de se rendre au Royaume-Uni. Cette impossibilité remet en question leur projet et leur carrière migratoire, dont la finalité devait être le Royaume-Uni. Il s'agit donc pour eux de trouver une autre issue à leur projet par une reconfiguration de leur carrière migratoire. Pour cela ils doivent, dans un premier temps sortir de l'impasse dans laquelle ils se trouvent ce qui passe d'abord par une prise de conscience de cette impasse (I). Dans un deuxième temps, il s'agit, pour les individus interrogés, de se régulariser en France, choix contraint mais qui apparaît comme une solution à l'impasse dans laquelle ils se trouvent (II). Enfin, dans le même temps de cette régularisation et bien après, il s'agit pour eux de s'intégrer à la société française, qui apparaît comme une étape importante de leur carrière migratoire et qui leur permet de sortir, en partie, de la déviance dans laquelle ils sont considérés (III).

I- L'impasse britannique pour les migrants à Calais

La Jungle de Calais est donc un lieu où les migrants sont réunis et mis à l'écart, dans lequel le gouvernement a développé toute une politique de biopouvoir. Il en est de même avec les tentatives de franchissement de la frontière et leur répression. Ainsi, les individus enfermés dehors sont dans une impasse, pour en sortir, ils doivent, d'abord, prendre conscience de celle-ci. Néanmoins, cette prise de conscience et le renoncement à leur projet de rejoindre le Royaume-Uni ne résolvent pas tout.

1) Calais : d'un espace de transit à une impasse

Pour commencer, Calais est un espace de transit où les exilés s'installent de façon provisoire ; néanmoins ce provisoire dure dans le temps. Ainsi, les personnes interrogées sont toutes restées plusieurs mois à Calais, voire plus d'une année. Il s'agit du temps qu'il leur a fallu, pour tenter de rejoindre l'Angleterre, y renoncer et trouver une autre perspective pour leur futur. Cela met en avant le fait que « la carrière est un processus. Elle se construit donc dans le temps¹³² ». Ainsi, si les individus tentent, à leur arrivée à Calais de rejoindre le

¹³² Triest Frédéric, Rea Andrea et Martiniello Marco, « La problématique théorique : le concept de "carrière migratoire", chap. in *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, op.cit. p. 13.

Royaume-Uni, objectif qu'ils se sont fixés, certains renoncent à cet objectif et ce, pour des raisons diverses. Sur les quatre personnes interrogées souhaitant aller au Royaume-Uni, un a arrêté suite à une impossibilité de courir et donc, après deux essais, d'une prise de conscience qu'il ne possède pas les aptitudes nécessaires pour traverser la frontière de façon illégale.

Le second, Mehran, a tenté pendant deux mois de rejoindre le Royaume-Uni après son arrivée à Calais. Cependant, très vite il décide de renoncer à cet objectif, et ce en raison des politiques migratoires en vigueur dans l'Union européenne et notamment de la procédure de Dublin. En effet, Mehran est arrivé à Paris depuis la Turquie en avion à l'aide d'un faux passeport. A son arrivée, il s'est fait contrôler et a été placé en centre de détention pendant plusieurs semaines, il a donc dû faire une demande d'asile en France, bien qu'il souhaitait se rendre en Angleterre. C'est à sa sortie du centre, et après quelques jours d'errances à Paris qu'il rejoint Calais puis la jungle où il tente de passer en Angleterre. C'est après deux mois de tentatives, qu'il renonce à son projet comme il nous l'explique :

« C'est dur, il faut que tu expérimentes, essayer plusieurs fois pour réussir. Moi j'ai essayé deux fois et j'ai vu que c'était très compliqué parce que après ça j'arrête. (...) Une avocate d'Angleterre lui a dit à ma sœur que si je venais en Angleterre, la police, je serais renvoyé en France. C'est pour ça j'étais obligé de rester en France¹³³. »

Cet extrait d'entretien, nous permet de constater que la décision de Mehran d'arrêter de tenter de passer en Angleterre est lié à plusieurs choses : d'abord la difficulté à rejoindre le Royaume-Uni. En effet, dans un premier temps il nous explique que c'est la difficulté des tentatives et des échecs qui explique sa décision. Néanmoins, cette dernière est à corrélérer à un autre facteur : la procédure de Dublin. En effet, il apparaît que celle-ci a un impact sur les carrières des individus lorsqu'ils prennent conscience des conséquences de leurs interpellations dans un pays européen autre que celui de leur destination. L'enquêté a pu avoir accès à des informations vérifiées du fait que sa sœur vive au Royaume-Uni et demande conseil auprès d'une avocate. Ces relations sociales et les personnes qu'il connaît au Royaume-Uni lui permettent d'avoir un accès à cette information importante, ce qui n'est pas donné à tout le monde. Encore une fois, cela nous permet de voir l'importance du capital

¹³³ Extrait d'entretien avec Mehran, du 14/03/2018.

social dans les carrières migratoires. Ainsi, Mehran prend conscience du fait que s'il parvient à aller en Angleterre, il ne pourra pas régulariser sa situation dans ce pays et sera renvoyé en France s'il se fait interpeller ou s'il fait une demande d'asile politique. Par conséquent, il décide de rester en France et de stopper ses tentatives, son projet migratoire devient donc caduc et nécessite une reconfiguration. La procédure Dublin ajoutée à la difficulté de rejoindre le Royaume-Uni apparaît donc structurer sa décision de rester en France et surtout l'y contraindre. L'utilisation du mot « obligé » le montre bien, pour lui il ne s'agit pas d'un choix libre mais d'un choix contraint par la structure des contraintes.

Pour les deux autres individus, la bifurcation de leur carrière migratoire interviendra un peu plus tard comme nous le verrons par la suite. Deux des quatre individus renoncent à leur projet de se rendre au Royaume-Uni après deux et trois tentatives de passage. Bien que cela soit pour des raisons différentes, cela met en avant le fait que les carrières ont vocation à évoluer. Avec le temps et l'expérience, les objectifs changent. Nous pouvons reprendre ici les propos de Frédéric Triest, Andrea Rea et Marco Martiniello, qui dans leur travail *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique* écrivent « étudier la carrière, c'est donc étudier une succession d'adaptations et de réajustements entre structure et projets individuels¹³⁴. » Cette phrase apparaît correspondre particulièrement bien à notre étude des carrières migratoires des exilés. En effet, c'est en fonction de la structure de la politique migratoire européenne (règlement de Dublin et renforcement des frontières) que les individus réajustent leur carrière. Il s'opère un changement de la conception des « possibles »¹³⁵.

Néanmoins, si les individus décident de ne plus tenter de rejoindre le Royaume-Uni, ils sont toujours dans une impasse, celle de la Jungle de Calais.

2) Sortir de l'impasse : une structure des opportunités et des contraintes

Lorsque les exilés à Calais décident de ne plus rejoindre le Royaume-Uni, cela ne signifie pas pour autant que leurs problèmes sont réglés, leur chemin vers la régularisation apparaît encore bien loin. Pendant ce temps, ils n'ont pas d'autres perspectives que celle de

¹³⁴ Triest Frédéric, Rea Andrea et Martiniello Marco, « La problématique théorique : le concept de "carrière migratoire", chap. in *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, op.cit. p. 12.

¹³⁵ *Ibid.*

la Jungle comme l'explique Mehran qui a fait une demande d'asile en France à son arrivée sur le territoire :

« Tu sais je suis resté dans jungle parce que j'avais aucun hébergement, le gouvernement en France m'a pas donné de logement. Tous les réfugiés. Tu sais dans les tentes on a dormi là-bas, nous étions tous demandeurs d'asile.¹³⁶ »

Cet extrait d'entretien nous permet de constater plusieurs éléments. Le premier est que l'État français ne respecte pas ses obligations. En effet, en vertu de la loi il doit, pendant l'examen de la demande d'asile proposer un hébergement aux demandeurs d'asile. Si aucune place n'est disponible, il doit trouver des solutions provisoires d'hébergement comme un hôtel¹³⁷. De ce fait, Mehran se trouve désemparé et reste dans la jungle alors même qu'il a demandé une régularisation de sa situation en France. Son cas n'apparaît pas isolé. Ainsi, pour Mehran, la Jungle apparaît être sa seule perspective en attendant l'étude de son dossier à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). Néanmoins, la structure des opportunités va lui permettre ainsi qu'aux autres enquêtés de sortir de cette impasse.

En effet, il s'agit de l'opportunité d'une reprise d'étude à l'université de Lille. En effet, l'université de Lille en partenariat avec la préfecture du Nord et le Crous, a mis en place un dispositif d'accueil d'étudiants réfugiés ou demandeurs d'asile. Il s'agit de permettre à des réfugiés ou demandeurs d'asile qui souhaitent poursuivre ou reprendre leurs études de le faire au sein de l'université de Lille. Cette reprise fait suite à une année d'étude du français au sein de l'université¹³⁸. Ainsi, l'Université de Lille a ouvert ce dispositif à 80 étudiants en octobre 2016 puis à 51 en septembre 2017. Pour compléter ce dispositif, le Crous de Lille a mis à disposition 70 chambres universitaires, financées par l'État et Adoma.

¹³⁶ Extrait de l'entretien avec Mehran, du

¹³⁷ Service Public, « Droits du demandeur d'asile : soins, logement, aide financière... », 16/10/2017, consulté le 23/05/2018.

<<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32454>>

¹³⁸ Université de Lille, « Présentation du dispositif d'accueil d'étudiants ou demandeurs d'asile – Université de Lille / Crous / Préfecture du Nord », consulté le 23/06/2018.

<https://www.univ-lille.fr/fileadmin/user_upload/docs__pdf__autre_/Formation/Organisation_des_études/Dossier_-_refugies._web_31.01-2.pdf>

Les cinq personnes interrogées ont eu l'opportunité d'intégrer ce dispositif qui leur a permis, en partie, de sortir de l'impasse dans laquelle elles se trouvaient. D'abord, nous pouvons faire le lien ici entre capital culturel et opportunité. En effet, pour intégrer le dispositif, avoir effectué une année d'étude dans l'enseignement supérieur ou avoir un niveau équivalent au Bac (pour la première année de recrutement seulement) était requis. Ainsi, c'est parce que les personnes interrogées avaient fait des études dans leur pays d'origine qu'elles ont pu intégrer ce dispositif.

Ensuite, il apparaît important de s'intéresser à la façon dont les personnes ont pris connaissance de l'existence de ce dispositif. Quatre des personnes interrogées habitaient alors dans la Jungle, le dernier habitait à Calais dans un appartement avec sa sœur, cependant il était également bénévole à la jungle. Il a donc pris connaissance du dispositif en tant que bénévole. Pour les autres personnes, c'est par le biais de bénévoles mais aussi de professeurs venus présenter ce nouveau dispositif dans la Lande qu'ils ont appris l'existence du dispositif. Comme nous l'avons déjà vu, deux personnes avaient déjà renoncé à rejoindre le Royaume-Uni à cette époque. Ils ont donc rapidement vu l'opportunité pour eux de s'intégrer et d'avoir un avenir en France et ont déposé un dossier afin d'entrer dans le dispositif. Les deux autres personnes interrogées essayaient encore de rejoindre le Royaume-Uni depuis plusieurs mois, intégrer le dispositif signifiait donc arrêter leur projet en cours. Cette décision s'est prise avec l'aide de bénévoles mais surtout d'amis. Nous pouvons voir ici une frontière poreuse entre les migrants et les bénévoles, les limites entre ces deux catégories tendent à s'atténuer. En effet, les migrants sont parfois bénévoles, c'est le cas d'Assad, mais surtout ce sont des liens d'amitiés voire familiaux qui se créent entre ces deux groupes, les différences entre eux s'estompent de ce fait. Nous avons constaté cela à la suite de nos entretiens : Noor nous a confié avoir trouvé sa « mère de cœur » à Calais, Ali sa « famille française » à Calais chez laquelle il a dormi quand il était à Calais et qu'il revoit souvent. Pour Abdo, c'est une famille qu'il a trouvée à Carcassonne où il est resté quatre mois après avoir fait sa demande d'asile et donc envoyé en centre d'accueil et d'orientation (CAO) là-bas. Les deux autres enquêtés nous ont parlé d'amis et non de bénévoles. Ainsi, le capital social, les relations sociales établies pendant le parcours migratoire et particulièrement dans la Jungle apparaissent avoir une importance, les bénévoles ayant souvent accès à davantage d'informations que les migrants, c'est par leur biais qu'ils peuvent y avoir accès et c'est notamment grâce à elles que certains d'entre eux ont appris l'existence du dispositif.

Ainsi, c'est par le biais de bénévoles souvent qualifiés d'amis que les enquêtés ont appris l'existence du dispositif. Le lien de confiance établi entre les individus est important pour expliquer le fait qu'ils aient pris en considération cette opportunité. En effet, cela a été mis en évidence lors de l'entretien avec Noor :

« Après c'est université venir dans la jungle mais aussi j'ai une amie, elle est très très gentille, elle s'appelle Anissa, je l'ai rencontré à Calais aussi, elle habite dans le camp, elle finit le droit et venir à Calais pour aider les enfants passer en Angleterre pour passer légalement, c'est une association legaly. (...) Elle travaille parce qu'elle étudie le droit, elle m'a dit c'est un projet que Lille l'université, si c'est possible j'écris ton nom, je lui ai dit c'est possible, elle écrit mon nom dans Lille 3 université.¹³⁹ »

L'enquêté met davantage en avant le fait que ça soit son amie, en qui il avait confiance qui lui a présenté le dispositif, plus que les membres de l'université également présents. Pour ce qui est d'Ali, c'est à « l'école » de la Jungle où il se rendait chaque matin et où des bénévoles donnaient des cours pour apprendre quelques rudiments en français qu'il a appris l'existence du dispositif :

« J'étais là-bas pour les cours de français, chaque matin, pour apprendre le français, après je l'ai vu y a quelques bénévoles qui venaient, qui parlaient pour beaucoup de personnes et moi aussi, j'écoute, ils parlaient de l'université de Lille et moi je pensais seulement Angleterre, je veux aller en Angleterre, y a beaucoup de problèmes en France mais après j'ai vu une fille française qui s'appelle Julie, j'ai parlé avec Julie et elle m'a expliqué toutes les choses, reste en France, vraiment, ici c'est une bonne chance pour toi, tu peux écrire une lettre de motivation, donner tous les documents, avant quand tu étais au Pakistan, tu faisais quoi, besoin de ça. Elle m'a expliqué toutes les choses comme ça, moi j'ai dit ok je vais essayer, mais vraiment je n'étais pas content pour ça, ok je vais essayer mais parce que y a beaucoup de gens qui donnaient le papier, je sais pas il y a pas beaucoup de chances pour moi, je pensais ça.¹⁴⁰ »

Ainsi, Ali a dans un premier temps refusé cette opportunité, voulant rejoindre le Royaume-Uni. Néanmoins, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'une reconfiguration de sa carrière migratoire lui était envisageable du fait de son apprentissage du français. C'est dans

¹³⁹ Extrait de l'entretien avec Noor, du 11/05/2018.

¹⁴⁰ Extrait de l'entretien avec Ali du 11/03/2018.

un second temps alors qu'une bénévoles a pris le temps de lui expliquer, de le convaincre que cela représentait pour lui une réelle opportunité et sous la pression du groupe, il a accepté de déposer un dossier. Néanmoins, il apparaît qu'il ne croyait guère en cette opportunité, qu'il ne pensait pas être pris dans le dispositif. Cela est également mis en avant dans un autre entretien : « *University call me... I forget, je pensais que c'était pas sérieux mais après j'ai repris my email, I accepted, ok it was very beautiful, après j'arrive à Lille, le français c'est très difficile.*¹⁴¹ » Nous voyons donc bien que les individus ne croyaient pas tellement à ce dispositif. Plusieurs raisons peuvent expliquer cela : d'abord le fait de ne pas vouloir trop y croire, ne pas espérer pour ne pas être déçu si cela ne fonctionne pas. Ensuite, nous pouvons supposer qu'il est difficile pour les individus, alors qu'ils sont dans la Jungle, qu'ils vivent dans des conditions insalubres depuis plusieurs mois et qu'ils subissent la répression policière, de penser que les portes de l'université vont s'ouvrir pour eux. De plus, aucun des enquêtés ne pensait reprendre ses études. L'existence de ce dispositif et le fait qu'ils aient été sélectionnés pour l'intégrer a entraîné une bifurcation importante dans leur carrière migratoire. D'une volonté de rejoindre le Royaume-Uni ils sont passés à une reprise d'études en France et donc à une régularisation en France.

Si l'existence du dispositif de l'université de Lille explique en partie cette reconfiguration de stratégie, c'est cette expérience du temps notamment qui structure les carrières, et apparaît importante dans les bifurcations de stratégie. Nous pouvons supposer que c'est cette expérience du temps passé dans la Jungle à Calais mais aussi de tout le parcours migratoire effectué auparavant et la fatigue qui va avec qui entraîne en partie cette reconfiguration dans les carrières migratoires. En effet, pour Frédéric Triest, Andrea Rea et Marco Martiniello « il est par exemple aisément concevable que l'expérience acquise au fur et à mesure par l'acteur réoriente ses projets et les objectifs qu'il poursuit. Le temps joue donc ici un rôle important¹⁴² ». Ainsi, après plusieurs mois pour venir en France suivis de plusieurs mois dans la Jungle, la conception des possibles des individus se modifie, ce qu'ils considèrent comme acceptable évolue. Ce qu'ils auraient peut-être considéré comme un échec quelques mois plus tôt, s'installer en France, devient une opportunité qu'ils ne peuvent se permettre de refuser d'autant plus qu'il s'agit d'une opportunité de reprise d'études qui laisse, de fait entrevoir des perspectives d'avenir. Ainsi, c'est la rencontre entre les

¹⁴¹ Extrait de l'entretien avec Abdo, du 22/03/2018.

¹⁴² Triest Frédéric, Rea Andrea et Martiniello Marco, « La problématique théorique : le concept de "carrière migratoire", chap. in *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique, op. cit.*, p. 13.

ressources des exilés et la structure des opportunités qui construit les carrières des migrants¹⁴³ mais également « aussi bien les faits objectifs relevant de la structure sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu¹⁴⁴ » pour reprendre Howard Becker.

Néanmoins pour que cela soit possible il faut que les individus régularisent leur situation en France par une demande d'asile politique comme nous allons le voir maintenant.

II- La reconfiguration de parcours : la régulation en France

Pour pouvoir s'installer durablement en France et dans l'optique d'une reprise d'étude, les personnes interrogées ont dû faire une demande de régularisation de leur situation notamment par le dépôt d'une demande d'asile en France. Pour comprendre cette régularisation il faut la remettre dans son contexte : celui du démantèlement de la jungle qui a notamment permis aux individus « dublinés » de pouvoir faire leur demande en France. Il s'agit également de voir comment cette étape de la carrière migratoire a été vécu par les personnes.

1) L'opportunité de régulariser sa situation en France

À situation exceptionnelle, règles exceptionnelles. C'est de cette façon que nous pourrions résumer le démantèlement de la Jungle de Calais et les politiques mises en place dans ce contexte particulier notamment la non-application du règlement de Dublin.

Comme nous l'avons déjà évoqué auparavant, la Jungle de Calais est un camp cogéré par l'État, les associations et les migrants où les migrants ont été regroupé en avril 2015. Il s'agit maintenant de s'intéresser à ses conditions de démantèlement qui ont entraîné la mise en place de politiques étatiques particulières. Pour cela, nous allons nous appuyer sur l'ouvrage de Michel Agier, *La Jungle de Calais*¹⁴⁵. Très vite, ce camp prend de l'ampleur et les migrants y affluent. C'est notamment à la suite de contestations de la mairie de Calais et des habitants, qu'une première partie du camp, celle du bidonville est démantelée en mars

¹⁴³ *Ibid.* p. 5.

¹⁴⁴ Becker Howard, *Outsider : étude de la sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985, p. 47.

¹⁴⁵ Agier Michel, *La Jungle de Calais*, *op.cit.*

2016. Pour autant, cela ne résout en rien le problème et le nombre d'exilés continue de croître jusqu'à atteindre 10 000 personnes à l'été 2016. La pression médiatique sur Calais et le camp s'intensifie, l'État est dépassé par la situation et le camp est bientôt décrit dans la presse internationale comme « le plus grand bidonville d'Europe »¹⁴⁶. Ajoutée à cela la multiplication des accidents sur la rocade portuaire du fait de tentatives de blocage du trafic par les migrants afin de monter dans des camions. Tout cela entraîne une pression de la part des entreprises de transport, de la mairie et des opposants politiques au gouvernement. L'État annonce un démantèlement du camp avant la fin de l'année 2016 qui aura finalement lieu à partir du 24 octobre 2016.

Des réunions sont organisées au niveau local entre la préfecture et les associations, des solutions pour les migrants y sont discutées, notamment « un hébergement non conditionné au dépôt de la demande d'asile ; une exonération des « procédures Dublin » pour ceux qui souhaitent demander l'asile en France mais qui ont laissé leurs empreintes dans un autre pays ; une attention particulière aux mineurs isolés, pour lesquels un hébergement sur place est alors envisagé¹⁴⁷ ». La tenue des élections présidentielles au printemps 2017 entraîne une précipitation du gouvernement pour le démantèlement. Avant même ce dernier, des mesures exceptionnelles sont prises conjointement par les Royaume-Uni et la France dont un amendement sur la loi d'immigration de mai 2016. Il prévoit « la possibilité du transfert vers la Grande-Bretagne de mineurs isolés dans les camps de réfugiés, sur des motifs humanitaires et même sans preuve de prise en charge familiale en Grande-Bretagne¹⁴⁸ ».

Il est important de préciser qu'une importante communication de l'État a été organisée lors de ce démantèlement afin de mettre l'accent sur « une opération de mise à l'abri humanitaire ». Ainsi, outre le transfert de 200 mineurs isolés en Grande-Bretagne, le dispositif d'accueil de réfugiés et demandeurs d'asile de l'université de Lille a pris toute sa place dans cette communication étatique. En effet, le dispositif a été présenté par le Ministre de l'Intérieur comme relevant de l'initiative du gouvernement alors même qu'elle est le fruit d'associations locales, d'enseignants et de personnels administratifs de l'université de Lille. Ce dispositif dont le feu vert a été donné quelques jours seulement avant le démantèlement

¹⁴⁶ *Ibid.* p. 167.

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ *Ibid.* p 171.

de la jungle a été utilisé par le gouvernement comme permettant une « sortie "par le haut" de l'indignité¹⁴⁹ » pour reprendre les termes d'un article du *Monde*. C'est également afin de servir cette politique de communication que le dispositif a été ouvert à 80 personnes au lieu des 40 décidés à l'origine¹⁵⁰.

En ce qui concerne les migrants sur place, l'État a donc mis en place une politique d'exception. En effet, l'objectif de ce démantèlement était d'éviter tout retour des exilés à Calais. Pour ce faire, l'État se devait de trouver une solution pour chacun d'entre eux. C'est dans cette idée que la préfète du Pas-de-Calais a annoncé la veille du démantèlement que le « camp de la Lande ne sera plus, mais avec une solution digne pour chacune des personnes, qui demain, pourront à nouveau imaginer leur avenir¹⁵¹ ». Ajoutée à la forte mobilisation associative en présence, a été obtenue la non-application des dispositions de réadmission du règlement Dublin en vertu de l'article 17 qui prévoit qu'un État peut, de manière discrétionnaire, examiner une demande d'asile dont la responsabilité ne lui revient pas en application du même règlement¹⁵². Néanmoins, les engagements pris par l'État sont seulement oraux et aucune garantie n'existe pour les exilés, d'autant plus que l'État demande aux préfetures de ne pas appliquer le règlement Dublin, mais aucun suivi de ces engagements n'a été fait, ce choix a été laissé à la discrétion des préfetures. Ainsi, il a parfois été difficile pour les migrants de faire confiance au gouvernement et de déposer une demande d'asile en France. Néanmoins, deux choix apparaissaient possibles pour eux : faire confiance au gouvernement et déposer une demande d'asile ou ne pas se déclarer ou refuser lors du démantèlement de partir pour un centre d'accueil et d'orientation afin de continuer à essayer de rejoindre le Royaume-Uni et/ou par peur d'être renvoyé dans un autre pays de l'Union européenne. S'ils choisissaient la deuxième option et en cas d'interpellation, ils risquaient une étude plus sévère de leur dossier, selon l'annonce faite par les autorités. De ce fait, ils risquaient le renvoi dans leur pays d'origine ou dans un pays de l'Union européenne où leurs empreintes ont été enregistrées.

¹⁴⁹ Baumard Maryline, « De la « jungle » de Calais à l'université de Lille », *Le Monde*, 20/10/2017, consulté le 26/05/2018.

<https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2017/10/20/de-la-jungle-de-calais-a-l-universite-de-lille_5203787_4497186.html>

¹⁵⁰ Agier Michel, *La Jungle de Calais*, op.cit. p. 175.

¹⁵¹ Agier Michel, *La Jungle de Calais*, op.cit. p. 173.

¹⁵² Direction de l'information légale et administrative, « Demande d'asile relevant d'un autre pays européen », *Service Public*, 11/10/2017, consulté le 26/05/2018.

<<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2717>>

Ainsi, les personnes interrogées ont choisi de demander l'asile en France. Néanmoins, il faut souligner que leurs situations sont différentes les unes des autres. Une personne a fait sa demande d'asile en arrivant à Paris soit dans le premier pays par lequel elle est arrivée dans l'Union européenne. De fait sa demande était déjà en cours d'instruction et ne posait pas de problème par rapport au règlement Dublin. Noor n'était pas dubliné, il a donc pu faire sa demande d'asile en France sans problème une fois la décision prise de rester en France, qu'il faut mettre en lien avec l'existence du dispositif de l'université. En revanche, les trois autres personnes étaient dublinées, le premier en Bulgarie, en Hongrie et en Serbie, le deuxième en Italie et le dernier en Hongrie. Ainsi, ils se trouvaient dans une situation délicate où ils devaient faire confiance aux autorités. Il faut ajouter que si tous ont demandé l'asile en France, cela n'est pas intervenu au même moment de leur parcours, certains l'ont demandé avant de postuler à l'université, d'autres après. Dans le cas d'Abdo, la demande d'asile qu'il a déposée en février 2016, est intéressante à étudier :

« I have friends, they were at OFFI¹⁵³, I met people at OFFI because every mornig j'allais prendre mon café, et on parlait, we talk. I met people to OFFI and became my friends, they tell me "you can't live in this place, this place is not good for you", you know every week they take migrants and give them a chance: today the city is Nantes, today the city is Marseilles... ok vas y take the bus, we have good place... (...) I am waiting, a day the city was Carcassonne, they told me the city is near Spain and nice, « you have to go », and the city, is the big city.¹⁵⁴ »

Cet extrait d'entretien nous permet de voir, encore une fois, l'importance du capital social et des relations sociales. En effet, Abdo est devenu ami avec des salariés de l'OFFI, de fait une relation de confiance s'est établie entre eux. Cela a pu l'aider dans sa prise de décision de rester en France. Ils l'ont en partie convaincu qu'il ne devait pas rester à Calais du fait des conditions de vie et du manque de perspectives d'avenir ajouté au fait qu'il ne tentait plus de rejoindre le Royaume-Uni. De plus, s'il a demandé l'asile en France, c'est parce que la promesse de ne pas le renvoyer en Italie lui a été faite (nous ne savons pas par qui, si cela provenait de ses amis salariés à l'OFFI ou d'autres personnes). Il apparaît également qu'aucune des personnes interrogées ne savait pour autant pourquoi le règlement

¹⁵³ Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

¹⁵⁴ Extrait d'entretien avec Abdo, du 22/03.

de Dublin n'était pas mis en œuvre par les pouvoirs publics. Bien que les individus aient eu accès à l'information principale : la non-application de celui-ci. Nous voyons ici qu'ils ne disposaient pas de toutes les informations leur permettant de prendre la mesure de la situation.

Les conditions de démantèlement de la Jungle nous ont permis de comprendre la décision du gouvernement d'étudier les demandes d'asile qui ne relevaient pas de leur responsabilité. Il apparaît ici qu'il s'agit d'une opportunité pour les exilés et notamment pour ceux que nous avons interrogés, opportunité qui entraîne une bifurcation dans les carrières migratoires puisque d'une volonté de rejoindre le Royaume-Uni, ils sont passés à un arrêt des tentatives de passage vers l'Angleterre, d'une volonté de reprendre leurs études et à une possible régularisation de leur situation bien que ces étapes n'aient pas lieu en même temps pour toutes les personnes interrogées.

Par cette régularisation, les exilés passent ainsi de « clandestins », « sans-papiers » à un statut de demandeur d'asile. Leur statut juridique, dimension constitutive de la notion de carrière, évolue donc et a des conséquences sur leur vie et leur identité sociale. En effet, « selon Catherine Wihtol de Wenden, les systèmes nationaux européens sont "organisés en une série de cercles concentriques hiérarchisés en fonction des statuts juridiques", à l'extrémité desquels on trouve ceux des étrangers non-communautaires non-résidents, ensuite des réfugiés, puis des demandeurs d'asile et, en dernier lieu, des clandestins¹⁵⁵. » Ainsi, le dépôt de leur demande d'asile entraîne de fait une montée dans la hiérarchie des statuts juridiques et donc la reconnaissance de leur identité et de leurs droits. Ce statut possède également des dimensions sociales et politiques. En effet, c'est par ce statut que l'État reconnaît la place de l'individu dans la société (dans l'attente d'une décision définitive) et son existence. De fait, si les individus en procédure n'apparaissent pas pour autant rassurés sur leur sort, ils ne risquent plus l'interpellation et n'ont plus à craindre les contrôles d'identité. Ce changement de statut a, de fait, des conséquences concrètes sur leur existence puisque c'est par le dépôt de cette demande d'asile que les personnes interrogées ont eu accès à un hébergement à savoir des chambres universitaires au titre de CAO.

Nous avons démontré dans l'introduction que le concept de déviance d'Howard Becker, inhérent à celui de carrière, pouvait s'appliquer aux migrants irréguliers du fait du

¹⁵⁵ Triest Frédéric, Rea Andrea et Martiniello Marco, « La problématique théorique : le concept de "carrière migratoire", chap. in *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, op. cit., p. 24.

non-respect de la norme, à savoir circuler avec un titre de séjour en règle. Avec cette régularisation de leur situation, nous pouvons considérer que les exilés sortent, en partie de cette déviance bien qu'ils restent assimilés par la société à des étrangers, d'autant plus que dans l'attente d'une décision définitive, le « bien-fondé » de leur migration reste à prouver.

Néanmoins, déposer une demande d'asile ne signifie pas pour autant que toutes les épreuves sont terminées. L'examen des demandes d'asile prend du temps et apparaît être un parcours long et éprouvant pour les individus.

2) Les épreuves de l'asile en France

Déposer une demande d'asile apparaît être le début d'un long et éprouvant parcours. En effet, l'examen des demandes d'asile prend du temps et différentes étapes existent. La procédure est expliquée sur le site de l'OFPRA¹⁵⁶. D'abord, les exilés doivent se rendre dans une association chargée du « pré-accueil ». C'est au cours de ce rendez-vous que l'association leur fixe un rendez-vous qui aura lieu entre trois et dix jours plus tard au « guichet unique » chargé d'enregistrer la demande d'asile. Le guichet unique est composé de salariés rattachés à la préfecture et de salariés de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFFI). Ainsi, lors de ce rendez-vous, un agent de la préfecture vérifie les informations qui lui ont été transmises par l'association chargée du pré-accueil, il procède au relevé des empreintes digitales puis à un entretien individuel afin de déterminer le pays d'origine de la personne et le pays responsable de sa demande d'asile. C'est à cette étape que la procédure Dublin est mise ou non en œuvre. En ce qui concerne les personnes interrogées, la procédure Dublin n'a pas été enclenchée, la préfecture a ainsi respecté le souhait du gouvernement.

Si le pays responsable de la demande est la France, elle passe entre les mains de l'OFFI. C'est lors de ce même rendez-vous qu'un agent de l'OFFI évalue la situation personnelle du demandeur d'asile et se doit de lui trouver un hébergement s'il n'en dispose pas d'un. Il lui ouvre également les droits à l'allocation pour demandeur d'asile qui est de 6,80 euros par jour pour une personne seule, cela s'explique notamment par le fait que les

¹⁵⁶ Office français de protection des réfugiés et apatrides, « La procédure de demande d'asile », consulté le 26/05/2018.

<<https://www.ofpra.gouv.fr/fr/asile/la-procedure-de-demande-d-asile/demander-l-asile-en-france>>

demandeurs d'asile ne peuvent travailler pendant l'examen de leur demande. Néanmoins, nous avons déjà évoqué le fait que l'État ne respecte pas toujours ses obligations et n'héberge pas tous les demandeurs d'asile comme le veut la loi, c'est pourquoi l'un de nos enquêtés vivait à la Jungle alors qu'il était en cours de demande d'asile. C'est également au titre de cet hébergement que les personnes intégrant le dispositif de l'université sont logées en résidence universitaire. C'est à l'issue de ce rendez-vous qu'une attestation de demande d'asile valide un mois est remise au demandeur. Il a ensuite 21 jours pour envoyer un formulaire de demande d'asile à l'OFPRA qui doit comporter pour toute première demande : deux photos, une signature, l'attestation de demande d'asile, le récit du demandeur en français, les documents de voyages et la copie du titre de séjour s'il en possède. Nous voyons déjà les difficultés liées cette étape. Les demandeurs d'asile déposant une demande en France ne viennent pas, par nature, de France, de ce fait une partie non négligeable d'entre eux ne parle pas ou mal français. De ce fait, faire le récit des persécutions vécues ou risquées dans une langue que nous maîtrisons mal apparaît de fait très compliqué. L'aide extérieure est donc primordiale et notamment celles des associations, qui parfois, avec l'aide de traducteurs aident le demandeur à écrire son récit. Ces différentes étapes administratives apparaissent également difficiles pour les personnes qui ne connaissent pas le système français qui peut être assimilé à un parcours du combattant.

A la suite de cette étape, les demandeurs d'asile reçoivent une convocation pour un entretien au siège de l'OFPRA à Fontenay-sous-Bois. En procédure normale, le délai pour rendre la décision est de six mois pour l'OFPRA, à compter de l'enregistrement de la procédure par l'OFFI. Néanmoins, nos entretiens ont mis en évidence que cela pouvait prendre davantage de temps, une personne a attendu un an avant d'avoir son rendez-vous à l'OFPRA. La décision de l'OFPRA est communiquée au demandeur d'asile par courrier avec accusé de réception, soit elle est positive et le demandeur d'asile accède au statut de réfugié soit elle est négative et il peut, dans un délai d'un mois, faire un recours devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). Sur les cinq personnes interrogées 3 ont à ce jour le statut de réfugié mais seulement deux l'ont obtenu en première instance. Il s'agit de Mehran et de Noor, pour ce dernier son cas apparaît particulier :

« Après ça fait quatre mois, je vais à Paris expliquer, j'ai donné le nom de mon papa, j'ai dit il travaille avec le gouvernement en France, voir tout mon dossier papa, accepté, après ils ont donné pour moi les papiers.¹⁵⁷ »

Cet extrait nous permet de constater que selon l'enquêté son statut de réfugié il le doit à son père et à ses contacts plutôt qu'à un réel examen et prise en considération de sa situation de persécution bien que nous ne puissions savoir ce qui a véritablement joué dans l'examen de sa demande.

Si pour lui comme pour Mehran, leur sort est fixé pour les dix prochaines années, cela n'est pas le cas des autres enquêtés qui ont fait appel devant la CNDA. Ce premier refus n'est pas toujours facile à vivre pour les individus qui ont notamment peur que la procédure Dublin soit activée comme nous l'explique Asad : *« Tous les jours je pensais que demain ils m'envoieraient en Hongrie, encore six mois peut-être un an j'ai prison, tous les jours je pensais.¹⁵⁸ »* Il s'agit d'un stress important pour les personnes.

Le recours devant la CNDA doit contenir divers éléments rédigés en français et doit mentionner « l'objet de la demande et exposer les circonstances, de fait et de droit, invoquées pour contester la décision de l'OFPRA. Le recours doit donc être motivé et expliquer les raisons pour lesquelles le requérant conteste la décision de l'OFPRA¹⁵⁹ ». De plus, toutes les pièces justificatives pouvant prouver la persécution des personnes dans leur pays d'origine doivent être jointes au recours et traduites en français par des traducteurs assermentés. Il est bien précisé que les frais de traduction sont à la charge du demandeur d'asile. Encore une fois, l'aide des associations et d'un avocat n'apparaît pas de trop pour cette étape qui est administrative et technique. De plus, ce recours comme la demande devant l'OFPRA, a un coût que cela soit pour la traduction ou pour les déplacements à l'OFPRA. Ce recours est suivi d'une audience à la CNDA à Paris où le demandeur d'asile peut être assisté d'un interprète. Des questions sont posées au requérant avant que son avocat fasse part de ses observations ; s'il est présent le représentant de l'OFPRA peut en faire de même. En procédure normale, le demandeur a la réponse trois semaines après son audience.

¹⁵⁷ Extrait de l'entretien avec Noor, du 11/05/2018.

¹⁵⁸ Extrait de l'entretien avec Asad, du 04/04/2018.

¹⁵⁹ Cour nationale du droit d'asile, « Introduire un recours devant la CNDA », consulté le 26/06/2018.
<<http://www.cnda.fr/Demarches-et-procedures/Introduire-un-recours-devant-la-CNDA>>

La procédure est donc lourde pour les individus d'autant plus que la CNDA est le dernier recours pour avoir le statut de réfugié. Lors de nos entretiens, nous avons vu le stress que cela peut engendrer sur les personnes. Après la prise de rendez-vous avec l'un de nos enquêtés, celui-ci a préféré décaler notre entretien du fait que son audience devant la CNDA avait lieu quelques jours plus tard et qu'il préférerait consacrer son temps à s'y préparer. Un autre enquêté nous a fait part de la longueur et des conséquences d'une telle procédure sur le moral :

« J'arrive à Lille vraiment je ne travaille pas mon français parce que la CNDA, ma vie, la famille, it's very hard to wait from the CNDA, the moral, quand tu attendais la réponse de la CNDA c'est une mauvaise chose, c'est horrible, parce que, c'est toute ta vie, toute ma vie dépend de cette réponse. Tout ! Je pensais why administration is so slow? why people that they have their home, their cars, travelling and decide for my life for ten years? Why they doing that? It's me and I human. I want to live, not to be rich, I want just live simple life parce que ma vie dans mon pays est dangereuse, j'ai cherché cherché une simple vie, une opportunité. Pourquoi ? Tu penses beaucoup. (...) Aussi c'est très difficile, CNDA, l'amour, ma famille I was in hell really.¹⁶⁰ »

Avec cet extrait d'entretien, nous voyons bien l'impact fort de cette procédure sur le moral des personnes, autant la lenteur de la procédure que le refus de la CNDA. L'enquêté apparaît dépossédé de son avenir, qui n'est plus entre ses mains mais entre celui de l'administration française. Il va jusqu'à comparer cela à l'enfer. Il met également en avant le fait qu'il souhaite vivre une vie simple et donc qu'il ne comprend pas pourquoi une telle procédure existe pour un souhait qui est juste humain à savoir vivre en sécurité et simplement.

Une seule des personnes interrogées a accédé au statut de réfugié sur décision de la CNDA. Les deux dernières personnes se sont vues accorder une carte de séjour en raison de leurs études en France, d'un an renouvelable. L'aide de l'université a été décisive pour cela. En effet, les deux personnes interrogées nous ont fait part qu'à la suite de la décision négative de la CNDA, elles ont eu plusieurs rendez-vous avec des personnes de l'université qui les ont aidés à avoir un statut afin qu'ils puissent continuer leurs études en France et parce qu'elles étaient dans le dispositif. Ainsi nous pouvons faire le lien avec le capital culturel.

¹⁶⁰ Extrait d'entretien avec Abdo, du 22/03/2018.

En effet, si les individus n'avaient pas repris leurs études, ils n'auraient pas pu obtenir un titre de séjour.

Ainsi, nous avons mis en évidence le parcours que représente la demande d'asile en France. Pour l'une des personnes enquêtées, la procédure a duré 18 mois, pour un autre deux ans et demi. Pour les individus, cela représente encore une fois un changement de statut, ils passent de demandeurs d'asile à réfugiés, ou étudiants étrangers. Pour les réfugiés, cela aboutit à une reconnaissance de leurs persécutions ou risques de persécution mais également à une reconnaissance de leur légitimité à migrer. Pour les autres, cela est plus compliqué mais cela aboutit tout de même à la reconnaissance de leur existence et droits sur le territoire français. Cette montée dans la hiérarchie des statuts, pour reprendre la hiérarchie établie par Catherine Wihtol de Wenden¹⁶¹, leurs donne accès à de nouveaux droits comme celui de travailler mais également de pouvoir toucher le RSA ou encore la bourse sur critère sociaux pour les réfugiés étudiants. L'accès à ces statuts donne également une existence civique reconnue pour un temps plus ou moins long selon les statuts. Ainsi, le « statut donne accès au droit et à l'existence civique dans l'espace national de la société d'accueil¹⁶² » comme l'affirme Sayad repris par Frédéric Triest, Andréa Rea et Marco Martiniello. Ainsi, le statut de réfugié apparaît être au sommet de la hiérarchie des statuts pour les demandeurs d'asile, et se voir le reconnaître est, de ce fait important. L'étape de la régulation apparaît être une étape importante dans les parcours migratoires, preuve d'une volonté de s'établir dans un pays pour une durée plus ou moins longue. Néanmoins, l'étape de l'intégration apparaît également importante.

III- Vers un sentiment d'appartenance

¹⁶¹ Wihtol de Wenden Catherine in Triest Frédéric, Rea Andrea et Martiniello Marco, « La problématique théorique : le concept de "carrière migratoire", chap. in *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, op. cit., p. 24.

¹⁶² Triest Frédéric, Rea Andrea et Martiniello Marco, « La problématique théorique : le concept de "carrière migratoire", chap. in *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, op. cit., p. 24.

Les personnes qui demandent l'asile politique en France et souhaitant s'y installer sont confrontées au fait de devoir s'intégrer dans un pays où ils ne souhaitaient pas forcément vivre à l'origine. La notion d'intégration étant discutable, nous lui préférons ici celle de sentiment d'appartenance qui met davantage en avant le ressenti, le vécu des personnes et donc leur subjectivité. En nous appuyant sur le travail de Lucille Guilbert nous définissons le sentiment d'appartenance comme « l'émotion de se considérer comme partie intégrante d'une famille, d'un groupe ou d'un réseau¹⁶³ », ici à la société d'accueil. C'est dans ce sens que nous utiliserons le terme intégrer ou intégration soit au sens de se sentir intégrer. Ainsi, nous verrons qu'il existe des barrières à cela, néanmoins un sentiment d'appartenance peut se développer, il dépend notamment du sentiment de réussite de la carrière migratoire. La carrière migratoire ne se terminant pas avec la fin du parcours migratoire et la régularisation des individus, il s'agit d'un processus qui s'étend sur toute une vie. Les étapes et épreuves vécues pendant le parcours migratoire ayant un impact sur le futur des individus. De plus, la régularisation de leur situation ne signifie pas la fin de la migration, d'autant plus que les titres de séjour accordés le sont pour une durée limitée.

1) Des obstacles objectifs et subjectifs à l'intégration

Différentes barrières existent à l'intégration des réfugiés en France notamment du fait que s'installer en France apparaît être un choix contraint pour une partie d'entre eux, que la procédure de demande d'asile est très longue et du fait de la maîtrise partielle de la langue.

Pour quatre des personnes interrogées, s'installer en France apparaît être un choix contraint comme nous l'avons déjà vu auparavant. Abdo nous a fait part du fait que rester en France ne représente pas pour lui un réel choix :

Pour arriver en Angleterre, il y a plusieurs difficultés, quand j'étais à Calais, la première difficulté, fingerprint in Italie, Dublin parce que si j'arrive, je passais en Angleterre, l'Angleterre retourner moi en Italie. Beaucoup de garçons arrivent Angleterre, retourne Italie... tout commencer à zéro : Vintimille, Nice, Calais, Calais c'est difficile. L'autre

¹⁶³ Guilbert Lucie, « L'expérience migratoire et le sentiment d'appartenance », *Ethnologies*, 27(1), 2005, p. 6.

difficulté la route, le voyage, essayer, la chance, l'opportunité, parce que la météo... Je suis mal, mon genou c'est difficile aussi, j'y pensais beaucoup, si j'arrive en Angleterre beaucoup de difficultés, Angleterre retourner moi, step zéro encore, il y a un choix, demande d'asile en France, tous les migrants en France ici, (les) Soudanais n'ont pas choisi de rester en France, c'est pas un choix. En France, it's not my choice mais je n'ai pas le choix comme tous les migrants. (...) Si je ne suis pas Dublin, maintenant je suis Angleterre avec mon passeport, je suis ici, avec toi maintenant parce que Italie.¹⁶⁴ »

Dans cet extrait d'entretien, Abdo nous explique bien que le principal obstacle à son projet migratoire, soit rejoindre le Royaume-Uni, est que ses empreintes ont été enregistrées en Italie. Il est donc conscient qu'il ne pourra pas demander l'asile politique là-bas. C'est la promesse du gouvernement français de ne pas renvoyer les personnes dublinées dans le premier pays où elles se sont faites contrôlées, qui a entraîné sa décision de s'installer en France et uniquement cela. Ainsi, la France apparaît bien être un choix contraint. Pour certaines personnes, cette contrainte est difficile à accepter et joue sur leur intégration :

« Oui je voulais Angleterre, je suis déçu, j'ai été obligé, mais je suis plus en Iran donc ça va.

[Ce n'est pas ton choix de rester en France ?]

Non c'est la loi qui m'a forcé.

[Si tu pouvais aller vivre en Angleterre...]

100%

[Si demain tu peux aller en Angleterre, t'y vas ?]

Carrément. »

Nous voyons bien que Mehran n'a pas fait le deuil de son projet de rejoindre le Royaume-Uni. Au sein de nos enquêtés, il est celui qui apparaît avoir le plus de mal à accepter cette situation, c'est également celui qui a le plus de liens au Royaume-Uni à savoir son frère et sa sœur. Ainsi, il apparaît ne pas avoir tellement d'attaches en France et il n'hésiterait pas à rejoindre le Royaume-Uni du jour au lendemain s'il le pouvait. Cela apparaît mettre en péril son apprentissage du français. En effet, c'est celui qui semble avoir le plus de mal avec cette langue, non pas qu'il parle moins bien que les autres personnes interrogées, il est surtout plus mal à l'aise à l'idée de parler français. Il n'a pas confiance en

¹⁶⁴ Entretien avec Abdo, du 22/03/2018.

lui et cela lui demande davantage d'efforts. Avant notre entretien, il nous a demandé les questions afin de pouvoir se préparer, face à son insistance et pour le rassurer nous avons décidé de lui en donner quelques unes. Le jour de l'entretien il avait préparé une petite fiche récapitulative de son parcours en France afin de s'appuyer dessus. Pendant l'entretien il a souvent montré par des soufflements notamment, sa difficulté de s'exprimer en français et a conclu l'entretien par « j'ai dépensé toute mon énergie¹⁶⁵ ». Pour lui il s'agissait donc d'un exercice difficile alors même que nous nous connaissions et donc qu'il était relativement en confiance. Il nous a également confié :

« Pour l'instant ça va... les cours, mais la langue française... La majorité des français... tu sais moi je me sens pas confortable, je sais pas pourquoi, je pense que la plupart c'est à cause de la langue française, je n'arrive pas à communiquer. (Souffle).¹⁶⁶ »

Ainsi, il fait lui-même le lien entre sa difficulté à s'intégrer en France et ses difficultés en français. Il faut ajouter que l'apprentissage du français apparaît particulièrement difficile pour les personnes enquêtées du fait que le français est très différent de leur langue natale notamment du persan et de l'arabe. De plus, toutes les personnes interrogées sont ou ont été logées dans la résidence universitaire Galois à Villeneuve-D'ascq transformée en CAO. De ce fait ils se sont retrouvés entre eux et donc nous supposons qu'ils échangeaient dans leur langue natale ou en anglais et donc qu'ils ne parlaient pas français, du moins pas au début quand ils ne le maîtrisaient pas. De ce fait, progresser en français est plus difficile.

Enfin, s'intégrer en France apparaît compliqué pour les réfugiés du fait d'une procédure d'asile très longue. Tout au long de cette procédure, les personnes ne sont pas sûres de pouvoir rester en France, cela ajoute un stress important pour eux et entraîne des difficultés à se concentrer sur l'apprentissage du français. Abdo nous a fait part de cela alors qu'il a été en procédure pendant 18 mois au total :

« It's very hard to wait from the CNDA, the moral, quand tu attendais la réponse de la CNDA c'est une mauvaise chose, c'est horrible, parce que, c'est toute ta vie, toute ma vie dépend de cette réponse. (...) C'est très difficile, CNDA, l'amour, ma famille I was in hell really. Beaucoup de problèmes, c'était difficile, parce que l'amour c'est très très

¹⁶⁵ Extrait de l'entretien avec Mehran, du 15/03/2018.

¹⁶⁶ Ibid.

compliqué. En même temps CNDA, français et ma famille... it's hell ! c'est pour ça je ne parle pas trop bien français, je n'ai pas pu bien apprendre le français.¹⁶⁷ »

Cet extrait d'entretien le met bien en évidence. En effet, les différents rejets de sa demande d'asile, de l'OFPRA et de la CNDA ont des conséquences sur son moral et sur son intégration. Comment les personnes peuvent-elles se projeter dans l'avenir, s'intégrer dans une société alors même qu'elles ne savent pas pour combien de temps elles pourront y rester ? Nous pouvons reprendre ici le terme d'êtres en « suspens¹⁶⁸ » développé par Zygmunt Bauman qui apparaît bien correspondre à la situation des personnes interrogées. En effet, « contraints à l'expatriation et dans l'attente de l'attribution d'un statut reconnaissant leur appartenance au pays d'accueil, ils vivent une situation d'entre-deux qui annihile leurs capacités de projection dans l'avenir¹⁶⁹ ». Si cette conclusion est celle d'Aline Kindelberger sur les épreuves de l'asile en Allemagne, nous pouvons aisément l'utiliser pour les épreuves de l'asile en France. Néanmoins, il apparaît qu'une partie des individus considère tout de même avoir réussi leur carrière migratoire et se sente comme faisant partie de la société française.

2) L'importance du sentiment de réussite dans la carrière migratoire

Bien qu'il existe des barrières à l'intégration en France, cette dernière apparaît possible. Pour cela il semble important que les individus acceptent leur situation. Ainsi, la notion de réussite, dimension constitutive de celle de carrière est importante du point de vue du sentiment d'appartenance des individus. Il s'agit donc dans cette partie de nous intéresser au sentiment de réussite des individus mais également à leur ressenti par rapport au parcours enduré pendant leur carrière migratoire.

A- De la subjectivité de la notion de réussite

¹⁶⁷ Extrait d'entretien avec Abdo, du 22/03/2018.

¹⁶⁸ Kindelberger, « Les épreuves de l'asile en Allemagne », *Migrations Société*, 2014/3, p. 23.

¹⁶⁹ Ibid.

Selon Howard Becker, une carrière est « un processus qui tend vers le succès¹⁷⁰ », ainsi pour comprendre la carrière des individus, il faut comprendre les projets qu'ils poursuivent. C'est ce que nous avons essayé de mettre en évidence tout au long de ce travail. Si les individus interrogés souhaitaient rejoindre le Royaume-Uni, ils souhaitaient en premier lieu quitter leur pays où ils n'étaient pas en sécurité. La notion de réussite apparaît avoir une dimension subjective et donc dépend de chaque individu. Ainsi, deux des personnes interrogées nous ont fait part du fait que la France était leur maison, qu'ils se sentaient chez eux. Ce sentiment fait suite à l'acceptation de leur situation, ils ont accepté le fait de s'installer en France et de ne pas avoir pu rejoindre le Royaume-Uni :

« Maintenant j'ai accepté ici, c'est pas possible, quand je voudrais aller en Angleterre, c'est pas possible, si maintenant quelqu'un parlait pour moi, vient avec, c'est possible, tu peux passer avec moi, par exemple, si le gouvernement en Angleterre donnait pour moi, vient en Angleterre, j'ai pas accepté parce que maintenant j'ai beaucoup de choses ici à cause de ça, ça fait un an que je vais aller à l'université, j'ai été à l'université maintenant je parle un petit peu français, je travaille, j'ai des papiers, c'est pas possible que je vais en Angleterre, je réessaie encore de zéro pour papier, pour la vie, mais aussi j'ai contacté avec beaucoup de gens ici, j'ai beaucoup mes amis ici, c'est pas possible que j'arrête toutes les choses que je vais aller... non c'est pas facile que j'arrête ici. Mais un jour je sais pas je vais aller où, je sais pas mais maintenant j'ai accepté en France, chez moi.¹⁷¹ »

Avec cet extrait d'entretien, nous voyons bien que l'individu a dû accepter le fait de ne pas avoir pu rejoindre le Royaume-Uni et accepter de construire une partie de sa vie en France où il a des attaches notamment des amis. Il considère la France comme étant « chez lui », ce qui montre un haut degré d'acceptation de sa situation. D'autres personnes interrogées mettent en avant l'opportunité qu'ils ont eu en France et une certaine reconnaissance de ce fait :

« Je suis en France, je n'ai pas choisi de rester en France. J'ai resté là and je crois dans ma vie parce que j'ai passé, c'est très difficile, j'ai survivre. Je dois travail plus fort, je dois très bonne morale et accepter ma vie ici. Oui je sais il y a trop difficulties pour trouver travailler pour intégration, pour beaucoup de choses. Mais j'ai accepté la vie ici parce que

¹⁷⁰ Triest Frédéric, Rea Andrea et Martiniello Marco, « La problématique théorique : le concept de "carrière migratoire", chap. in *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique, op. cit.*, p. 12.

¹⁷¹ Extrait de l'entretien avec Noor, du 11/05/2018

je suis en France, je veux apprendre le langage, je veux travailler. Je veux être doué en quelque chose, je suis appréciée parce que la France a donné moi l'opportunité pour étudier, ils sont très gentils mais il y a d'autres difficultés. J'apprécie cette chance, en France je trouve il y a quelque chose positive, il y a quelque chose négative c'est comme ça. Mais j'ai accepté ma vie, je suis en France. Je ne suis pas retourné mon pays. Je n'aime pas la vie pour partir d'Angleterre. Parce que Angleterre il y a aussi d'autres difficultés. Si j'arrive en Angleterre j'ai commencé à zéro. Maintenant je dois, je commence pour apprendre le français, je commence pour intégration à la vie en France, pour les traditions, pour la culture, j'ai adapté la vie en France. C'est comme mon deuxième pays pour moi. (...) Là j'ai commencé quelque chose, c'est pas bon pour changer quelque chose, j'ai commencé depuis longtemps, c'est pas bien d'arrêter. Quand commencer quelque chose, on termine.¹⁷² »

Cet extrait d'entretien nous permet de voir que malgré le choix contraint de rester en France pour l'individu, il a accepté sa situation, a su saisir l'opportunité de reprendre ses études, de se régulariser en France et apparaît reconnaissant d'avoir pu avoir cette chance. Malgré les difficultés présentes notamment pour s'intégrer à un nouveau pays, une nouvelle culture, apprendre une nouvelle langue, il paraît prêt à relever le défi bien qu'il soit conscient qu'il doit fournir davantage d'efforts que d'autres pour réussir. Il souhaite véritablement construire sa vie en France, pays qu'il considère aujourd'hui comme son deuxième pays, preuve d'un sentiment d'appartenance fort. Tout comme Noor, il ne souhaite plus rejoindre le Royaume-Uni où il devrait tout recommencer à zéro. Cela montre qu'il a déjà commencé à construire sa vie en France, qu'il y a des attaches et qu'il n'est pas prêt à y renoncer, il s'est adapté à la situation et au pays. Ainsi, au regard de cela, nous pouvons considérer que ces deux enquêtés ont « réussi » leur carrière migratoire selon leur propre ressenti.

Si la notion de réussite est subjective et prend en compte le ressenti de l'individu, elle ne paraît pas étrangère à la perception qu'en a la famille proche restée dans le pays d'origine pour les personnes interrogées. En effet, deux d'entre elles nous ont parlé du fait que leurs parents étaient contents qu'ils soient en France, le principal étant qu'eux soient contents :

¹⁷² Extrait de l'entretien avec Abdo, du 22/03/2018.

« Oui il est content, j'étudie ici, moi je suis content ici, mon papa aussi. Non maintenant, tu as une chambre, université, tu es étudiant, vraiment c'est calme.¹⁷³ »

« Ha oui, ma famille contente pour moi université, contente très contente, juste demande tout le temps, toi pas arrêter université, continue université, tout le temps demander si toi besoin d'argent donner pour toi argent mais toi pas arrêter l'université.¹⁷⁴ »

Nous voyons ici le fait que le principal pour leurs parents est qu'ils se sentent bien, qu'ils soient heureux, peu importe le pays où ils sont que cela soit en France ou au Royaume-Uni. De fait, aucune des personnes interrogées n'avait une véritable pression à rejoindre le Royaume-Uni, une volonté certes, mais leurs parents ne considèrent pas comme un échec le fait qu'ils soient en France. Nous pouvons penser que cela a un impact sur leur ressenti vis-à-vis de leur propre échec et réussite. De plus, ce qui apparaît non négligeable à la vue de ces extraits d'entretiens est l'importance de leur statut d'étudiant pour leur famille. En effet, aucun d'eux ne pensaient pouvoir reprendre leurs études que cela soit en France ou au Royaume-Uni. Ainsi, nous pouvons supposer que les exilés comme leur famille s'étaient résignés au fait qu'ils aient uniquement accès à des emplois précaires et pas toujours bien considérés. Le fait qu'ils aient l'opportunité de reprendre leurs études apparaît à ce titre inespéré et leur permet d'entrevoir un meilleur avenir. Nous pouvons donc supposer qu'il s'agit autant pour les enquêtés que pour leur famille d'une montée dans la hiérarchie des statuts possibles et donc que cela influe sur leur sentiment de réussite. Ce statut d'étudiant en complément du statut juridique a un impact sur la réalité sociale des individus et définit leur place dans la société d'accueil pour reprendre Everett Hughes¹⁷⁵. Cela a également un impact sur la perception qu'ont les individus d'eux-mêmes et la perception de leur famille. Ainsi, dans le cas de Noor, le fait de continuer ses études apparaît premier pour sa famille, qui est prêt à l'aider du mieux qu'elle le peut mais à condition qu'il les poursuive. Il a donc une certaine pression de la part de ses parents.

¹⁷³ Extrait de l'entretien avec Ali, du 11/03/2018.

¹⁷⁴ Extrait de l'entetien avec Noor, du 11/05/2018.

¹⁷⁵ Hughes Everett in Triest Frédéric, Rea Andrea et Martiniello Marco, « La problématique théorique : le concept de "carrière migratoire", chap. in *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique, op. cit.*, p. 23.

Nous avons donc montré que le sentiment d'appartenance à la société française dépend en partie de la façon dont les personnes perçoivent leur carrière migratoire, à la façon dont ils considèrent leurs objectifs comme atteints ou non. Le fait de considérer comme une chance, une opportunité importante le fait de pouvoir rester en France et d'accepter entièrement le fait de ne pas pouvoir aller au Royaume-Uni ; jusqu'au fait de ne pas vouloir y aller si l'opportunité se présentait ; a pour effet, pour les individus d'être tout entier tournés vers la réalisation de leur nouvelle vie en France sans regret notamment. Donc de se sentir davantage comme faisant partie intégrante de cette société. Néanmoins, il apparaît que le sentiment d'appartenance et la notion de réussite est à mettre en lien avec les épreuves vécues pendant la carrière migratoire et la perception de ces épreuves.

B- « Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire¹⁷⁶ » : donner du sens aux épreuves

« Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire », cette citation de Jean de La Fontaine nous a été donnée lors d'un de nos entretiens par un réfugié. Il s'agissait pour lui de nous expliquer qu'il fallait prendre des risques, braver les difficultés pour atteindre ses objectifs et que ce sont les difficultés qui donnent un sens à la vie et à la carrière migratoire en particulier. C'est parce qu'ils ont affronté toutes ces difficultés qu'aujourd'hui qu'ils peuvent apprécier leur vie en France et leur chance de pouvoir faire des études. Les termes de chance, et d'opportunité étant revenus à plusieurs reprises lors de nos entretiens. Nous avons également pu percevoir lors de nos entretiens une certaine fierté des enquêtés à avoir mené leur carrière migratoire sans aide (exceptée financière) avec l'idée de s'être fait tout seul, d'être parti de rien et d'être parvenu à quelque chose au péril de leur vie parfois. Ainsi, l'expérience vécue n'a pas été vaine et leur a notamment appris beaucoup sur eux-mêmes comme le développe Abdo à propos de son vécu :

(À propos de la traversée de la méditerranée)

*« Mais il y a une chose qui est positive. Tu connais quoi ? il y a chose positive c'est la motivation, la force parce que je pensais mort quelques minutes, quelques secondes mais il y a les enfants avec nous, des femmes enceintes, il y a des enfants de un an, de trois...
Quand je regarde, je suis un homme, c'est des enfants, je peux pas dire. Je pensais elles*

¹⁷⁶ Jean de La Fontaine, « Les deux aventuriers et le talisman », *Livre X*, fable 13.

ont des enfants, elles sont enceintes, je suis un homme, j'ai 29, je ne peux pas avoir peur.¹⁷⁷ »

« A Calais, j'apprends beaucoup beaucoup de choses, brotherhood, j'apprends le courage, j'apprends to be strong, patience, espoir. J'étais à Calais, j'allais à la bibliothèque pour les livres, elle s'appelle jungle books. A Calais, I learn beaucoup de choses, comme l'expérience, de la vie en France, de la vie en Europe.¹⁷⁸ »

Nous voyons bien ici que l'enquêté a su retirer des choses de cette expérience qui par ailleurs reste une expérience très difficile, mais pas seulement, c'est aussi une expérience de vie et des leçons de vie qu'il en retire. Il arrive à voir du positif dans les moments les plus sombres, les plus risqués de son parcours. Cette expérience lui a apporté du courage, de la force, de la patience, de l'espoir, la fraternité soit des qualités qu'il pourra sans nul doute utiliser dans sa vie quotidienne future. Il se perçoit donc comme plus fort à la sortie des épreuves vécues. Nous pouvons ici faire un lien avec les travaux d'Antonio Donini, Alessandro Monsutti et Giulia Scalettari au sujet des migrations afghanes en Europe. Selon eux, « The very hardship of the experience renders it even more significant. It is also a way to prove one's valour, courage and capacity to face the most demanding situations¹⁷⁹ ».

Un autre élément qui est ressorti dans deux entretiens notamment a été les rencontres faites notamment dans la Jungle :

« J'ai rencontré beaucoup beaucoup de nationalités là-bas, erythréenne, somalienne, syrian, american... beaucoup beaucoup. Je me suis fait beaucoup beaucoup d'amis, je suis resté là-bas pour six mois, c'était beautifuls days in my life.¹⁸⁰ »

« C'est très très compliqué mais j'ai rencontré beaucoup de gens là-bas, beaucoup d'expériences là-bas parce que j'ai habité un an et demi, j'ai vu beaucoup de personnes, j'ai rencontré de différents pays, des gens allemands, France, Belgique, Spain, Italie, Suisse, Anglais, j'ai trouvé là-bas beaucoup de gens vraiment très gentil, j'ai trouvé aussi ma mère (de cœur) là-bas.¹⁸¹ »

¹⁷⁷ Extrait de l'entretien avec Abdo, du 22/03/2018.

¹⁷⁸ *Ibid.*

¹⁷⁹ Donini Antonion, Monsutti Alessandro, Scalettari Giulia, « Afghans on the move: Seeking Protection and Refuge in Europe », *op.cit.* p.13.

¹⁸⁰ Extrait de l'entretien avec Abdo, du 22/03/2018.

¹⁸¹ Extrait de l'entretien avec Noor, du 11/05/2018.

Ces deux extraits d'entretiens avec deux personnes différentes mettent en avant le fait que malgré les difficultés et dans la difficulté ils ont rencontré beaucoup de personnes, se sont fait énormément d'amis. Ils le mettent eux même en avant. Nous pouvons émettre l'hypothèse que les personnes ont besoin de mettre en avant cela pour montrer et se montrer qu'il y a du positif dans leur parcours, tout n'a pas été noir, tout n'a pas été que survie et désespoir, c'était aussi des rencontres, des amitiés qui se sont créées au fil du temps. Abdo va jusqu'à qualifier les mois passés à la Jungle de « beautifuls days ». Ainsi, nous pouvons faire un lien avec le concept de « sous-culture » développé par Howard Becker en tant que dimension de la carrière migratoire. En effet, selon lui, « quand des individus qui participent à des activités déviantes ont la possibilité d'entrer en interaction, ils sont portés à développer une culture constituée autour des problèmes qui découlent des différences entre leur définition de ce qu'ils font et la définition acceptée par les autres membres de la société¹⁸² ». Cela apparaît être le cas pour les exilés notamment présents dans la Jungle, les individus malgré leurs différences, leurs origines diverses, vivent une expérience commune : celle de la Jungle, de l'attente à la frontière, de l'échec des tentatives de passage vers le Royaume-Uni, des conditions de vie difficiles... Ainsi, ils vivent dans une même réalité et ont les mêmes problèmes. Réunis dans un même lieu, ils peuvent échanger sur cela. C'est l'apprentissage d'un vivre-ensemble qui se fait. Ils peuvent également échanger sur le problème considéré comme typique par Becker, le fait que ce qu'ils font n'est pas partagé, compris par le reste de la société. Ici, il s'agit d'une partie des habitants de Calais qui ont, à plusieurs reprises manifesté contre la présence de migrants dans la ville ou aux abords. Un des enquêtés nous a parlé du racisme qu'il a subi par les habitants de Calais. Il s'agit également des policiers dont ils subissent la répression au quotidien et également de ceux qui mettent en place les politiques migratoires. Ainsi, ils développent une culture commune faite de partage et d'échange entre exilés mais également avec les bénévoles qui comprennent en partie leur problème étant donné qu'ils interviennent dans la Jungle. Cette sous-culture est visible dans certains entretiens :

« Il y a des choses, les gens ne connaissent pas pour les migrants, il y a beaucoup de problèmes pour l'intégration en France. C'est problème parce que c'est compliqué, tu vois les migrants ils ont aussi une vraie personne, nous sommes très

¹⁸² Becker Howard, *Outsiders*, op.cit. p. 105.

bien, très géniaux. Il y a beaucoup de choses que j'ai parlé, so it's not easy because I want explain a lot of things but thinks people didn't know. It's my vision, some thinks I want to explicate because a lot of people they live their live, some people think migrants come to her country to take her place, take the money and pay taxes for that. It's not that, I knew, I met a lot of people, I discuss with a lot people.¹⁸³ »

Nous voyons bien ici qu'Abdo oppose dans une certaine mesure le « nous », les migrants, aux autres notamment les Français et les personnes qui ne les comprennent pas. Ainsi, il paraît homogénéiser la catégorie « migrants » en essayant de montrer qu'ils sont des gens bien dans l'ensemble. Nous pouvons donc y voir le fait d'une sous-culture qui s'est développée entre exilés qui apparaissent comme un tout.

Ainsi, les enquêtés ont mis en avant ce qu'ils ont appris pendant leur parcours migratoire, à savoir des qualités liées au courage notamment et des rencontres. Cela s'est fait à notre grand étonnement, nous ne nous attendions pas à ce que naturellement ils nous parlent des côtés positifs alors qu'à côté ils nous parlent de la misère, de la répression, de survie. Ainsi, c'est également au travers de ces côtés positifs de la carrière migratoire, que nous pouvons aborder la notion de réussite. La réussite n'est pas quelque chose d'objectif comme nous l'avons déjà vu. De ce fait, la richesse qui ressort des différents parcours fait partie intégrante du sentiment de réussite, au sens que toutes ces épreuves ont servi à quelque chose, elles leurs ont permis de connaître des personnes de divers horizons et sans le temps passé à Calais cela n'aurait pas été possible. C'est également l'idée que c'est à travers les épreuves que nous nous réalisons. Ce sont celles-ci qui font d'eux ce qu'ils sont aujourd'hui. Ainsi, nous supposons que ce retour sur l'expérience vécue, ce recul pris sur les difficultés et la volonté de voir du positif même dans les moments difficiles permet aux individus de mieux appréhender l'avenir et donc de plus facilement s'intégrer à la société dans laquelle ils ont en partie vécu ces épreuves.

¹⁸³ Extrait de l'entretien avec Abdo, du 22/03/2018.

Conclusion :

Nous souhaitons à travers ce travail comprendre comment des exilés qui souhaitaient rejoindre le Royaume-Uni finissaient par s'installer en France, et ce, à partir de la notion de carrière appliquée à notre objet d'étude. Ainsi, nous avons tenté de mettre en évidence le fait qu'il s'agit d'un processus qui se déroule sur le long terme, il n'y a donc pas d'explication unique. Chaque étape de ce processus étant liée les unes aux autres. En conséquence, « l'explication de chaque phase constitue donc un élément de l'explication du comportement final¹⁸⁴ ».

Ainsi, nous avons essayé de mettre en évidence les différentes étapes de la carrière migratoire des personnes interrogées. Il apparaît d'abord que leur migration résulte de deux choses : l'existence d'une menace qui les pousse et les oblige à quitter leur pays et le fait qu'ils disposent de caractéristiques et de ressources qui facilitent leur départ : le fait qu'ils soient de jeunes hommes avec des capitaux culturel, social et économique relativement important, bien que cela ne soit pas le cas de toutes les personnes qui partent pour l'Europe. Il s'agit de ressources précieuses qui facilitent la migration. Ensuite, nous avons montré comment le projet de rejoindre le Royaume-Uni se construit et évolue avec le temps en amont et en parallèle d'une carrière migratoire difficile du fait d'un déplacement dans des conditions irrégulières. Cette carrière est faite de choix dont la rationalité apparaît limitée du fait d'un manque d'information notamment. Petit à petit, les individus se rapprochent de leur objectif à savoir le Royaume-Uni mais la frontière franco-britannique à Calais marque une étape importante de leur carrière migratoire du fait qu'ils ne parviennent pas à la franchir. Contraints à une bifurcation de leur carrière en raison de cette impasse, la structure des opportunités leur permet de régulariser leur situation en France tout en ayant des perspectives d'avenir : reprendre leurs études. Néanmoins, cette reconfiguration du projet migratoire n'apparaît pas simple pour les individus qui sont confrontés à plusieurs obstacles : la régularisation et l'intégration. Ainsi, c'est l'ensemble de ce processus qui nous permet de comprendre cette reconfiguration dans la carrière migratoire des individus. Processus qui prend en compte plusieurs niveaux d'analyse soit le niveau micro avec les caractéristiques individuelles des personnes, le niveau macro avec la structure des opportunités et des contraintes ainsi que la mobilisation des ressources.

¹⁸⁴ Becker Howard, *Outsiders*, *op.cit.* p. 46.

Dans cette étude, il apparaît que l'existence du dispositif de l'université de Lille structure en partie la carrière migratoire des enquêtés. De ce fait, notre étude s'appuyant sur les témoignages de personnes inscrites dans ce dispositif, ne reflète peut-être pas le parcours d'autres individus ne pouvant en bénéficier. En effet, nous pouvons supposer que les enquêtés disposent de capitaux plus importants que le reste de la population migrante. Afin d'approfondir cette étude, il serait donc intéressant d'élargir ce travail à des personnes qui ont fait le choix de rester en France alors qu'elles ne disposaient pas de l'opportunité de reprendre leurs études. Nous pourrions également élargir l'enquête à des personnes ayant abandonné leur projet de rejoindre le Royaume-Uni pour un autre pays que la France.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles scientifiques :

- Carrière et carrière migratoire :

Becker Howard, *Outsiders : Etudes de la sociologie de la déviance*, Paris, Éditions Métailié, 1985.

Martiniello Marco et Rea Andrea, « Des flux migratoires aux carrières migratoires », *SociologieS*, 2011.

Nader Vahabi, « La construction sociologique de la carrière migratoire : le cas des migrants iraniens en Europe », *Migrations et Sociétés*, 2013/6 (N°150), p 13-39.

Triest Frédéric, Rea Andrea et Martiniello Marco, « La problématique théorique : le concept de "carrière migratoire", chap. in *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, Academia Press, 2010.

- Projet migratoire :

Bathaïe Azita. « Istanbul-Athènes. Les pratiques circulatoires des Afghans à la frontière européenne », *Hommes & Migrations*, vol. 1304, no. 4, 2013, pp. 27-33.

Bathaïe Azita, « Les relations familiales à distance. Ethnographie des migrations afghanes », *Autrepart* 2011/1 (n°57-58), p. 59-75.

Bathaïe, Azita. « La Grèce, une étape cruciale dans le parcours migratoire des Afghans depuis la frontière iranienne jusqu'en Europe », *Méditerranée*, vol. 113, no. 2, 2009, pp. 71-77.

Donini Antonio, Monsutti Alessandro, Scalettari Giulia, « Afghans on the Move: Seeking Protection and Refuge in Europe », *Global migration research paper*, n°17, 2016.

Djaouida Séhili, Zúñiga Víctor « Une lecture des migrations au prisme des savoirs et des ressources », *Migrations Société* 2014/3 (N° 153-154), p. 83-94.

Odden Gunhild, « Parcours et projets des migrants subsahariens en Espagne », *Hommes et migrations*, vol. 1286-1287, no. 4, 2010, pp. 98-107.

Wihtol de Wenden Catherine, « Motivations et attentes de migrants », *Revue Projet* 2002/4 (n°272), p. 48.

- **Calais et ses camps :**

Agier Michel, *La jungle de Calais*, Paris : PUF, 2018, p.180

Agier Michel, « Nouvelles réflexions sur le lieu des Sans-État. Calais, son camp, ses migrants », *Multitudes* 2016/3 (n° 64), p. 53-61.

Bouagga Yasmine (dir), *De Lesbos à Calais : comment l'Europe fabrique des camps*, Neuvy-en-Champagne, le passager clandestin, 2017, p. 82.

Brice Arsène Mankou, « Calais, une prison ouverte pour les migrants », *Hommes et migrations*, 1304 | 2013,

- **Les frontières et leurs effets sur les individus :**

Gastaut Yvan, et Wihtol de Wenden Catherine. « Réfléchir la traversée des frontières », *Hommes & Migrations*, vol. 1304, no. 4, 2013, p. 7.

Gemenne François. « Ouvrir les frontières, une question de souveraineté », *Cités*, vol. 68, no. 4, 2016, p50.

Guenebeaud Camille, « Le corps face à la frontière. Étude de la répression des migrants sans-papiers à la frontière franco-britannique », *Corps* 2016/1 (N° 14), p. 31-39.

Kobelinsky Carolina, Makaremi Chowra, *Enfermés dehors : enquêtes sur le confinement des étrangers*, éditions du croquant, 2009

Pian Anaik. « Des frontières de la migration aux représentations de l'Europe », *Hommes & Migrations*, vol. 1304, no. 4, 2013, pp. 11-17.

Pian, Anaik. « D'une Europe à l'autre, une vie faite de frontières », *Migrations Société*, vol. 164, no. 2, 2016, pp. 135-150.

Ritaine Évelyne, « Des migrants face aux murs d'un monde-frontière », in Christophe Jaffrelot et al., *L'enjeu mondial*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Annuels », 2009 (), p. 155-164.

Louise Tassin, « D'une frontière à l'autre », *Hommes et migrations* 1304, 2013, 2017.

Tisserand Chloé. « D'un pays à l'autre, les exilés de Syrie sont devenus les exclus de Calais », *Hommes & Migrations*, vol. 1304, no. 4, 2013, pp. 136-139.

Veron Daniel. « Cartographie de la frontière et topographie clandestine », *Hommes & Migrations*, vol. 1304, no. 4, 2013, pp. 19-25.

Wihtol de Wenden Catherine, « Et si l'on ouvrait les frontières ? », *L'Histoire*, n°73, octobre – novembre 2016. Consulté le 25/05/2018.

<<http://www.lhistoire.fr/«-et-si-lon-ouvrait-les-frontières-»>>

- **Migrations** :

Badie Bertrand. « Migrations dans la mondialisation », *Revue Projet*, vol. 311, no. 4, 2009.

Bassi Marie et Fine Shoshana, « La gouvernance des flux migratoires “indésirables” », *Hommes et migrations*, 2013.

Blanchard Emmanuel, Rodier Claire. « « Crise migratoire » : ce que cachent les mots », *Plein droit*, vol. 111, no. 4, 2016.

Poinsot Marie. « La logique harmonieuse du chaos », *Hommes & Migrations*, vol. 1304, no. 4, 2013, p. 1.

Timera Mahamet, « Aventurier ou orphelins de la migration internationale ? Nouveaux et anciens migrants « subsahariens » au Maroc », *Politique africaine*, n°115, octobre 2009.

- **L'asile politique et ses effets :**

Kindelberger, « Les épreuves de l'asile en Allemagne », *Migrations Société*, 2014/3, p. 23.

Guilbert Lucie, « L'expérience migratoire et le sentiment d'appartenance », *Ethnologies*, 27(1), 2005, p. 6.

Lexiques et manuels :

Douillet Anne-Cécile, *Sociologie politique. Comportements, acteurs, organisations*, Armand Colin, 2017.

Grawitz Madeleine, *Lexique des sciences sociales*. Paris, Dalloz, 2004.

<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/strategie/74818>>

Nay Olivier (dir), *Lexique de science politique, Vie et institutions politiques*, Dalloz, 2008.

Sites institutionnels :

Clayton Jonathan, « Un million de réfugiés et de migrants ont rejoint l'Europe en 2015 », *UNHCR*, 22/12/2015, consulté le 11/05/2018.

<<http://www.unhcr.org/fr/news/stories/2015/12/567a746ec/million-refugies-migrants-rejoint-leurope-2015.html>>

Conseil européen, Conseil de l'Union européenne « Renforcer les frontières extérieures de l'Union européenne », 18/12/2017, Consulté le 21/06/2018.

<<http://www.consilium.europa.eu/fr/policies/migratory-pressures/strengthening-external-borders/>>

Cour nationale du droit d'asile, « Introduire un recours devant la CNDA », consulté le 26/06/2018.

<<http://www.cnda.fr/Demarches-et-procedures/Introduire-un-recours-devant-la-CNDA>>

Direction de l'information légale et administrative, « Demande d'asile relevant d'un autre pays européen », *Service Public*, 11/10/2017, consulté le 26/05/2018.

<<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2717>>

Direction de l'information légale et administrative, « Droits du demandeur d'asile : soins, logement, aide financière... », *Service Public*, le 16/10/2017, consulté le 23/05/2018.

<<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32454>>

Eurostat, « Countries of origin of asylum seekers in the EU-28 Member States, 2015 and 2016 », 15/09/2017, consulté le 16/05/2018.

<[http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Countries_of_origin_of_\(non-EU\)_asylum_seekers_in_the_EU-28_Member_States,_2015_and_2016_\(thousands_of_first_time_applicants\)_YB17-fr.png](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Countries_of_origin_of_(non-EU)_asylum_seekers_in_the_EU-28_Member_States,_2015_and_2016_(thousands_of_first_time_applicants)_YB17-fr.png)>

Eurostat, « Décisions sur les demandes d'asile dans l'UE », 20/04/2016, consulté le 20/05/2018.

<<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7233427/3-20042016-APFR.pdf/ec39010f-9f64-45e5-a57c-ec8cb05a5b2f>>

La vie active, « Centre Jules Ferry », consulté le 23/05/2018

<<http://julesferry.vieactive.fr/le-centre-jules-ferry/>>

Legifrance, « Déclaration relative au démantèlement du bidonville de Calais et ses suites : le cas des mineurs », JORF n°0060 du 11 mars 2017, texte[°]91, consulté le 14 avril 2018.

<<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034165936&categorieLien=id>>

Ofpra, « La procédure de demande d’asile », consulté le 26/05/2018.

<<https://www.ofpra.gouv.fr/fr/asile/la-procedure-de-demande-d-asile/demander-l-asile-en-France>>

Ofpra « Le statut de réfugié », mise à jour le 26/04/2018, consulté le 16/05/2018.

<<https://www.ofpra.gouv.fr/fr/asile/les-differents-types-de-protection/le-statut-de-refugie>>

Toute l’Europe, « Le nombre de demandeurs d’asile en Europe », 23/03/2018, consulté le 16/05/2018.

<<https://www.touteleurope.eu/actualite/le-nombre-de-demandeurs-d-asile-en-europe.html>>

Toute l’Europe, « Schengen : la carte des contrôles aux frontières nationales », le 16/02/2018, consulté le 13/05/2018.

<<https://www.touteleurope.eu/actualite/schengen-la-carte-des-controles-aux-frontieres-nationales.html>>

UNHCR, « Mediterranean Situation », consulté le 13/06/2018.

http://data2.unhcr.org/en/situations/mediterranean#_ga=2.145998836.1105725496.1526303404-1173961167.1488670522

Université de Lille, « Présentation du dispositif d’accueil d’étudiants ou demandeurs d’asile – Université de Lille / Crous / Préfecture du Nord », consulté le 23/06/2018.

<https://www.univ-lille.fr/fileadmin/user_upload/docs__pdf__autre_/Formation/Organisation_des_études/Dossier_-_refugies._web_31.01-2.pdf>

Articles de presse :

Baumard Maryline, « De la « jungle » de Calais à l'université de Lille », *Le Monde*, 20/10/2017, consulté le 26/05/2018.

<https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2017/10/20/de-la-jungle-de-calais-a-l-universite-de-lille_5203787_4497186.html>

Boudet Alexandre, « Migrants à Calais : pourquoi la Grande-Bretagne est vue comme un eldorado », *Huffingtonpost*, le 30/07/2015, consulté le 19/05/2018.

<https://www.huffingtonpost.fr/2015/07/30/migrants-calais-pourquoi-grande-bretagne-eldorado_n_7901484.html>

Burel Lucas, « Le Royaume-Uni, « Eldorado des migrants » : vraiment ? », *L'obs*, le 30/07/2015, consulté le 19/05/2018.

<<https://www.nouvelobs.com/societe/20150729.OBS3354/le-royaume-uni-eldorado-des-migrants-vraiment.html>>

Fenogilo Jérôme, « Réfugiés : une photo pour ouvrir les yeux », *Le Monde*, le 04/09/2015, consulté le 13/05/2018.

<http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/09/03/ouvrir-les-yeux_4744650_3214.html>

Le JDD, « Chronologie. La « Jungle » de Calais, 14 ans d'histoire mouvementée », 21/06/2017, consulté le 13/05/2018.

<<https://www.lejdd.fr/Societe/CHRONOLOGIE-La-Jungle-de-Calais-14-ans-d-histoire-mouvementee-818725>>

Le JDD, « Migrants : non, on ne peut pas travailler au Royaume-Uni sans "papiers d'identité", le 29/07/2015, mis à jour le 20/06/2017, consulté le 20/05/2018.

<<https://www.lejdd.fr/Politique/Migrants-non-on-ne-peut-pas-travailler-au-Royaume-Uni-sans-papiers-d-identite-744408>>

¹ Eurostat, « Décisions sur les demandes d'asile dans l'UE », 20/04/2016, consulté le 20/05/2018.

Le monde, « Un an après le démantèlement du bidonville de Calais, 42% des migrants ont obtenu l'asile », 20/10/2017, en ligne, consulté le 03/04/2018.

<http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/10/20/un-an-apres-le-demantelement-du-bidonville-de-calais-42-des-migrants-ont-obtenu-l-asile_5203937_3224.html>

Millard Robin, « Pour les migrants, l'eldorado britannique tant convoité peut avoir un goût amer », *Le Point*, le 01/08/2015, consulté le 19/05/2018.

<http://www.lepoint.fr/monde/pour-les-migrants-l-eldorado-britannique-tant-convoite-peut-avoir-un-gout-amer-01-08-2015-1954046_24.php>

Zerroukly Majid, « Migrants : quand l'Europe s'emmure », *Le Monde*, le 03/09/2015, consulté le 22/05/2018.

<https://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2015/09/03/migrants-quand-l-europe-s-emmure_4744960_1654200.html>

Liste des annexes

Annexe 1 : carte reprenant schématiquement le parcours des personnes interrogées, de leur pays d'origine à Calais.

Annexe 2 : fiches biographiques des personnes interrogées

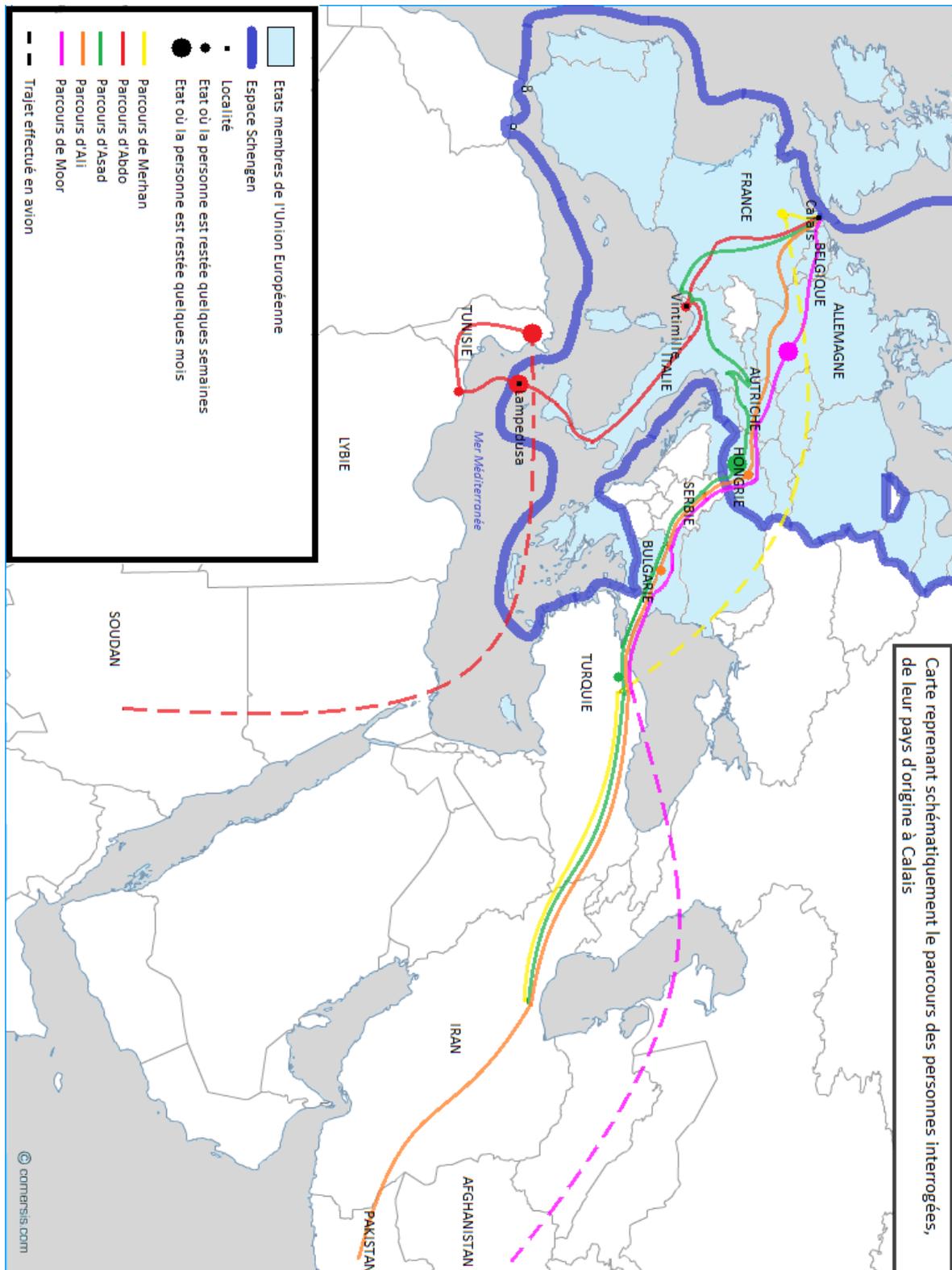
Annexe 3 : grille d'entretien

Annexe 4 : retranscription de l'entretien avec Noor réalisé le 11/05/2018

Annexe 5 : retranscription de l'entretien avec Abdo, réalisé le 22/03 et le 23/03/2018

Annexe 6 : retranscription de l'entretien avec Mehran, réalisé le 15/03/2018

Annexe 1 : carte reprenant schématiquement le parcours des personnes interrogées, de leur pays d'origine à Calais.



Annexe 2 : Fiches biographiques des personnes interrogées.

Noor a 22 ans, il vivait à Kaboul en Afghanistan où il était étudiant en droit et en informatique. Il a dû partir après qu'un groupe de moudjahidines tente de le recruter de force et menace sa famille. Il est parti en Turquie avec un visa obtenu en une nuit qu'il a pu obtenir grâce à son père qui travaille pour le gouvernement afghan et qui a des contacts au gouvernement turc. Il a ensuite été en Bulgarie, en Serbie, en Hongrie, puis en Autriche et en Allemagne avant de rejoindre la jungle de Calais où il restera un an et demi. Par la suite, il a intégré le dispositif d'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile de l'université de Lille. Il a obtenu le statut de réfugié en première instance. Aujourd'hui, il travaille dans une association pour le vivre ensemble et qui lutte contre le racisme en parallèle des cours de français à l'université. L'année prochaine il souhaite reprendre ses études dans le domaine de l'informatique.

Abdo à 30 ans, il vivait à Khartoum au Soudan où il cherchait du travail. Il a un diplôme d'ingénieur en mécanique. Pendant ses études, il faisait partie d'un groupe d'étudiants qui militait contre le gouvernement. Du fait de la répression dont il faisait l'objet et à cause de laquelle il ne trouvait pas de travail, il est parti en 2015 en Tunisie afin de demander le statut de réfugié au bureau des Nations-Unies. Suite à l'échec de cette demande, il part en Libye afin de prendre un bateau pour l'Italie. Il restera deux mois à Lampedusa où ses empreintes seront enregistrées avant de rejoindre la Sicile, puis la France et Calais. Il demande ensuite l'asile en France, il part dans un CAO à Carcassonne avant de venir à Lille et d'intégrer le dispositif de l'université. Il n'a pas obtenu le statut de réfugié, il a un titre de séjour d'étudiant d'un an renouvelable.

Mehran a 26 ans, il vivait en Iran où il a fait des études d'informatique. Il a quitté son pays en mai 2015 après s'être converti au catholicisme. Il a d'abord été en Turquie avant de rejoindre la France en septembre 2015 par avion à l'aide d'un faux passeport. Contrôlé à sa descente d'avion, il demande l'asile politique en France. Il se rend ensuite à Calais pour essayer de passer en Angleterre où sa sœur et son frère vivent. Par la suite, il intègre le dispositif de l'université. Il souhaite reprendre des études en informatique. Il a obtenu le statut de réfugié en première instance.

Assad a 34 ans, il est iranien et architecte de formation. Il est parti d'Iran avec sa sœur du fait qu'il écrivait des poèmes et que sa sœur est chanteuse. Ils souhaitaient rejoindre la France. Ils sont partis en Turquie, sa sœur a ensuite pris l'avion pour la France, lui est passé par la Bulgarie, la Serbie et la Hongrie où il a été six mois en détention. Il a ensuite été en Autriche puis en Italie avant d'être renvoyé en Autriche. Il parvient à retourner en Italie, puis rejoint la France et Calais où habite sa sœur. Il devient bénévole à la Jungle, où il prendra connaissance de l'existence du dispositif de l'université de Lille, qu'il intégrera. Il reprend ses études en école d'architecture en septembre 2018. Il a obtenu le statut de réfugié après avoir été à la CNDA.

Ali a 23 ans, il est pakistanais. Il habitait dans la région de Fata agency, à la frontière avec l'Afghanistan, région contrôlée par les Talibans. Au Pakistan, il a commencé des études en biologie qu'il a dû arrêter du fait de la présence des Talibans. Il part du Pakistan fin 2015 pour aller en Europe, il passe par l'Iran, la Turquie, la Bulgarie, la Serbie, la Hongrie, l'Autriche, l'Allemagne et la France où il rejoint Calais avec pour projet d'aller au Royaume-Uni. Ses empreintes seront enregistrées en Bulgarie, en Hongrie et en Serbie. Il intègre ensuite le dispositif de l'université de Lille et souhaite reprendre ses études en biologie. Il n'a pas obtenu le statut de réfugié, il a un titre de séjour d'étudiant d'un an renouvelable.

Annexe 3 : grille d'entretien

Présentation générale :

- Est-ce que tu peux te présenter, me parler un peu de ton parcours, d'où tu viens, comment es-tu arrivé en France ?
- (Statut : demandeur d'asile, réfugié)

Projet migratoire : Pour quelles raisons et comment as-tu entrepris ton voyage ?

- Quand est-ce que tu as entrepris ton parcours ? Pourquoi ?
- Où souhaitais-tu aller ? est-ce que tu t'étais fixé une destination précise ? Quelles sont les difficultés, obstacles que tu as rencontrés et qui ont contribué à modifier ton projet ? (Savoir-migrer, apprentissage).
- Pourquoi souhaitais-tu aller au Royaume-Uni ?
- Pourquoi as-tu demandé l'asile politique en France ?
- A quel moment as-tu décidé de changer de projet ? → Importance des temps d'attente, des étapes.
- Penses-tu migrer de nouveau ? Dans un autre pays d'Europe, au Royaume-Uni, retourner dans ton pays d'origine ?

- Quel était ton statut social dans ton pays d'origine ? emploi, âge, classe sociale...
- Socialisation à la migration : Avais-tu déjà migré, l'habitude de voyager... avant ta migration ? et tes parents, ta famille ?

Calais : Comment es-tu passé de Calais à l'université ?

- Comment es-tu arrivé à Calais ? Quand ?
- Etais-tu en contact avec des associations, des bénévoles ?
- Est-ce que tu as eu des contacts avec la police ?
- Questions sur les conditions de vie et comment elles ont pu impacter le projet migratoire.
- D'autres personnes ont-elles joué dans ce changement de stratégie ? Amis, migrants sur place, connaissances ?
- A quel moment as-tu décidé de ne plus aller en Angleterre ? Comment as-tu pris cette décision et pourquoi ?

Le dispositif d'accueil de demandeurs d'asile et de réfugiés de l'Université de Lille :

- Quand as-tu appris l'existence de ce dispositif ?
- Comment as-tu appris son existence, par qui ?
- As quel moment as-tu eu l'idée de postuler ? Pourquoi as-tu postulé ? Souhaitais-tu reprendre tes études en arrivant en Europe ?
- Est-ce l'existence de ce dispositif a joué dans ta décision de rester en France ?

Rapport à la langue :

- Question du rapport à la langue anglaise et française

Asile politique :

- Quand as-tu demandé l'asile politique en France ? As-tu eu une réponse ?
- Avant ou après avoir intégré le dispositif ?
- L'université t'a aidé ? est-ce que tu pensais qu'ils allaient davantage t'aider ? est-ce que le fait d'avoir un avantage pour obtenir l'asile politique en France a joué dans ta décision de reprendre les études ?
- Est-ce que tu as intégré ce dispositif pour avoir plus de chances d'avoir l'asile ou parce que tu voulais reprendre tes études et avoir une meilleure situation ?

- Questions sur l'information dont dispose les personnes : sur le dispositif, sur la France, sur le Royaume-Uni, sur les demandes d'asile, sur le travail.

Les liens familiaux / amicaux :

- Es-tu parti de ton pays d'origine seul ou à plusieurs ? avec qui ?
- As-tu eu le soutien de ta famille ? Moral, financier, une décision familiale ou individuelle ?
- Est-ce qu'ils t'ont aidé à financer ton voyage ?
- Est-ce que c'est un projet familial ? (La famille participe entièrement au projet migratoire) (→ Pression à la réussite, rite de passage à l'âge adulte...)
- Avais-tu des liens avec des personnes en Europe avant leur départ ? Dans quelles mesures elles t'ont aidé ? → Liens forts / Liens faibles (réseaux)
- Est-ce que tu as rencontré des personnes pendant le voyage qui t'ont aidé ? Qui ont participé, renforcé ta volonté de vouloir aller en Angleterre ? en France ? (Liens forts / liens faibles, circonstanciels)

Annexe 4 : retranscription de l'entretien avec Noor réalisé le 11/05/2018

Pour toutes les retranscriptions d'entretien nous avons fait le choix de laisser les fautes de français du fait que la difficulté des personnes interrogées à s'exprimer en français est liée à leur carrière migratoire. Néanmoins, nous avons parfois corrigé certaines phrases afin de faciliter la compréhension globale de l'entretien.

L'entretien avec Noor a duré une heure trente, nous nous sommes vus à l'université dans une salle de travail. Noor est la seule personne que nous avons interrogée sans la connaître au préalable. Nous avons obtenu son contact par un autre enquêté. Nous avons d'abord échangé par message. Cet échange a été fait en anglais. Noor souhaitait faire l'entretien en anglais mais nous l'avons au final fait en français de façon naturelle. Il nous avait également demandé de ne pas lui poser de questions sur sa famille parce que « c'est compliqué ». Au final lors de l'entretien, il a abordé de lui-même les liens qu'il a avec sa famille et l'aide importante qu'elle lui a apportée. La question familiale faisant, dans son cas partie intégrante de son parcours migratoire. Lors de l'entretien, il était à l'aise même s'il avait parfois du mal à s'exprimer, mais cela n'est pas apparue comme un véritable obstacle à l'entretien qui s'est déroulé de façon assez fluide.

Est-ce que tu peux me parler un peu de toi, de ton parcours, de ton pays ?

Je suis afghan, j'habitais à Kaboul, j'ai fait là-bas un an université, j'ai fini mon lycée, j'ai fait un an droit après j'ai arrêté mon université parce que je suis parti en Afghanistan, j'ai voulu venir en Europe en 2015, je sais pas quel mois que j'arrive, j'oublie. C'est ma famille qui habite à Kabool. Je parle pour ma famille aussi ?

Si tu veux, après tu m'as dit que tu ne voulais pas trop en parler donc comme tu veux.

Je vais en parler un peu. J'ai trois frères et deux sœurs. Deux frères c'est plus grand que toi, j'ai juste un petit frère. Mon grand frère il travaille avec Australia gouvernement, tout ce qui veulent aller dans mon pays : Australia, Canada, Europe. Mon frère travaille avec australia personnes, gouvernement. Après en 2010, 2011 non 2012 que mon frère est parti avec Australia gouvernement, il est parti vivre en Australie, ça fait cinq ou six ans qu'il habite là-bas. Mon papa travaillait avec le gouvernement en Afghanistan, ma maman, ma mère travaillait, est prof à l'école, maintenant elle arrête, une sœur qui habite en Turquie, une sœur habite en Afghanistan avec ma famille, mon deuxième, il fini journaliste, il travaille dans la TV, mon petit frère il donnait examen pour, s'il rentrait dans l'université.

Pourquoi toi t'es parti ?

Pourquoi je suis parti, c'est un peu compliqué, mais en français c'est un peu compliqué je parle pour ça, mon problème que j'arrête moi Afghanistan ou mon papa qui travaillait pour le gouvernement.

Mon papa travaillait dans ça. C'était première année que j'étais dans le droit dans l'université. J'ai rencontré pleins de gens à l'université parce que quand je rentré l'âge c'est 18 ans, 18 c'est comme vous, pour commencer. Je parle avec les gens beaucoup, je suis parti

avec les gens beaucoup pour voyager dans l'Afghanistan, après je me suis fait des amis mais c'était pas vraiment mes amis. Ils étaient dans un groupe, le groupe c'est très dangereux, parce que c'est un groupe, ça s'appelle des moudjahidines, avant moudjahidines, c'est guerre avec les Russes, Russie gouvernement. Aussi beaucoup moudjahidines c'est religion, morts beaucoup de personnes dans Kaboul, ils ont dit tu vas aller avec moi dans une place, ça s'appelle ? on devait aller là-bas et ne pas rentrer dans la place, il m'a dit on va aller dans la maison de mon papa. Quand on a été dans la maison, j'ai rencontré beaucoup de personnes. Une personne il est très célèbre en Afghanistan, parce que avant il travaillait dans le gouvernement, maintenant c'est comme s'il était président en Afghanistan parce qu'il est imam parce qu'il est très célèbre, beaucoup de personnes accepte lui, quand il parle de quelque chose, beaucoup de personnes d'accord avec lui.

Il a une grande influence.

Exactement c'est ça. Le groupe c'est lui, quand je suis entrée il m'a dit bienvenu j'ai pas compris parce que avant mes amis ont parlé pour moi, parle avec lui que je voulais venir dans le groupe. J'ai pas compris qu'on devait aller, avant ça il parle pour moi, quand je rentre là-bas, il m'a dit tu veux venir dans notre groupe parce que dans ce groupe bien venir ici, tu voudrais... fight avec le groupe Amérique parce que groupe voudrait venir dans notre pays. C'est pas bien c'est ça, tu veux venir dans notre groupe, combattre contre Amérique. Donner moi pièce d'identité, que je rentrais toi dans le groupe parce que je suis très jeune, je n'ai pas... comment on dit ?

Tu peux essayer en anglais si tu veux.

I was scared.

Tu avais peur.

J'avais peur pour ça parce que je pars, il dit ok c'est pas grave, demain c'est vendredi tu venir après la mosquée, venir avec lui register toi dans le groupe. Après je vais à ma maison, j'ai peur. Ma maman m'a dit pourquoi toi tu es rouge. Qu'est-ce qu'il se passe ? Tu vas à l'école à l'université, tu t'es tapé avec quelqu'un ? J'ai expliqué pour ma maman comprend pourquoi j'ai peur, mon papa aussi. Mon papa m'a dit oui je connais le groupe ça fait beaucoup de temps, ils prennent beaucoup de gens dans le groupe, fight avec différents pays, beaucoup de gens dans le groupe, religion, envahit pour guerre. En fait avant le groupe fight avec Russie, avec le gouvernement d'Afghanistan. Le groupe kill beaucoup de gens à cause de ça pour n'importe quoi parce que mon papa travaille pour le gouvernement il me dit le groupe c'est ça, c'est ça, le chef du groupe s'appelle comme ça, je connais le chef du groupe, il est très célèbre, très influent, power, pas possible que le gouvernement prend lui. Il m'a expliqué pas contacter avec les gens partis, si ils appellent toi demain tu dis que c'est pas possible pour toi de partir dans le groupe. Après, parce que j'ai pas compris quand mes amis qui appelaient, j'ai pas parlé avec lui, il connaît j'habite où, il venir à côté de chez mon papa, part avec moi, j'ai dit non c'est pas possible je veux aller là-bas, il a dit c'est pas possible parce que tu connais maintenant le groupe, je connais le groupe, vous killed beaucoup de gens pour n'importe quoi dans le groupe, c'est pas possible, je connais le chef, il s'appelle comme ça, j'ai parlé avec le gouvernement, le chef c'est ça, j'ai donné le nom, il prend mon son après donné pour chef du groupe, quand il écoutait, il dit c'est pas possible s'il vient pas il va parlait au gouvernement, il est dangereux pour le groupe. C'est le même jour il a envoyé quatre cinq personnes avec un gun chez mon papa. J'ai vu chez mon papa,

c'est très grand, c'est troisième étage, quand j'ai vu, j'ai compris, je suis parti pour ça. Mon papa y a deux pièces, les gens venir dans sa pièce, je suis parti dans l'autre pièce, j'ai couru, les gens venus voir mon papa, il prend avec le pistolet que pour mon papa : donne ton enfant pour moi, si pas donner, mort toi. Mon papa après a dit non, il est parti de la maison, chez son cousin, c'est pas possible, si pas donné t'es mort toi. Après il tire dans l'épaule de mon petit frère. Après le groupe est parti, vous avez cinq jours pour le donner, sinon on revient et kill you. A cause de ça c'est la même nuit, j'ai été chez mon cousin parce que mon papa a travaillé beaucoup avec les gouvernement France, allemand, américain, Turquie aussi. Il a des amis dans le gouvernement Turquie qu'il a appelé, la même nuit il a donné pour mon visa pour que demain je prenne l'avion et venir en Turquie. Mes parents ont déménager de la maison, je venir en Turquie, c'est la même nuit après que mon papa envoie pour moi de l'argent. Aussi mon papa donne en Turquie pour moi beaucoup de l'argent. Parce que je voulais venir ici, mon papa aussi il a power dans le gouvernement Afghanistan mais le chef du groupe est plus que mon papa, il a power dans le gouvernement, pas possible de prendre lui. Mes amis papa donnait pour moi argent.

J'habite cinq nuits, cinq jours dans la Turquie avec les amis de mon papa. Après je rencontre des gens, si tu me donnes de l'argent, c'est possible que je parte avec toi dans... tu choisis, il y a deux routes : une dans la mer pour la Grèce, j'ai dit c'est pas possible trop dangereux, il m'a dit c'est une autre route, c'est dans la Bulgarie, il est parti avec moi dans la jungle Bulgarie, je lui ai donné l'argent pour lui, après je pars avec lui, ça fait... huit jours je marchais dans la jungle, j'ai dormi dans la jungle avec lui, après quand la jungle est fini, mes amis venir en voiture, je reste en voiture avec lui, voiture venir directement dans la capitale Bulgarie, Sofia, après cinq jours que j'habite dans la capitale Bulgarie. Après il dit je connais des amis, si tu donnes argent pour Bulgarie – Serbie, je suis parti avec lui, j'ai accepté j'ai donné l'argent pour lui aussi, il m'a envoyé avec une autre personne pour passer... le... Bulgarie, j'ai rentré dans la Serbie, deux nuits à marcher dans la jungle encore. Après entrer, j'arrive dans la Serbie, dans la border... frontière, dix jours que j'habite dans la frontière Serbie, après dix jours, je suis venu dans la capital Serbie, j'habite là-bas, cinq jours, dis jours, ça s'appelle... Belgrade. Quand j'arrive là-bas, j'ai dormi cinq, dix jours dans un parc, après j'ai donné un peu argent pour une autre personne pour passer Serbie, pour Hongrie, cinq jours encore j'habite dans la frontière, après j'ai passé, deux jours j'habite dans Hongrie, après je rentrais dans Autriche, après Autriche, envoyer moi dans la capitale Autriche, après deux nuits j'habite là-bas, j'arrive dans l'Allemagne, j'ai habité pendant quatre mois en Allemagne, quand j'arrive je dis je reste en Allemagne, après quatre mois je dis je veux pas rester, je veux passer Suède, après c'est pas possible, je reste beaucoup de fois en Allemagne, un peu compliqué, parce que si je veux partir directement dans le train, autre pays, Danemark prendre mes empreintes, à cause de ça, peur, pas partie comme ça, ok

Je change, mon cousin que j'ai appelé, non pas par là-bas, un cousin qui habite dans la France, un cousin qui habite en Angleterre. Mon cousin en Angleterre : venir en France, reste un mois avec mon frère dans la France, après j'ai donné pour toi l'argent pour que tu passes frontière France pour Angleterre. Mon cousin, après j'ai venir en France : Belgique, France, après mon cousin habite à Lille, je venir ici, j'habite un moi avec lui, après en 2015 non 2016 j'oublie, je vais aller à Calais, beaucoup de gens venir à Calais, beaucoup de personnes, c'est un peu compliqué de passer aussi, j'ai essayé beaucoup de fois de passer en Angleterre, c'est très compliqué, parce que beaucoup de gens voudraient passer en Angleterre mais en même temps c'est pas possible, y a des contrôle, beaucoup fois contrôle ont vu moi. Beaucoup de fois c'est comme ça, je sais pas j'ai oublié, trente fois, cinquante fois, contrôle moi. Ça fait un an, aussi c'est un peu compliqué c'est possible que je passe

dans un camion frigo, c'est un peu dangereux, j'ai pas accepté ça. C'est un peu facile, plus qu'un autre camion, autre camion, plus de contrôle. Beaucoup de fois, je sais pas vingt fois que je passais le contrôle France – Angleterre, après c'est un peu compliqué, e fatigue à cause de ça aussi. Mais la vie à Calais c'est très compliqué, mais dégueulasse, vraiment, mais c'est très compliqué, c'est à cause, c'est très froid, tu habites dans la... merde, c'est très très compliqué mais j'ai rencontré beaucoup de gens là-bas, beaucoup d'expériences là-bas parce que j'ai habité un an et demi, j'ai vu beaucoup de personnes, j'ai rencontré de différents pays, des gens allemands, France, Belgique, Spain, Italie, Suisse, Anglais, j'ai trouvé là-bas beaucoup de gens vraiment très gentil, j'ai trouvé aussi ma mère là-bas.

Ta mère ?

C'est pas vraiment ma mère.

Une mère de cœur ?

Une mère de cœur, exactement c'est ça, elle est très gentille, elle habite en Scotland, elle aide pour moi beaucoup de fois, elle regardait quelle route pour passer en Angleterre, c'est un peu très compliqué, c'est juste première chose que j'ai trouvé pour moi mais j'ai pas accepté pour moi. Je suis muslim, elle est jésuite, et elle dit j'ai une enfant, elle est 19 ans, elle dit si vraiment tu te maries avec mon enfant, c'est possible que tu passes avec moi, mais j'ai pas accepté, sa solution j'ai pas accepté, j'ai dit non, c'est pas possible.

Après c'est université venir dans la jungle mais aussi j'ai une amie, elle est très très gentille, elle s'appelle Anissa, je l'ai rencontré à Calais aussi, elle habite dans le camp, elle finit le droit et venir à Calais pour aider les enfants passer en Angleterre pour passer légalement, c'est une association legaly. Si tu es moins de 18 ans et que tu as famille en Angleterre, là-bas prendre ton identité, envoyer pour le gouvernement Angleterre, en Angleterre retrouver toi famille, si vraiment toi famille, si comprendre c'est toi famille là-bas et que tu as moins de 18 ans, ils acceptent, tu pars legaly. Elle travaille parce qu'elle étudie le droit, elle m'a dit c'est un projet que Lille l'université, si c'est possible j'écris ton nom, je lui ai dit c'est possible, elle écrit mon nom dans Lille 3 université, après lille 3 accepte 90 personnes... un jour venir avec le bus, venir à Lille, après j'ai donné case, dossier pour le gouvernement français pour demander l'asile. Après ça fait quatre mois, je vais à Paris expliquer, j'ai donné le nom de mon papa, j'ai dit il travaille avec le gouvernement en France, voir tout mon dossier papa, accepté, après ils ont donné pour moi les papiers. Ça fait deux ans que j'habite à Lille, l'année dernière, j'ai étudiant Lille 3, cette année j'ai accepté aussi dans l'informatique et la langue française à Lille 2, mais j'arrête informatique Lille 2 cette année à cause de mon travail, parce que j'ai trouvé un travail, je travaille dans une association, ça fait six mois. Association qui va dans les collèges et lycées pour racisme et vivre ensemble, droits de France. C'est comme ça. J'ai contacté avec beaucoup de gens l'année dernière, cette année aussi, l'année dernière groupe de discussion donné à Lille 3 pour les gens, je contactais avec beaucoup de gens, l'année dernière c'est très cool parce que j'ai pas travaillé, juste tranquille, beaucoup de volontaires nous ont aidé. Cette année c'est un peu compliqué, étudier en même temps que ça, c'est un peu compliqué.

Tu vas quand même reprendre tes études pour l'année prochaine ?

Oui pour l'année prochaine, je continue mon cours d'informatique, oui parce que dans l'Afghanistan quand j'ai donné examen pour l'université, dans la capitale Afghanistan,

Kaboul, j'ai accepté dans l'université Kaboul mais le gouvernement Amérique a une université Kaboul dans l'informatique, aussi c'est université Amérique 1000 personnes prendre examens, accepté 100 personnes, ils prennent les meilleurs. C'est toute la chose c'est gratuit, donner l'argent, étudier, c'est gratuit. Quand j'ai passé examen, j'ai accepté en droit université Kaboul, mais en même temps j'ai passé examen université Kaboul, j'étais dans les meilleurs, toutes les choses c'est gratuit, là-bas j'ai fait un semestre informatique.

Est-ce que tu sais ça t'a coûté combien ton voyage ?

Mon voyage, beaucoup parce que... j'ai pas accepté beaucoup les routes dangereuses, parce que à cause de ça j'ai donné argent beaucoup. Mais aussi quand je vais venir, passer frontières entre deux pays, très très compliqué, avant j'aurais jamais pensé aller comme ça, parce que j'ai pas vue ça dans ma vie, juste parce que j'habite dans une vie riche, j'ai pas vu, quelques fois peut être que c'est possible que je parte d'Afghanistan, peut être c'est pas possible, je n'imaginai pas, parce que j'ai pas vu dans ma vie. Mais j'ai accepté parce que c'est pas possible rester en Afghanistan... Mais j'ai donné beaucoup d'argent, mon papa a donné pour moi 10 000 euros. Mon papa envoyait pour moi l'argent, 4000 que mes amis papa donne à Turquie pour mon argent.

Les amis de ton père aussi t'ont donné de l'argent ?

Oui, oui, 4000 que lui donnait pour moi argent. 14000 euros et pour passer en Angleterre, mon cousin donnait pour moi l'argent.

Ta famille t'a donc beaucoup donné ?

Oui, c'est ça, sinon c'est pas possible si pas envoyer l'argent, pas possible que je vienne aussi. Mais des autres personnes, beaucoup de gens venir en Europe il faut l'argent mais moi pas accepter dangereuses routes, pas venir tout seul, moi j'ai donné beaucoup d'argent, c'est ça.

(...)

Si j'ai pas de problème, je serais resté, j'avais une très bonne vie là-bas, j'ai toutes les choses là-bas, parce que mon papa travaille au gouvernement, si j'ai pas de problème, parce que ici tous les jours je travaille, pour argent difficile, pour la vie, ma vie là-bas c'est bien, j'ai pas de problème avec argent, maison toutes les choses, université, pour moi c'est mieux là-bas si j'ai pas de problème, je vais aller.

Tu penses que ça sera possible ?

Non c'est pas possible.

Tu penses que ça le sera un jour ?

Je sais pas parce que le groupe c'est très grand groupe, ça fait cinquante ans que c'est dans l'Afghanistan, peut-être pour prochaines cinquante années, c'est comme ça, c'est pas possible, c'est un peu compliqué, je sais pas.

Est-ce que tes parents ont pu venir te voir ?

En France ? Toute la famille ou juste mon père ? Non mon papa c'est possible de venir parce qu'il travaille avec le France gouvernement, mon frère qui travaille en Australie, c'est possible de venir ici, l'année dernière est venu ici pour voir moi, pour le reste de ma famille, c'est un peu compliqué, faut un visa, c'est compliqué.

Ton père est venu une fois ?

Oui, il y a six mois à Lille.

Du coup ta décision de partir d'Afghanistan s'est prise en une nuit ?

Oui une nuit, dans le matin je pars de Kaboul, directement je prends l'avion.

Est-ce que quand tu es parti, tu savais dans quel pays tu voulais aller ?

Nan, jamais, j'ai dit, une chose venir tout de suite, quelque chose venir comme surprise, je n'ai pas compris ce que je fais maintenant, juste j'arrête Afghanistan, quand j'arrête Afghanistan j'arrive dans la Turquie, je voudrais rester en Turquie mais mon père, mes amis ont pas accepté, ils ont dit la vie c'est compliqué ici pour toi, si tu pars dans l'Europe plus facile pour toi, la vie là-bas, après j'ai ok je vais venir, j'ai accepté parce que mon cousin n'avait pas compris que je voulais venir en Europe, il m'a appelé, j'ai dit je suis en Allemagne, directement il m'a dit tu veux venir en Angleterre c'est mieux pour toi toutes les choses, je peux aider pour toi, il a là-bas un petit business, il a comme... pas très grand, petit, si tu venir ici tu travailles avec moi, vie un peu facile ici, toutes les choses plus faciles ici pour toi, tu comprends aussi un petit peu anglais, pour toi c'est mieux ici, mais quand je veux venir c'est très compliqué pour passer parce que j'ai accepté beaucoup de choses mais c'est pas possible. Try, j'ai essayé beaucoup de fois mais c'est très compliqué à cause de dormir dans la rue, dans la jungle, tous... c'est pas possible, très compliqué. A cause de ça, j'ai pas passé après quand université qui a accepté j'ai dit ok, maintenant un peu facile que je rentre dans l'université, après j'arrête là-bas, je vais enir en 2016 ici, venir à Lille, en septembre, je sais pas quel mois, j'ai oublié, un an que j'habite dans la Galois, mais la vie galloise c'est pas très bien mais c'est... je comprends pour l'université c'est pas facile pour 90 personnes donner belle chambre, c'est pas possible mais c'est dégueulasse mais c'est très bonne vie là-bas, parce que différentes cultures : afghane, iranienne, pakistani, soudanais... nous habite ensemble là-bas, c'est très bien, oui c'est très bien. Cette année j'ai déménagé j'habite dans le vieux Lille c'est bien.

Tu ne regrettes pas de ne pas avoir pu aller en Angleterre ?

Heu... Maintenant j'ai accepté ici, c'est pas possible, quand je voudrais aller en Angleterre, c'est pas possible, si maintenant quelqu'un parlait pour moi, vient avec, c'est possible, tu peux passer avec moi, par exemple, si le gouvernement en Angleterre donner pour moi vient en Angleterre, j'ai pas accepté parce que maintenant j'ai beaucoup de choses ici à cause de ça, ça fait un an que je vais aller à l'université, j'ai été à l'université maintenant je parle un petit peu français, je travaille, j'ai des papiers, c'est pas possible que je vais en Angleterre, je réessaie encore de zéro pour papier, pour la vie, mais aussi j'ai contacté avec beaucoup de gens ici, j'ai beaucoup mes amis ici, c'est pas possible que j'arrête toutes les choses que je vais aller... non c'est pas facile que j'arrête ici. Mais un jour je sais pas je vais aller où, je sais pas mais maintenant j'ai accepté en France, chez moi.

C'est chez toi la France ?

Ouais (rires), c'est ça j'ai accepté maintenant.

Quel âge as-tu ?

(rires) Quel âge tu penses ?

22 ?

Oui (rires), c'est 22.

Si l'université t'avais pas proposé de reprendre tes études, est-ce que t'aurais continué à essayer d'aller en Angleterre ?

J'ai pas compris ta question.

Si tu n'avais pas été pris à l'université, est-ce que t'aurais continué...

Si université pas accepté moi, donner université, je vais aller en Angleterre tu penses ? c'est ta question. Nan mais nan (souffle), j'ai dit pour toi c'est pas facile que je vais aller en Angleterre, si université pas accepté j'ai pas choisi, maintenant j'ai... (son téléphone sonne, il répond)

J'ai dit pour toi, c'est pas facile arrêter ici, j'ai pas choisi, si université pas accepté moi je vais aller en Angleterre par ce que ici j'ai un pays ici, j'ai mes... empreintes, c'est pas facile si je vais en Angleterre, qu'est ce que je fais là-bas, si gouvernement Angleterre prendre moi, regardait dans le computer, envoyer encore en France, si envoyer en France demander pourquoi tu veux aller en Angleterre, c'est pas possible mais maintenant j'ai accepté. Oui j'aime mes amis en Europe beaucoup, en France beaucoup beaucoup, en Spain, en Italie... des amis beaucoup dans le Scotland, peut-être prochainement je vais aller en Scotland.

Tu peux y aller ?

Oui, ma maman donnait l'argent pour le gouvernement Scotland qui donnait pour moi visa, je vais aller avec mes papiers, oui c'est possible avec visa, je vais aller là-bas, j'ai des amis beaucoup en Angleterre, beaucoup beaucoup en Ireland, en Belgique, Allemand, oui mes amis, c'est comme ça.

Dans votre famille vous avez l'habitude de voyager, tu as une sœur en Turquie, un frère en Australie...

Ma famille habite différents pays, pour ma famille c'est un peu compliqué... mais oui ma sœur habite dans un autre pays, mon frère dans un autre pays, papa habite dans la Kaboul, j'habite ici.

C'était plus facile que tu partes parce que ton père avait des contacts, il pouvait facilement te faire partir ?

Ha oui, à cause de ça, si mon papa n'ai pas contact avec beaucoup le gouvernement et pas beaucoup d'argent c'est pas possible que j'arrête en Afghanistan directement, c'est comme ça. Si mon papa pas comme ça j'ai besoin passer Afghanistan, en Iran le gouvernement en Iran c'est merde c'est très dangereux, parce que morts beaucoup de gens Afghans là-bas dans l'aventure, ils meurent, beaucoup de gens morts là-bas, c'est très très dangereux route pour Afghans, c'est Iran ou... en Turquie pour Grèce à cause de l'eau, c'est très dangereux, aussi route Bulgarie, c'est très très dangereux, oui si tu veux aller dans la jungle, dangereux animaux, animaux dangereux, c'est beaucoup de chiens venir, nous dormir, partir dans les arbres, nous partis dans un arbre, dormir dans un arbre une nuit parce que venir tous les chiens, c'est dangereux, nous dormir dans l'arbre, toute la nuit le chien restait, nous pas possible marchait. Aussi c'est le gouvernement bulgare très dangereux pour réfugiés parce que gouvernement bulgarie marchait dans la jungle avec le chien.

C'était leur chien, un chien policier ?

Non, c'est un chien jungle, un chien c'est avec police, si le chien jungle vu, il mangeait toi, si le chien police aussi te voie, il arrêtait le chien, le chien venir parce que le chien police prendre manger. J'ai vu une personne... Si marchait dans la jungle, la police vu toi, prendre toi, le chien venir, après police venir ils tapaient toi, après prendre toi dans deport center après en Bulgarie envoyer toi Turquie encore. Mais j'ai la chance police Bulgarie pas vu moi. Parce que j'ai vu une personne dans la Turquie dans un hôpital, ici le chien prendre ici avec ici (me montre), le chien police, police envoyer, tapait aussi, c'est trois dangereuses routes, pour voyager c'est très très dangereux. Parce que pas pense pour toi si tu es malade, si tu es... juste... c'est pas possible... très très dangereux.

Est-ce que ton père n'aurait pas pu te faire venir directement en France ?

Pour mon papa c'est possible, parce que il travaille, il contact avec beaucoup de pays, les amis de mon papa habitent à Paris par exemple, avant habite dans le Kaboul, cinq ans qu'il reste à Kaboul avec mon papa et maintenant il est en France, s'il demandait pour lui, par exemple, directement il appelait là-bas pour place France, pour donnait visa, directement pour papa donner, venir, visa pour voyager pour cinq jours, un mois c'est comme ça.

Est-ce que t'aurais pu avoir un visa pour venir directement en France ? Pourquoi la Turquie ? Parce que c'était plus facile ?

Parce que j'ai dit, pour toi c'est comme surprise, très rapide, pas le temps appeler autres amis, pour toi mon papa a peut-être travaillé pour gouvernement américain aussi si je reste un mois, donnait pour mon visa Amérique, je vais aller aux États-Unis ou Canada, la sœur de ma mère habite dans le Canada, donnait pour moi directement, envoyer pour moi papiers pour mon visa si je reste par exemple un mois dans Kaboul, j'ai pas accepté le risque.

Mais ton père aurait pu t'obtenir des papiers pour d'autres pays ?

Oui, exactement, c'est ça, juste il appelait directement parce que un peu facile pour la Turquie, amis papa acceptait, ok c'est pas grave juste envoyait lui, directement, j'ai donné visa demain matin envoyer moi dans la Turquie, prendre l'avion directement le matin.

Est-ce que tes parents ont eu des problèmes après ?

Bien sûr, problème, mes parents ont déménagé. Toute la famille avec une sœur et deux frères déménageaient dans une autre place, reste maintenant dans l'autre place, c'est à Kaboul mais pas la même maison.

Est-ce que quand tu étais à Calais, tu as eu des problèmes avec la police ?

Bien sûr (rires). Oui bien sûr c'est parce que ça fait un an et demi essaie pour Angleterre, voir beaucoup la police là-bas, parce que la police là-bas c'est pas comme ici par exemple, là-bas si j'ai vu toi dans le camion utiliser le... spray, si prendre toi dans le visage spray, une semaine dormir juste, pas manger... juste tu dors. Quatre cinq fois que je prendre le spray dans le visage, si spray pas compris beaucoup de choses, tu comprends, tu penses que tu es mal à la tête, juste tu dors, cinq fois que j'ai comme ça, c'est aussi taper.

La police te tapait ?

Taper beaucoup.

Pourquoi ?

Pourquoi pour n'importe quoi.

Et est-ce que ça, ça te donnait pas envie encore plus de partir ?

...

Le fait que la police vous gaze, vous tape, est ce que ça ne te donnait pas encore plus envie d'aller en Angleterre ?

En Angleterre, oui bien sûr, si quand tu voudrais passer en Angleterre, tu restes dans un parking ou quelque chose, si camion venir, si t'ouvres la porte, ça c'est camion après nous casser un peu le camion, nous cacher et refermer avec le... fil, s'il comprend, la police voire toi passer, bien-sûr que taper toi, utiliser spray, c'est aussi prendre toi un mois deux mois dans un deport center. Je reste deux mois dans le deport center aussi.

Pourquoi ?

Pourquoi tu passais en Angleterre... Après deport center, juge de droit venir, nous venir à Lille comme ça, pourquoi tu passais en Angleterre, comme ça. J'ai dit parce que je veux pas rester en France, je voudrais passer en Angleterre. Pourquoi c'est problème, il dit envoyer toi en Afghanistan. J'ai dit non, j'ai pas accepté, pourquoi m'envoyer en Afghanistan, je voudrais aller en Angleterre, le droit pas accepter... Après le juge dit ok ça fait une semaine, je vais envoyer toi le résultat, après une semaine il dit prendre lui, donnait papier, il a un mois attendre pour passer, si pas passer, voir toi prendre toi et envoyer en Afghanistan, après autre fois police pas envoyer moi dans le deport center. C'est très compliqué la vie, si venir comme ça, c'est très compliqué...

Tout à l'heure, tu m'as dit que c'était « comme dans un film », movie ?

Oui, exactement, c'est ça je vis dans un film, j'ai pas pense qu'un jour je fais comme ça aussi, faire quelque chose pour moi aussi, dans un rêve, tu penses pas. Mais la vie c'est pas la même chose, venir beaucoup de choses, bonnes choses et... Mais j'ai vu beaucoup de

choses dans les movies, j'ai vu dans les films la culture, la vie en Europe mais pas avec mes yeux quand j'ai vu avec mes yeux, très intéressant la culture en Europe c'est très bien, pour moi c'est très intéressant, c'est très bien.

Tu n'as pas été déçu ? déception

Ha oui bien sûr, j'ai pour toi, quand j'ai vu films dans l'Afghanistan, je pensais pas que j'aurais vie comme ça aussi. Quand je viens en Europe... it was like surprise and disappointed aussi. Première fois aussi j'habite en Allemagne, parce que culture Allemagne et France différente. Après quatre mois en Allemagne après venir en France, à Paris, je reste à côté du métro à Paris, j'ai vu les gens venir, je regardais comme ça, j'ai vu que la fille venir avec le garçon bisou comme ça, pour moi très intéressant, je voie garçon venir avec garçon bisou après je voie deux filles venir pas bisou, donner le check. J'ai dit c'est quoi ça, parce que dans mon pays tu peux bisous avec une fille, si juste... beaucoup de famille juste pas donner la main aussi, familles juste donner mains, ça va, comment ça va, tu demandais pour les filles, c'est pas possible bisous. J'ai vu comme ça, c'est quoi ça, après j'ai u filles venir pas bisous, donner check, après garçons... c'est quoi ça, j'ai appelé mon cousin, c'est quoi ça ? La fille avec le garçon bisous, après fille avec fille pas bisous, c'est quoi ça ? (Rires). C'est très intéressant pour moi quand j'ai vu première fois.

Est-ce que si tu as accepté de me parler c'est juste par gentillesse ou c'est aussi pour témoigner de ce que tu as vécu ?

Pourquoi j'ai expliqué mon problème pour toi ? parce que j'ai dit, première que je venir, quand le volontaire venir aider pour nous, vraiment c'est très gentil, c'est toi aussi les gens, moi aussi. Un jour j'ai un problème, venir aider pour moi, maintenant tu as besoin de moi, venir expliquer pour toi maintenant j'ai besoin d'aider pour toi, parce que tu as besoin d'aide, tu es humain, l'humain need, besoin pour each other, pour aider each other. Peut être un jour j'ai un problème pas toi, autre personne venir pour moi. Par exemple l'année dernière, j'ai demandé dans une banque pour ouvrir un compte, pas facile pour moi, gens français venir avec moi dans la banque, aider juste pour humain, j'ai aidé pour toi.

Est-ce que ta famille est contente que tu sois en France ?

Ha oui, ma famille contente pour moi université, contente très contente, juste demande tout le temps, toi pas arrêter université, continue université, tout le temps demander si toi besoin d'argent donner pour toi argent mais toi pas arrêter l'université.

Que tu sois en Angleterre ou en France, c'est pareil pour ta famille ?

Nan, juste ma famille en Afghanistan beaucoup familles c'est compliqué, pas beaucoup knowledge, pas éducation étudier mais j'ai la chance de venir dans une famille, toute ma famille a fini l'université, openmind, parce que mon papa aussi fait université, ma famille, ma maman, à cause de ça ma famille a accepté, si je suis content, acceptait, si quelque chose j'aime, c'est tout ce qu'elle aime. Si ma famille j'ai pas aime, là-bas aussi pas aime. Ça dépend de moi, juste je choisis. En Afghanistan, c'est beaucoup de famille c'est pas possible, les élève choisi famille, la famille choisi, études, travail, t'es utilisé comme un jeans, comme un pantalon, tu mariais avec qui, c'est comme ça toutes les choses. Beaucoup de famille choisi la femme, le mari, l'université, toutes les choses. Un peu de famille étude avant dans l'université, openmind, c'est différent, j'ai la chance de venir dans une famille

comme ça. Ma famille contente, c'est pas problème, juste ma famille contente si je suis content.

Est-ce que tu pensais reprendre tes études quand t'es arrivé en Europe ?

Nan, j'arrive, non non non, après mon cousin aussi appelait, tu venir avec moi, tu venir dans mon business tu travailles avec moi je pensais pas aller dans l'université en Europe.

Je pense que c'est bon, merci beaucoup.

Merci à toi, j'espère que j'aide pour toi, j'espère que tu finis ton master.

(rires) Moi aussi, merci.

Annexe 5 : Retranscription de l'entretien avec Abdo, réalisé le 22/03 et le 23/03

L'entretien avec Abdo s'est déroulé en deux fois, du fait qu'il a duré trois heures en tout. Pour l'entretien nous nous sommes vus à l'université, dans une salle de travail.

Est-ce que tu pourrais me parler un peu de ton parcours, d'où tu viens, pourquoi tu es parti de ton pays ?

Je suis parti de mon pays parce que j'ai problèmes avec le gouvernement là-bas... Tu vois mes raisons pour partir, que j'étudiais à l'université au Soudan, nous étions un groupe militant pour parler du gouvernement, de toutes les choses... Avec mes amis, nous avons parlé demande université, demande au gouvernement des choses, toutes les choses étaient politiques. C'est politique. Ils ont dit arrêter, on a dit d'accord parce que il y a des forces, c'est comme ça mais nous avons pas arrêté, nous continuons pour struggle... pour demander le droit... On voulait changer les choses mais après nous sommes pas arrêtés, nous continuons mais secrètement, après tu vois, nous continuons toutes les choses. Tu vois Khartoum university c'est très grand, magnifique, nous étudions là-bas, nous étions motivés pour demander le droit, il y a aussi islamic university, Khartoum islamic university, il y a quatre universités. So l'activité, chaque semaine dans notre université, la semaine prochaine c'est comme ça parce que le gouvernement nous fait ça. J'étais écrivain... J'étais la parole étudiant, pour préparer la parole, après c'est pour six mois nous continuons de faire ça. C'est après le gouvernement, ils nous regardaient tout le temps.

Et du coup à quel moment, quand tu as décidé de partir du Soudan ?

C'est après ils ont forcé... j'étais dans la jail, prison pendant une semaine, tu vois le gouvernement dans mon pays il contrôle toutes les choses, pour transports, pour le marché, le travail, les entreprises, toutes les choses. Comme moi j'ai parlé mal du gouvernement c'est pas possible pour trouver du travail, c'est après je dois pour partir.

Donc tu ne trouvais pas de travail parce que tu étais militant, mais est-ce que tu risquais aussi de retourner en prison par exemple ?

Oui, après j'étais en prison une semaine, après je suis parti, avec pas mal à la tête (me montre sa cicatrice à l'arcade sourcilière).

Ils t'ont frappé ?

Oui c'est comme ça.

Tu avais peut-être aussi un peu peur ?

Ouais, après j'ai dormi, j'ai décidé de partir, de changer de ville, d'aller dans le Nord parce que ils ont regardé dans ma ville... Je pars, je change de ville. Vraiment ma vie était très dangereuse, très... vraiment très difficile. Moi je pars parce que j'ai politic problem, ouais ma vie là-bas, c'est bon, j'ai une grande family mais c'est comme ça...

Du coup comment as-tu fait pour partir ?

Je suis parti du Soudan en 2015, oui 2015... en décembre non non en octobre. Après North du Soudan, j'ai été à la capitale, après visa pour prendre un avion pour Tunisie.

Tu as réussi à avoir un visa pour la Tunisie ?

Ouais ouais j'étais en Tunisie parce que en Tunisia il y a United Nation ask asile parce que je voulais aller là-bas, pour parler j'ai problèmes dans mon pays.

Et tu voulais aller où après ? En France ?

Non États-Unis, Canada, j'ai appelé pour ça aussi, j'ai rendez-vous avec le chef deux fois, trois fois j'ai parlé de mon problème. J'ai vu la Tunisia et je suis resté là-bas pour une semaine après je trouve le bureau de United Nation.

Pourquoi tu as été en Tunisie ?

Parce que j'ai cherché sur internet pour le bureau de United Nation parce qu'ils donnaient le papier pour asile, parce que problème. Il y a le bureau de United Nation in Tunisia, in Egypte et in Syria mais Syria pas bon pour moi parce que je suis soudanais et en Egypte c'est très difficile so il y a un choix pour moi. Tunisie j'ai été là-bas parce que j'ai demandé asile. En Egypte aussi il y a beaucoup beaucoup de gens qui demandent l'asile là-bas. Donc j'arrive là-bas, j'ai rendez-vous pour avoir papier, et après voyager United State, Canada, j'ai demandé pour obtenir papier Canada, États-Unis, Australia, Angleterre.

Du coup tu voulais aller dans un pays anglophone ?

Oui anglais.

Oui, et le rendez-vous était en anglais, c'est après j'ai attendu pour un mois, après je suis partie.

Du coup ils t'ont dit non ?

Oui, you know it was slowly, very slow and money, money was finished, je suis allé dans un hôtel, c'est comme ça pour appeler ma famille, c'est argent, pour manger, c'est argent pour rester. Après mon argent c'était fini.

Est-ce que tu as eu une réponse à ta demande ?

Après trois mois, c'est très long, en tunisia c'est très difficile pour trouver travail. Après j'ai deux choix : retourner dans mon pays ou aller en Lybie.

Donc après un mois en Tunisie tu as décidé de partir en Lybie ?

J'étais déjà resté en Tunisia un mois demi mais après argent... c'est comme ça. Deux choix : Soudan c'est fini, Libye... je partais en Libye, avec un smuggler, un passeur, j'ai trouvé un smuggler en Tunisia pour aller en Libye parce qu'il y a un désert, c'est très dangereux, après je suis resté là-bas. La Libye, c'est autre chose, autre histoire, c'est

incredible, tu ne peux pas croire. You cannot believe. I ask myself why I put myself in this situation.

Je suis resté là-bas in Libya but you know i'm lucky, you know in Libya, la mer, il y a les zones pour les smugglers, j'étais là-bas, on attendait pour voyager pendant deux semaines, parce que la mer c'est comme ça, les vagues, le vent, on attendait, demain, demain, après-demain... nous avons pris le ship, le grand ship, après nous avons pris le grand bateau, nous étions 455, 250 femmes et les enfants 90.

Tu as attendu combien de temps pour prendre le bateau ?

Pour prendre le bateau c'était 11h non 11h30 du soir et après... nous sommes arrivés 6 heures un matin, tu connais le border ? c'est le centre de la mer, ok I will to explain to you (dessine sur une feuille en même temps). Regarde c'est, this is our ship, c'est notre bateau, c'est beaucoup beaucoup de personnes, là c'est la mer, il y a aussi des grands bateaux, ici c'est italian, c'est Angleterre, c'est Australia, c'est pour sauver les migrants. Mais Libye c'est pas très loin, c'est... this area c'est 6 heures, mais après c'est the international water, the international water is free... Le grand bateau attendait le bateau sortir de Libya parce que c'est les eaux internationales. Après sortie de water to Libye c'est les eaux internationales. Y avait a big big big ship, It was a really surprise, c'est quoi ça ?

Quand tu vois les bateaux tu te dis que c'est bon, que vous êtes sauvés ?

Nan, la moral c'est difficile parce que c'est sombre, darkness, just je regarde le ciel et la mer. Mais après quand j'étais dans la night mer, like a movie, je me disais c'est quoi ça. I don't really believe in this situation, c'est très difficile, ho my god, people are crying, kids are crying... Après un grand bateau arrive et nous aide and surviving. Après je parle avec le chef du bateau, c'était english boat, on a été à Lampedusa.

Il y a autre histoire à Lampedusa. (Rires) Mon histoire is just big and different, you know I really don't imagine how arrive to you... I don't imagine why put myself in this situation. But when I go through this trip, I met a lot of people, a lot of experience. Mais quand j'étais à Lampedusa c'était un autre problème, I stay to Lampedusa two months because j'ai, nous voulions pas donner nos empreintes.

Comment vous avez fait du coup ?

Deux jours, trois jours, nous avons dit interdit pour prendre mes empreintes, j'ai refusé, nous refusons... because it's my right.

Tu savais à ce moment-là que si tu donnais tes empreintes, tu ne pourrais pas demander l'asile en Angleterre ?

Oui. Après démonstration in Lampedusa... Nous faisons beaucoup beaucoup de réunions au camp avec les amis, parce que j'ai déjà travaillé comme militant, so it's my right, c'est pas facile mais c'est my right, so je parle avec des gens à la réunion, je parle très fort : nous sommes arrivés, c'était très difficile, très dangereux, c'est notre choix, mon choix, nous sommes pas des esclaves, nous sommes libres, libres c'est comme ça. Après nous faisons comme une démonstration dans la rue.

Vous faites une manifestation ?

Oui avec les migrants, j'ai dessiné beaucoup de papiers, écrit, et nous sommes partis à Lampedusa, « no fingerprints ». Après nous sommes partis, tu sais Lampedusa c'est comme un village dans la mer, nous sommes partis, look (montre sur une feuille), this is the camp, il y a beaucoup, de grands grands walls, c'est un camp pour migrants qui arrivaient dans la mer. Nous sommes jumper pour... nous avons aidé les femmes, parce qu'il y a des policiers qui nous guettent. Nous sommes jump pour aller manifester, pour aller dans la grande ville, nous sommes arrivés là-bas, tous les garçons, on était 250 personnes.

Après vous avez pu partir de Lampedusa ?

Après nous sommes partis de Lampedusa pour la Sicile, Lampedusa – Sicile : 10 heures. En Sicile, il y a comme un hôtel réservé aux migrants qui arrivent, après nous sommes partis. Et il y a autre histoire. (Rires).

Après Sicile, après je travelling a lot, I was from Sicilia I want to go to Vintimille, border entre France et Italie. I meet people, it was a big surprise, j'avais beaucoup d'amis, from Germany, England, Australia... They help us! You have to go et see this people, it's experience, you have to do that. Il y a des garçons qui aident les migrants, très très gentils, ils vivaient avec nous dans une petite tente, pour partager, pour parler, pour aider, chanter ensemble, sortir ensemble, ils nous encouragent. C'est après Vintimille, j'ai été très très malade, j'ai essayé trois fois pour cross the border to France, j'ai perdu deux fois, la quatrième fois j'ai fait. C'est très très difficile, you know il y a un tunnel, il y a train qui arrive, arrête à 2 heures du soir, quand il arrête, nous essayons sinon il tue tous les garçons, le train to kill. On regarde l'heure, il arrête, on y va, il y a la police aussi, après le tunnel, police aussi, après les montagnes. So people choisissent de passer la montagne, police aussi with dogs, après la montagne mais c'est très difficile. J'arrive à Nice, partis Marseille, après parti à Paris, je reste à Paris pour une semaine, après je suis parti pendant une semaine. A Calais, c'est autre histoire (rires). A Calais, j'apprends beaucoup beaucoup de choses, brotherhood, j'apprends le courage, j'apprends to be strong, patient, espoir. A Calais, il y a les bons et les mauvais garçons, j'étais à Calais, j'allais à la bibliothèque pour les livres, elle s'appelle jungle books. A Calais, I learn beaucoup de choses, comme l'expérience, de la vie en France, de la vie en Europe, j'ai rencontré beaucoup beaucoup de nationalités là-bas, erythréenne, somalienne, syrian, american... beaucoup beaucoup. Je me suis fait beaucoup beaucoup d'amis, je suis resté là-bas pour six mois, c'était beautifuls days in my life.

Vraiment ?

Oui j'étais dans le camp, j'avais une chambre pour six personnes, I can't live in tent because it is difficult, because it's cold, my body is not compatible with the camp, normalement la température est de 37, pour moi c'était 38, 38,5, c'est normal, my body is hot, I am living in the camp dans un grand container, with clean bed.

Tu as été chanceux d'avoir une chambre dans la jungle ?

Non, si tu veux y aller tu peux mais faut donner ses fingerprints pour ouvrir la porte, les gens ont peur.

Tu as donné tes empreintes ?

Si je veux aller au camp, la première fois ton nom, ton âge, tu viens d'où, et fingerprints, ils te donnent une chambre. Mais les garçons là-bas ont peur pour donner leurs empreintes, « c'est pour asile en France », c'est juste pour la porte mais les personnes ont peur parce qu'ils attendent six mois, un an en France et ils veulent aller en Angleterre. This is dream, they cannot risk. But I take the risk because I can't stay outside, I will die.

Et donc toi tu voulais aller en Angleterre ?

Oui, c'est mon dream. But I was living in the camp because outside it is cold.

It was a beautiful live really because I met a lot of people. I spend all day until 8 o'clock outside and I go to sleep in the camp. I met a lot of people, musicians, photographers, violinists, beaucoup de personnes ignorent ça. We talk, partage. I have friends also in la ZAD in Nantes, j'ai rencontré trois filles à Calais et elles sont devenues mes amies, and I go to la ZAD avec elles, so j'ai pris une voiture et on a été à la ZAD, j'y suis resté un mois, it was beautiful ! Un mois à la ZAD. I will to show you (il me montre des photos de son téléphone de la vie à la ZAD). It was very very crazy but when I go back to Calais, ho my god really, I was leaving in this place? I couldn't live there. Rester là-bas pour une semaine, c'était difficile, difficile. I have friends, they were at OFFI¹⁸⁵, you know in Calais, il y a une place où y a tous les volontaires qui aident, to give food to migrants, il y a l'OFFI aussi, I met people at OFFI because every mornig j'allais prendre mon café, et on parlait, we talk. I met people to OFFI and became my friends, they tell me "you can't live in this place, this place is not good for you", you know every week they take migrants and give them a chance: today the city is Londres, today the city is Nantes, today the city is Marseilles... ok vas y take the bus, we have good place...

Mais pour ça il faut demander l'asile ?

From the people from Calais, yes go, they give you place to start your papers...

Du coup tu décides de rester en France ?

Oui, I am waiting, a day the city was Carcassonne, they told me the city is near Spain and nice, « you have to go », and the city, is the big city, but put us in a village. Là-bas I met other people, it's other story (rises).

Mais quand tu as étais à Calais tu voulais aller en Angleterre ?

Oui mais c'est difficile. J'ai essayé trois fois, c'est très difficile parce qu'il faut beaucoup courir, il y a beaucoup police et moi mon genou s'est cassé, au Soudan quand j'ai été en prison. Surgery pour mon genou. Je ne peux pas courir. J'ai essayé trois fois mais c'était très difficile, la police avec le gaz... Après, j'arrête.

Tu as donc décidé de rester en France ?

Oui, j'ai demandé asile en France. Après tu vois, j'arrive à Carcassonne il y a autre histoire, people, les gens... I made friendship, family, parties... I stay there for six months. Very beautiful life there, beautiful people. It was very nice trip in my life. It's my family, j'étais là-bas pour les vacances, pour les prochaines vacances je vais aller là-bas, parce que

¹⁸⁵ Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

nous sommes... Je veux aller à Barcelone, avec la famille là-bas, elle est très très gentille. Il y a beaucoup de respect, d'amour, de partage. Après je suis partie à l'OFPRA¹⁸⁶, la réponse est négative. Je vais à Lille parce que quand j'étais à Calais j'ai rencontré des gens, des professeurs : « nous avons une opportunité pour les migrants qui veulent étudier dans notre pays », c'est après je parle avec eux, c'est comme ça l'opportunité, j'ai parlé avec eux, parce que c'est nouveau, c'est très général pour vous, pour commencer une nouvelle vie, ok je suis dans le projet, alors j'ai inscrit mon nom comme j'étais étudiant dans mon pays, ingénieur en mécanique. Après je suis parti. J'ai parlé avec eux, avec quatre personnes, j'ai expliqué mon projet, c'est une nouvelle vie, déjà t'es à l'université, j'ai vécu ce moment quand j'étais étudiant. Après je suis parti à Carcassonne, ça c'était en mars 2016 à Calais, je suis parti de Calais en juin. Et je suis resté à Carcassonne jusqu'en octobre... En octobre je suis parti après la réponse négative de l'OFRA, university call me... I forget, je pensais que c'était pas sérieux mais après j'ai repris my email, I accepted, ok it was very beautiful, après j'arrive à Lille, le français c'est très difficile.

Pour ta demande d'asile t'en es où là ?

C'est compliqué, après j'arrive à Lille avec le reject de l'OFPRA après j'attends pour la CNDA, la CNDA réponse négative, après beaucoup beaucoup de réunions avec les personnes de l'université, après j'ai des papiers mais c'est pas définitif, c'est renouvelable parce que pour l'administration c'est fini, une fois OFPRA, deux fois CNDA après c'est fini. Après l'université elle promises donnez-moi un papier mais pas pour l'asile. Après j'arrive à Lille vraiment je ne travaille pas mon français parce que la CNDA, ma vie, la famille, it's very hard to wait from the CNDA, the moral, quand tu attendais la réponse de la CNDA c'est une mauvaise chose, c'est horrible, parce que, c'est toute ta vie, toute ma vie dépend de cette réponse. Tout ! Je pensais why administration is so slow? why people that they have their home, their cars, travelling and decide for my life for ten years? Why they doing that? It's me and I human. I want to live, not to be rich, I want just live simple life parce que ma vie dans mon pays est dangereuse, j'ai cherché cherché une simple vie, une opportunité. Pourquoi ? Tu penses beaucoup, longtemps je suis tombé amoureux d'une fille française, aussi c'est très difficile, CNDA, l'amour, ma famille I was in hell really. Beaucoup de problèmes, c'était difficile, parce que l'amour c'est très très compliqué. En même temps CNDA, français et ma famille... it's hell ! c'est pour ça je ne parle pas trop bien français, je n'ai pas pu bien apprendre le français.

Ta famille est ce qu'elle te soutenait quand tu es parti du Soudan ?

Ma famille ?

Est-ce que tes parents t'ont aidé à partir ?

Ha, c'est autre histoire (Rires).

Par contre j'ai cours dans vingt minutes... Est-ce que ça te dérange si on se revoit demain pour terminer parce que je pense que tu as encore beaucoup de choses à me raconter.

Il y a beaucoup de choses je vous parle, si j'apprends bien le français je parle de beaucoup de choses. Il y a des choses, les gens ne connaissent pas pour les migrants, il y a

¹⁸⁶ Office français de protection des réfugiés et apatrides.

beaucoup de problèmes pour l'intégration en France. C'est problème parce que c'est compliqué, tu vois les migrants ils ont aussi une vraie personne, nous sommes très bien, très géniaux. Il y a beaucoup de choses que j'ai parlé, so it's not easy because I want explain a lot of things but thinks people didn't know. It's my vision, some things I want to explicate because a lot of people they live their life, some people think migrants come to her country to take her place, take the money and pay taxes for that. It's not that, I knew, I met a lot of people, I discuss with a lot people.

...

Suite de l'entretien :

Hier je voulais te demander, quand tu es parti de ton pays, est-ce que ta famille t'a soutenu ?

Ma famille ?

Est-ce que tes parents, tes frères ou tes sœurs t'ont aidé ? ton soutenu moralement ou t'ont donné de l'argent ?

Oui. Ok... C'est pour ça. Comme j'étais là-bas dans mon pays, ma relationship avec ma famille c'est très émotionnel avec eux. Je suis très proche avec mes frères, ma mère, mon père, mon frère.

Tu as un frère ?

Non moi j'ai autres frères. J'ai quatre frères.

Et t'es proche avec tous tes frères ?

Oui je suis proche avec toutes.

(...)

Quel âge as-tu ?

Trente ans. Je suis né en 1987. En septembre.

Trente c'est l'année de sagesse. Ma relationship avec mes frères c'est parce que j'ai étudié anglais, mathématiques, chemistry. J'ai gradué au titre d'ingénieur et c'est très difficile mais j'ai gradué avec de très bons results. J'ai aidé eux pour leurs devoirs. Les neighbours dans ma maison j'ai fait pour aider les autres, avec mes frères pour aider les lessons, les devoirs, pour préparer les examens. C'est très difficile parce que tu passes les examens demandés pour join university. Si les results c'est très bon, il y a de très bonnes universités, pour sciences comme ordinateurs, informatique, médicaments... J'étais comme professeur pour expliquer les livres. C'est après que ma mère, j'ai vécu des années avec elle, je cuisinais tout le temps avec ma mère. Elle me dit tout le temps je suis à la maison « vient pour m'aider », on parle, on parle, elle m'a dit : « Ok Abbas maintenant tu es grand, 28-29 c'est l'âge pour toi pour te marier ». Ah maman tu parles de quoi ?!. « Léa elle a une fille très beau, très gentil. J'ai parlé à sa mère, mon fils il est gentil ». Ho maman come on ! mais je suis gradué maintenant mais je n'ai pas d'argent, maintenant mais c'est difficile pour la

science politique comme prendre la fille dans ma chambre si c'est comme ça ma femme. Percevrez-vous beaucoup d'argent. Ah non non non.

Oui tu voulais avoir une situation, de l'argent, un travail avant de te marier.

Oui après ma mère elle m'a appris à cuisiner. Maintenant je sais cuisiner. Aussi ma relationship dans ma maison avec les voisins, c'est très bon, très génial pour les aider, quand il y a un mariage, on aide, on prépare. C'était social vie, très social, très proche. Quand aussi il y a quelqu'un qui meurt, parce que nous sommes muslim, nous sommes très traditionnels pour faire ça, nous arrivons au cimetière, ensemble. So, ma relationship je suis très proche avec toutes les gens autour de moi. C'est comme ça. Mais pour le voyage c'était pas facile.

À quel moment tu as dit à ta famille que tu allais partir ?

J'ai parlé avec mon père, il est ingénieur aussi, il travaille avec le gouvernement comme chef. Je parle avec mon père « Je suis prêt pour partir ». Il me dit « oui c'est ton choix, c'est ta vie. Fait comme tu veux ». Mais je n'ai pas dit pour lui, pour ma mère aussi je suis arrivé en Lybie et prendre le boat, nan interdit, c'est pas possible que je parle de ça comme ça, nan nan nan. C'est difficile. J'ai parlé avec ma mère dis à ma mère « Demain, après demain, je vais aller en Tunisia » « c'est vrai ? ha ok, tu fais quoi ? » « Pour trouver du travail là-bas... » Mais ma mère elle connaît pas mes problèmes avec le gouvernement, elle connaît pas. Elle était très triste et très stressée si je lui aurais dit.

Et tu l'avais dit à ton père ?

Oui mon père il connaît. Mais tu vois il dit « Ok tu vas voyager en Tunisia pourquoi ? ». J'ai dit « Je veux aller là-bas pour chercher asile à United Nation, je veux aller États-Unis, Australia ou quelque chose. Ma vie est difficile ici aussi. ». Il m'a dit que c'était aussi difficile de trouver du travail là-bas. Oui mais ma vie ici aussi est difficile. Tout le temps je suis à la maison en train de dormir, de jouer au foot, aller en discothèque. C'est pas la vie. Je veux faire mon futur, nouvelle vie, mon bonheur, je veux faire ma famille, les enfants. Je suis humain je veux faire quelque chose de ma vie. Oui je suis ingénieur maintenant mais je n'ai pas travail pour moi parce que j'ai des problèmes. Ils contrôlent toutes les entreprises. C'est difficile. Il me dit c'est vrai c'est ta vie. Il me dit « Va voyager là-bas et dis moi si tu veux argent, si tu veux quelque chose ». C'est après j'ai voyagé, quand j'ai parti, très émotionnel, c'est très dur. C'est 11 octobre 2015, l'heure c'est 8h je suis parti de la maison. C'est très difficile comme je partais, prendre mon sac, le poser dans la voiture. Après dire au revoir à ma famille, c'est très difficile comme moment. J'ai souvenir. Après ma mère she cries, mon père aussi et moi aussi.

Tu leur parles souvent à ta famille ?

Je les ai au téléphone. C'est comme ça, quand je suis dans ma chambre, je parle avec eux. Mais c'est moment, j'ai souvenir c'est très très difficile, je suis parti, prendre l'avion, voyager en Tunisia mais il y a d'autres moments où j'ai souvenir quand j'arrive à la Libye. Je n'ai pas oublié ce moment parce que demain c'est le voyage, prendre le boat, c'est à 18h nan 7h en soirée, j'appelle ma famille, ma mère elle connaît je suis en Lybie, ma mère : « Oui salut ça va bien ? tu vas bien ? Tu es où ? », « ma mère je lui dois dire quelque chose mais s'il te plaît écoute moi bien, je suis en Libye ». « Quoi ?? en Libye, reviens, retourne, c'est dangereux, vient ! ». « Ma mère écoute moi la vie c'est très difficile pour moi au

Soudan, la vie c'est très difficile pour moi en Afrique. » Tu vois c'est pas bon pour moi quelqu'un envoie l'argent pour moi, j'ai pas accepté, j'ai trouvé du travail plus fort pour gagner argent.

Tes parents ne t'ont pas donné d'argent ?

Je n'ai pas demandé quelqu'un pour envoyer argent pour moi. C'est moi c'est comme ça.

C'est ta décision, tu voulais tout seul payer ton voyage. Du coup personne t'a donné d'argent ?

Oui. C'est compliqué mais c'est moi.

Mais ta mère quand tu lui as dit que t'allais en Tunisie elle pensait que tu allais sûrement rentrer ?

Parce que elle connaît la Tunisie. Comme j'arrive en Libye elle ne connaît pas. Mais je suis resté en Libye comme un mois, un mois et demi. Ma mère elle était très stressée parce que je suis été là bas. Ma mère je lui ai dit quelque chose « Je suis en Libye demain je vais prendre un bateau pour Italie ».

Elle a dû avoir peur.

She starts to cry. Ça c'est très difficile à expliquer pour elle. J'ai dit « Ma mère, toutes les garçons dans le monde un jour ils meurent ». « Si toi travaille ici je suis mort ». Mais quand no one know, il n'y a pas quelqu'un connaît ça elle est morte. J'ai fait ça parce que je veux changer ma vie, je veux changer opportunité dans ma vie. Je veux aider ma vie, je veux aider toi, mon père, mon frère. Oui c'est mort mais elle n'a pas garçon mort. You know there no person die with no his day. La mort c'est réalité. Je sais c'est très dangereux mais je ne sais je suis mort ici ou demain ou l'année prochaine. Mais je suis vivant.

Donc là tu es vivant, tu prends le risque et c'est ton choix.

Oui, elle m'a dit non, c'est très difficile, très dangereux et après j'ai dit ma mère écoute moi la road qui est pleine de fleur c'est pas la road de la gloire. Gloire c'est quelque chose très grand, très magnifique. Quand je veux arriver à gloire c'est quand je marchais la route facile c'est pas gloire. C'est livre, c'est célèbre cette phrase « The road is full of flower is not lead to glory ». »¹⁸⁷. You have to take the hard road to lead to the glory parce que je pense Europe c'est gloire, c'est pas gloire. Ok mon père, ok ma mère c'est ça. C'est ça, je ne vais pas retourner, c'est mon choix, quand je meurs prie pour moi, je t'aime, je t'aime, « moi aussi, prend soin de toi ».

Après je parle avec mon père aussi, il m'a dit « être confiance, être plus fort, être positif, je sais que tu as fait ». Il m'a dit tout le temps je serais près de toi. » « Ok merci je t'aime ». « Moi aussi, prend soin de toi. ». (...) Après j'appelle mon amie aussi, elle me dit « non non non c'est difficile » « j'ai déjà parlé avec mon père et ma mère parce que tu es aussi proche de moi, quand je suis mort dans la mer demain prie pour moi aussi ». Elle ne

¹⁸⁷ Cette phrase provient de Jean de la Fontaine, la citation exacte est « There is no road of flowers leading to glory », en français : « Aucun chemin de fleurs ne mène à la gloire »

parle pas pour trente secondes. Elle m'a dit « J'ai imaginé tu es mort », « tout le monde il meurt, c'est la vie, c'est la réalité de la vie ». Je ne veux pas autre chose, j'ai choisi, je veux changer ma vie c'est très difficile ». (Il a les larmes aux yeux). Après on prend le boat... C'est emotional... C'est très difficile.

Mais il y a une chose qui est positive. Tu connais quoi ? il y a chose positive c'est la motivation, la force parce que je pensais mort quelques minutes, quelques secondes mais il y a les enfants avec nous, la femme prenant, enceinte, il y a des enfants de un an, de trois... Quand je regarde, je suis un homme, c'est des enfants, je peux pas dire. Je pensais elles ont des enfants, elles sont enceintes, je suis un homme, j'ai 29, je ne peux pas avoir peur.

Tu les a eu souvent au téléphone quand tu étais dans différents pays, en Italie ou autre ? Ils te soutenaient ? Tu leur disais que tu voulais aller en Angleterre ?

Quand nous sommes arrivés en Italie à Lampedusa, après le docteur pour check c'est comme ça ok. Ils ont donné une carte, c'est dix euros pour appeler, il y a cabine de téléphone dans le camp. Après j'appelle mon père parce que ma mère elle n'a pas dormi pendant quatre jours.

C'est une maman.

Quand j'étais dans le bateau je pensais à ma mère. Elle a pas dormi. Je disais pourquoi j'ai fait ça, pourquoi, elle est très triste, pourquoi j'ai imposé ma mère dans cette situation ? C'est après quand j'arrive à Lampedusa à la cabine pour appeler, j'ai appelé mon frère « Oh salut c'est toi ! ». Après elle courir. Alors moi she starts cry again. « J'ai prié pour toi toute la nuit, tout la matin pour toi, pour ton âme ». Ma mère « Tu es où ? Tu manges bien ? » ahahah. Je lui ai expliqué tout la situation. Je parle avec mon père après ils ont fait la fête dans la maison parce que je suis survivre. Quand j'étais dans la mer, c'était très très difficile, j'ai imaginé si je regarde un movie, comme un rêve, c'est pas la réalité, parce qu'il y a que la mer et le ciel, c'est noir, quelqu'un parle, pleure, ça crie « asseyez-vous, asseyez-vous ». C'est quoi ça ? oh mon dieu. J'ai pincé tout mon corps pour voir si rêve ou c'était réalité. Je suis au centre de la mer, c'est après you know wave, c'est comme la mountain, comme une petite bouteille dans la mer, it's going high and going down and going high and going down. Ho my god, like a mountain... C'est quelque chose... If told me do it again, NEVER, je ne le referais jamais, jamais, jamais.

Est-ce qu'aujourd'hui tu veux vivre toute ta vie en France ou tu espères vivre dans un autre pays plus tard ?

C'est bonne question. Pourquoi ? C'est quoi ? Je suis en France, je n'ai pas choisi de rester en France. J'ai resté là and je crois dans ma vie parce que j'ai passé, c'est très difficile, j'ai survivre. Je dois travail plus fort, je dois très bonne morale et accepter ma vie ici. Oui je sais il y a trop difficulties pour trouver travailler pour intégration, pour beaucoup de choses. Mais j'ai accepté la vie ici parce que je suis en France, je veux apprendre le langage, je veux travailler. Je veux être doué en quelque chose, je suis appreciate parce que la France a donné moi l'opportunité pour étudier, ils sont très gentils mais il y a d'autres difficultés. J'apprécie cette chance, en France je trouve il y a quelque chose positive, il y a quelque chose négative c'est comme ça. Mais j'ai accepté ma vie, je suis en France. Je ne suis pas retourné mon pays. Je n'aime pas la vie pour partir d'Angleterre. Parce que Angleterre il y a aussi d'autres difficultés. Si j'arrive en Angleterre j'ai commencé à zéro. Maintenant je dois, je commence

pour apprendre le français, je commence pour intégration à la vie en France, pour les traditions, pour la culture, j'ai adapté la vie en France. C'est comme mon deuxième pays pour moi.

Si je suis arrivé en Angleterre, je parlais anglais, trouver du travail c'est facile, pour trouver une copine c'est facile aussi parce que je parlais anglais, l'intégration, la vie en Europe c'est facile mais je vais commencer à zéro. Là j'ai commencé quelque chose, c'est pas bon pour changer quelque chose, j'ai commencé depuis longtemps, c'est pas bien d'arrêter. Quand commencer quelque chose, on termine.

Est-ce que ça t'a aidé dans ton parcours d'avoir été militant au Soudan ?

Oui... quand j'étais là-bas, à l'université j'ai appris beaucoup de choses, parce que aussi je lisais beaucoup, j'ai lu pour la motivation dans la vie, quand je parlais avec les garçons. Ils m'ont dit c'est aider moi parce que... it's help me because give me like experiences quand j'étais à l'université, experience in a life, because I was in university for five years quand j'étais à l'université, et je connais beaucoup beaucoup de garçons différents dans le Nord, l'Est... Le Soudan c'est un très grand pays, différentes cultures, traditions. Il y a 1127 langues au Soudan.

Tu as appris beaucoup de choses quand tu étais à l'université mais est ce que le fait d'être militant particulièrement t'a aidé ?

Oui, expérience, expérience quand je fais quelque chose parce que il y a des situations pour faire quelque chose, quand je suis arrivé en Tunisia, il y a beaucoup de choix, j'ai choisi quelque chose parce que j'étais militant, c'est facile pour moi pour me faire des amis aussi, parler avec les gens, moi je ne suis pas timide, c'est facile pour moi de me faire des amis, j'ai appris aussi ça à l'université parce que je parlais avec les gens là-bas. La society c'est comme ça. Comme il y a beaucoup de gens, des fois c'est difficile pour parler avec beaucoup beaucoup de gens. Aider moi pour parler avec les autres, pour la police, pour l'aéroport, toute la place, je ne suis pas timide, je suis confiance... ça a aidé moi pour parler avec la police, parler avec des gens, à l'aéroport, pour changer l'argent. Quand j'étais là-bas, c'est aussi aider moi parce que les gens ne parlent pas bien arabe, je parlais en anglais, c'est aussi aider moi, après je parlais français anglais, comme j'ai voyagé j'étais au Qatar pour quatre heures pour une escale, connexion. J'ai rencontré aussi une Qatar, les personnes parlaient anglais, je parlais avec eux aussi, tu travailles où ? Je travaille dans une entreprise... J'ai gradué de l'université aussi en 2013, j'ai un certificat, sans le certificat je n'étais pas accepté à l'université de Lille.

Est-ce que tu connaissais des personnes en Europe avant de partir ?

Oui.

Est-ce qu'ils t'ont aidé ?

Non, je connais quelqu'un il s'appelle David, il est Angleterre, au Soudan j'étais travail avec mon cousin, dans l'entreprise, nous travaillons pour une entreprise de voiture, pour des pièces, des parties de la voiture. David il travaille avec une autre entreprise, on travaillait avec elle. David il est venu au Soudan pour le projet, le success du travail, après on était amis, on parlait ensemble sur messenger. Après j'ai envoyé un message pour lui :

- « ça va ? I am in Calais.
- What you are in Calais ?
- Yes
- What do you in Calais? it's for work?
- No, I am like migrant
- Ho man, it was dangerous, why doing...

He tell me I want to see you and he came to see me in Calais, he take like closes for my friends, vodka (rires), he tell me what do you want? Vodka, we drink all the night, he stays free days et go back, he visits me also in Lille, il y a deux mois.

Tu n'as pas obtenu l'asile toi ?

J'étais fingerprint de Italie, ça s'appelle Dublin, Dublin III c'est quand les migrants arrive dans un pays doit rester dans le premier pays quand il arrive mais nous sommes cassé le droit et parti de Italie. En Italie ils se sont moqués de nous « c'est pas fingerprints asile, c'est normal, nous devons pour connaitre ton identité, c'est pas l'asile », pendant trois jours non, c'est pour l'asile je le sais. Après qu'on ai cassé le droit, j'ai rencontré quelqu'un une fille, elle s'appelle Alice in Lampedusa, aussi elle s'est moqué de moi, comme organisation pour arrêter les migrants, pour chercher les migrants, elle arrive pour parler avec moi, on parle, on parle pendant trois jours, quatre jours, c'est après nous sommes être amis, elle est arrivé dans le camp pour visiter et moi chez elle, pour parler, manger ensemble, boire... Elle a dit de moi « Abbas, tu n'as pas prendre fingerprints ici, c'est pour asile, don't tell every one » ! J'arrive en France avec le Dublin, France promess me to arrête Dublin, j'ai posé fingerprint in 10 february 2016, je veux asile en France. Après à Calais fingerprints, après they tell me que j'étais Dublin en Italie, pour casser le Dublin ça prend du temps six mois, pour demander asile en France, avant qu'elle aille à l'OFPRA. Elle m'a dit que ça aller prendre six mois, peut être sept mois, c'est beaucoup ! mais c'était le droit. Pas de maison il faut aller à Calais. Six mois, je devrais vivre dans la jungle, damn ! Is too much. Après reçois un message, Dublin c'est fini, dossier pour 10 jours, ils voient le dossier pour envoyer OFPRA. Et attendre 40-45 jours avant argent, 45 jours mais argent c'est pas beaucoup c'est que 200. Mais vraiment c'est 330.

Tu as le droit de rester en France parce que tu as un permis d'étude ? Comment tu fais tu travailles ?

Il y a l'organisation, donne argent pour nous chaque moi mais c'est pas beaucoup mais pour ça il faut que je trouve du travail.

Quand t'es parti du Soudan t'es parti tout seul ?

Non, avec mes amis, trois amis. Ils sont à Paris maintenant.

Vous avez fait tout le voyage ensemble ?

Non... Nous avons Vintimille, il y a c'est difficile, je suis très, toute la nuit, pour passer la border, ils ont passé, ils sont revenus, ils ont essayé, ils ont fait ça parce que j'étais très malade, j'ai attendu, après nous sommes à Paris, je parle avec eux, non non je veux pas rester à Paris, moi non je veux aller à Calais, pour Angleterre, je suis arrivé à Calais, je suis

demandé asile, je suis parti à OFPRA, CNDA, ils ont pas réponse pour leur fingerprint jusqu'à maintenant.

[Il reçoit un appel téléphonique]

Tu les as revus tes amis ?

J'ai choix d'aller à Calais pour Angleterre, j'étais relationship avec une fille, elle s'appelait Olivia, on est tombé amoureux.

[Il reçoit un deuxième appel téléphonique]

Tu les as revus tes amis ?

Oui parfois, mes amis ils vivent à côté du Stade de France, RER D, après stade de France, la prochaine station, ils habitent là-bas, parfois je suis allé là-bas pour discuter, jouer le foot, sortir...

Le fait d'être parti à trois, avec des amis, est ce que ça a été plus facile de partir ?

C'est facile, si tu préfères voyager seul ou avec proches amis ? c'est comme ça, tu peux parler, discuter. Voyager avec amis, il y a beaucoup, beaucoup d'enjoiment, parce que parler, expliquer, aider moi, aidez lui, discussion pour quelque chose, on fait ça, ton avis, mon avis... C'est très bon, très grand, très magnifique, voyager avec des amis, proches amis. Ils étaient très proches de moi comme frères.

Quand tu as demandé l'asile en France, est ce que ça été dur de renoncer à aller en Angleterre ?

Pour arriver en Angleterre, il y a plusieurs difficultés, quand j'étais à Calais, la première difficulté, fingerprint in Italie, Dublin parce que si j'arrive, je passais en Angleterre, l'Angleterre retourner moi en Italie. Beaucoup de garçons arrivent Angleterre, retourne Italie... tout commencer à zéro : Vintimille, Nice, Calais, Calais c'est difficile. L'autre difficulté la route, le voyage, essayer, la chance, l'opportunité, parce que la météo... Je suis mal, mon genou c'est difficile aussi, j'y pensais beaucoup, si j'arrive en Angleterre beaucoup de difficultés, Angleterre retourner moi, step zéro encore, il y a un choix, demande d'asile en France, tous les migrants en France ici, Soudanais n'ont pas choisi de rester en France, c'est pas un choix. En France, it's not my choice mais je n'ai pas le choix comme tous les migrants.

Pourquoi la France ne t'a pas renvoyé en Italie alors que tes empreintes y étaient ?

Si je ne suis pas Dublin, maintenant je suis Angleterre avec mon passeport, je suis ici, avec toi maintenant parce que Italie.

Tu n'avais pas peur que la France te renvoie en Italie ?

Non, ils ont promess me d'arrêter mon Dublin alors c'est bon. Parler avec la préfecture, arrête Dublin, j'ai demandé asile France.

Tu ne sais pas pourquoi ils ne t'ont pas renvoyé en Italie ? juste parce qu'ils te l'ont promis ?

Oui, they promess me.

Quand tu as demandé à intégrer le dispositif de l'université, t'avais déjà demandé l'asile, t'avais décidé de rester en France ?

Oui, j'arrive à Lille j'étais passé OFPRA, la réponse était négative, après j'attends pour six mois, j'ai fait la CNDA, après réponse aussi négative, après tu parles avec les volontaires, l'université promess donner papiers, j'attends longtemps, longtemps, six mois après libéré.

Quand à Calais on a parlé du dispositif de la fac, à ce moment-là tu avais déjà demandé l'asile en France ?

Oui, maintenant, je ne suis pas réfugié.

Quand t'es arrivé en France tu voulais reprendre tes études ?

Non.

Tu as eu l'opportunité, tu l'as saisi ?

Oui, opportunité, c'est opportunité vraiment, en fait je n'aimais pas le français, avant deteste français parce que j'écoute mes amis parlaient français très bien, je ne pense rien, je ne parle pas français c'est difficile, parce que anglais tout le temps, je ne parlais pas.

Est-ce que quand t'étais au Soudan t'avais l'habitude de voyager ?

Oui oui oui, vacances.

Souvent ?

Oui, j'ai voyagé avec papiers, Ethiopie pour visiter amis, Emirats arabes vacances, c'est très beau et Egypte pour acheter quelque chose et. En Egypte, c'est pas cher pour les vêtements.

Est-ce que ta famille avait aussi l'habitude de voyager ?

Non non, ma mère et mon père ils ont voyagé Arabie Saoudite.

Annexe 6 : retranscription de l'entretien avec Mehran, réalisé le 15/03

L'entretien avec Mehran s'est déroulé à l'université, dans une salle de travail. Il a duré environ une heure. Mehran apparaissait très stressé à l'idée d'un entretien en français (bien qu'il ne nous ai pas demandé de le faire en anglais), il nous a demandé les questions avant l'entretien. Afin de le rassurer, nous lui en avons fourni quelques-unes. Pour l'entretien, il avait préparé une fiche récapitulative de son parcours en français sur laquelle s'appuyer. Alors qu'il a un niveau de français similaire à celui des autres personnes interrogées, il apparaît ne pas avoir confiance en lui. Parler une heure en français était une épreuve pour lui.

Est-ce que tu peux me parler un peu de ton parcours, de comment t'es arrivé en France, pourquoi t'es parti de ton pays ?

C'est quelle question ?

Est-ce que tu peux te présenter, me parler de ton parcours, d'où tu viens, comment t'es arrivé en France ? (Je lui montre ma grille d'entretien afin qu'il comprenne mes questions).

Je commence par...

Comme tu veux, dit moi d'où tu viens, c'est une conversation ne t'inquiète pas.

Je m'appelle Moein, je suis iranien, j'ai 26 ans, je dis quoi après ?

T'es parti quand d'Iran et pourquoi ?

Je suis arrivée en français, il y a trois ans, c'était en septembre 2016.

Ça fait deux ans ?

Nan, 2015. J'étais Turquie pendant six mois

Pourquoi t'es parti d'Iran ?

C'est une longue histoire. En fait moi j'ai quitté mon pays à cause de beaucoup de raisons, c'était principalement mon problème, c'était la religion, parce que moi j'ai déjà changé ma religion de l'islam au christianisme parce que je me suis senti pas bien dans l'islam.

Il y avait d'autres raisons ?

Aussi, il y avait une autre raison. Je sentais que mon pays c'était très petit pour moi parce que ne peux pas faire toutes les choses, toutes les choses sont interdites. Nous avons un gouvernement démocratique, ça me dérange...

Démocratique ? En France, on considère le gouvernement comme démocratique.

Non non le contraire. Ça s'appelle comment ?

Une dictature.

Oui dictature !

L'islam est la religion d'État en Iran ?

Oui.

Le fait que tu sois chrétien posait donc problème ?

En Iran ? Oui, tu sais parce que quand quelqu'un change de religion, de l'islam pour une autre religion, c'est interdit, personne n'est autorisé. (Il mime la mort).

Tu risques la peine de mort pour avoir changé de religion ?

Oui. Tu sais l'année dernière, oui l'année dernière, presque de cinquante personnes ils ont été tués par le gouvernement.

Tu as quand même décidé de te convertir et de devenir chrétien ?

Oui,

C'est courageux ?

Oui, c'était très risqué.

Ta famille est musulmane ?

Oui, ils sont musulmans, ils sont très stricts. Mais je ne leur ai pas dit.

Tu as donc décidé de partir de l'Iran. Comment t'as fait ?

D'abord, je suis allé en Turquie, en voiture. De la Turquie à Paris, j'ai pris l'avion avec un faux passeport.

Tu as eu besoin de l'aide d'un passeur pour ça ?

Quand j'étais en Turquie, j'ai cherché, comment tu dis ?

Un passeur, c'est quelqu'un qui t'aide à passer les frontières illégalement.

Pas légalement.

Oui, i-llégalement.

Oui exactement

Il m'a fait un passeport, il m'a créé un faux passeport. Je suis parti d'Iran en mai 2015

Et t'es arrivé en septembre 2015 à Paris. T'es resté longtemps en Turquie ?

Je suis parti de Turquie à Paris en septembre 2015.

Une fois que t'es arrivé à Paris, qu'est-ce que tu as fait ?

Quand je suis arrivé à l'aéroport de Paris, la police m'a arrêté, j'étais dans la prison pendant... (réfléchis) trois semaines et demie.

Pourquoi ils t'ont arrêté ? Parce que t'avais un faux passeport ?

Nan j'avais un passeport, mais c'était un faux. Ils ont compris que c'était un faux, c'est compliqué d'expliquer comment je sais. J'ai passé les passeports contrôlés et tu sais moi j'ai un (geste de taponné), comment tu dis ?

Un tampon ?

Oui, un tampon faux. J'ai tapé.

T'avais un faux passeport avec un faux nom ?

Oui mais à l'aéroport normalement ils doivent tamponner, mais je n'avais pas le droit de quitter la Turquie, c'est pour ça moi j'ai mis un faux tampon.

Du coup tu t'es fait arrêté à l'aéroport ?

Parce que moi j'étais avec deux trois quatre personnes qui étaient comme moi, qui sont venus comme moi et la police nous a arrêté tous car nous sommes arrivés en France illégalement.

Pourquoi ils t'ont laissé sortir de prison ?

Heu... je m'amusais bien... (rire)

Tu t'amusais bien en prison ? (Rire)

Un peu, (rire), c'était très amusant (rire). Je voulais rester là-bas. Nan, ça allait, c'était vivable.

As-tu rencontré du monde en prison ?

Oui, comment tu dis ?

La loi ?

La loi de prison de prison est une prison d'aéroport et quand quelqu'un est arrivé en France illégalement, il faut qu'il donne ses empreintes.

Toi tes empreintes n'étaient pas enregistrées dans un autre pays ?

Tu sais moi parce que je n'ai pas le choix, je voulais juste quitter mon pays, quel pays je m'en fiche.

Tu as demandé l'asile directement ?

Oui directement. Mais ce n'était pas volontaire, c'est parce que je me suis fait arrêté, ils... m'ont forcé.

Tu voulais aller où à l'origine ?

En Angleterre.

Pourquoi ?

Personnellement je voulais aller en Angleterre parce que ma sœur y est et mon frère habite à Londres.

Ton frère et ta sœur t'ont aidé à aller en Europe ?

Non,

Ils savaient que tu voulais aller en Angleterre ?

Oui.

Ils te soutenaient ?

Oui mais ils n'ont rien fait.

Est-ce qu'ils t'ont donné de l'argent pour venir ?

Oui, oui. Environ tous les trois ou quatre fois ils m'envoyaient de l'argent.

As-tu dépensé beaucoup d'argent pour venir ?

Oui... 8000 euros.

C'est ton frère et ta sœur qui t'ont aidé à avoir cet argent ?

Non, c'était plus mon argent, j'ai économisé.

Ils t'aidaient plus pour vivre ?

Oui.

Tu faisais quoi en Iran, tu travaillais ?

Oui j'ai travaillé dans une entreprise avant de quitter.

Tu as mis de l'argent de côté pour ça ? Donc t'avais prévu à l'avance de partir.

Oui.

Une fois à Paris tu as fait ta demande d'asile et après ?

Je suis resté à Paris pendant trois semaines ou quatre semaines, non plus de quatre semaines... un mois.

Et après ?

J'étais libéré de prison, j'avais aucun hébergement, mais j'étais confus, je fais quoi, je suis complètement perdu. J'ai dormi dans la rue pendant quelques jours, j'ai dormi dans des gares station. Après quelqu'un m'a dit qu'il y a une place, une jungle à Calais. J'étais à Paris et quelqu'un m'a dit.

C'était qui cette personne ?

C'était mon pote qui est maintenant en Angleterre, il est passé.

Et à ce moment-là, tu souhaitais aller encore en Angleterre même si t'avais demandé l'asile en France ?

Oui, c'est ça, parce que je savais pas quoi faire. Mais une avocate d'Angleterre lui a dit à ma sœur que si je venais en Angleterre, la police, je serais renvoyé en France. C'est pour ça j'étais obligé de rester en France.

Quand ton ami t'a dit qu'il y avait une jungle à Calais, vous êtes quand même allés à Calais ?

Oui, ensemble.

Tu as quand même essayé d'aller en Angleterre, ou directement ta sœur t'a dit que ça servait à rien ?

Nan, j'ai décidé de passer en Angleterre mais ma sœur m'a dit que...

Et tu as essayé de passer en Angleterre quand t'étais à Calais ?

Juste deux fois.

Et pendant combien de temps tu voulais aller en Angleterre, tu essayais de passer ?

Pendant deux mois.

Et c'est quand ta sœur t'a dit que ça servait à rien que...

Tu sais je vais t'expliquer une chose, c'est parce que pour passer en Angleterre, il y a deux façons, la première tu peux payer avec quelqu'un, un passeur, comment ça s'écrit ?

Un passeur c'est quelqu'un qui te fait passer les frontières, un passeur. Tu veux que je te l'écrive (prend en note les mots qu'il ne connaît pas afin de les apprendre).

La deuxième façon c'est toi qui passait, dans les camions.

Tu as essayé mais c'était trop difficile ?

Whaaa, c'est dur, il faut que tu expérimentes, essayer plusieurs fois pour réussir. Moi j'ai essayé deux fois et j'ai vu que c'était très compliqué parce que après ça j'arrête.

Et c'est au bout de deux mois que ta sœur t'a dit d'arrêter ?

Ma sœur m'as dit tu ne peux pas venir en Angleterre pendant que j'ai essayé, j'avais des contacts avec elle, donc j'ai arrêté.

Quand tu as décidé d'arrêter d'essayer d'aller en Angleterre, qu'est-ce que tu as fait ?

Je suis resté à Calais, avant qu'on a tous déménagé de la jungle.

Même si tu ne voulais pas aller en Angleterre, tu restais dans la jungle ? pourquoi ?

Parce que tu sais je suis resté dans jungle parce que j'avais aucun hébergement, le gouvernement en France m'a pas donné de logement. Tous les réfugiés. Tu sais dans les tentes on a dormi là-bas, nous étions tous demandeurs d'asile.

Est-ce qu'il y avait des violences policières dans la jungle par exemple ?

Oui, oui. Si quelqu'un passait en Angleterre, la police il (geste de frapper quelqu'un).

Ils le frappaient (approbation). Tu restais là-bas parce que tu n'avais pas d'autres endroits où aller ?

Oui c'est ça. Tu sais Muriel moi j'ai demandé pour une maison ou appartement, logement, mais c'était inutile. Parce que moi j'ai pas papier. Je suis pas accepté, non non non whaou... (montre sa difficulté de s'exprimer en français), comment tu dis interview ?

En français, interview, c'est pareil.

Oui ça fait un an, ça prendre le temps jusqu'à un rendez-vous. Ils ont mis un an pour un rendez-vous.

A quel moment as-tu appris l'existence du dispositif de Lille 2 ?

L'année dernière je pense.

Et comment tu l'as appris ?

J'ai un ami de moi qui m'a aidé dans la jungle. Il m'a dit il y a mon projet pour les réfugiés, le gouvernement donne une occasion pour continuer les études.

Ton ami était aussi un migrant ?

Non, il était bénévole.

Pour une association ?

Non, pour le... je sais pas.

Il t'a expliqué comment faire ton dossier... ?

Oui, je lui ai donné tout mon dossier, il m'a dit tu veux continuer tes études ou pas ? j'ai dit oui et il m'a pris tout mon dossier... et j'ai été pris.

Avant de connaître le dispositif tu voulais reprendre tes études ?

Non je savais pas, j'avais pas de projet pour continuer.

Quand on a présenté le dispositif, directement tu as été intéressé ?

Oui, c'était une bonne occasion, bonne chance.

Tu as fait des études en Iran ?

Oui, j'ai fait logiciel informatique.

Tu veux reprendre tes études en informatique ?

Oui. Mais je savais pas à Calais.
La langue française c'est très compliquée, très dur.

Quand t'étais à Calais, tu parlais pas du tout français ?

Pas du tout. Je parlais anglais.

Tu t'ais donc dit que c'était une bonne opportunité de reprendre tes études et d'apprendre le français ?

Oui, pour progresser mon français puisque je devais rester en France et que je pouvais pas aller Angleterre.

C'est vraiment grâce à ton ami qui t'a dit que le dispositif existait que tu as pu venir à l'université ?

Oui.

Est-ce que les conditions de vie difficiles à Calais faisaient que tu ne voulais pas rester en France ?

Oui, honnêtement, toute les choses...

Pour l'instant ça va... les cours, mais la langue française...

La majorité des français... tu sais moi je me sens pas confortable, je sais pas pourquoi, je pense que la plupart c'est à cause de la langue française, je n'arrive pas à communiquer. (Souffle).

Quelle est la relation que tu as avec tes parents maintenant ?

... (hésite). Compliqué... Avec ma mère, j'ai bonne relation, mais avec mon père... pour mon père je suis un enculé.

Parce que t'es parti ou parce que tu as changé de religion ?

Non, c'est autre chose.

Quand tu étais en Iran tu t'entendais bien avec eux ?

Avec ma mère oui, mon père non.

Ta mère savait que t'allais partir en Europe ?

Non, je ne lui ai pas dit,

Et quand elle l'a appris ?

... Je suis arrivée à Paris, je l'ai contacté, je l'ai appelé, elle a pleuré. C'est la vie.

Elle t'a soutenu après ?

Quoi ?

Après l'avoir appris, ta maman t'a soutenu ?

Oui tu sais, à ce moment je voulais aller en Angleterre, c'était mon but.

Est-ce que tu es déçu de ne pas être en Angleterre ?

Déçu ? Ho Oui, oui.

Si c'était possible tu aimerais y aller ?

Oui plus tard. Pour l'instant je ne peux pas, j'ai pas le droit, parce que je dois avoir visa. Pour les Français c'est plus facile.

As-tu revu ton frère et ta sœur ?

Oui,

Tu as de bonnes relations avec eux ?

Oui, oui.

Tu voulais aller en Angleterre parce qu'il y avait ton frère et ta sœur et parce que tu parlais anglais ?

Oui, c'est ça.

Quand t'es parti d'Iran, t'es parti tout seul ou avec d'autres personnes ?

Non, tout seul.

Est-ce qu'il y a des gens qui t'ont aidé pendant ton parcours ?

Non personne m'a aidé.

Tu connaissais du monde dans la jungle ?

Deux personnes dans jungle

Quand t'es parti pour la Turquie, déjà ton objectif c'était de prendre un avion pour la France, ou si t'avais pu t'aurais pris un vol pour l'Angleterre ?

Pas possible, un passeur m'a dit que c'est très difficile pour Angleterre, je n'ai pas essayé. Tu sais pour Angleterre, y a autre police contrôle dans l'aéroport Turquie pour Angleterre, il y a des policiers spéciales, c'est pas très facile pour passer, ils vérifient deux fois peut trois fois passeports. Moi je connais beaucoup de personnes en Turquie, les passeurs, parce qu'on dit les passeurs qui vous font passer illégalement en Angleterre, la police aéroport arrêtaient tous directement. C'est pour ça moi j'avais peur de passer.

Est-ce que quand tu as demandé l'asile, tu avais peur que la réponse soit négative ?

Oui, oui (signe d'une grande approbation), je serais presque mort.

Est-ce que tu penses que tu pourrais retourner en Iran un jour ?

Non, Je suis très stressé, nerveux, j'avais peur que la police m'attrape et m'envoie en Iran.

Tu voulais aller qu'en Angleterre, ou il y avait d'autres pays où t'aurais préférerais aller ?

Oui je voulais Angleterre, je suis déçu, j'ai été obligé, mais je suis plus en Iran donc ça va. Quand j'étais dans la prison de l'aéroport, là-bas, j'avais peur qu'on me renvoie en Iran.

Ce n'est pas ton choix de rester en France ?

Non c'est la loi qui m'a forcé.

Si tu pouvais aller vivre en Angleterre...

100%

Si demain tu peux aller en Angleterre, t'y vas ?

Carrément.

Quand tu étais en Iran, est-ce que tu voyageais souvent ?

En dehors de l'Iran ? ... j'étais très petit, mais avec un passeport iranien, tu peux pas, juste je pense quatre ou cinq pays qui m'intéresse pas... C'est compliqué, les iraniens doivent avoir un visa.

C'est pas trop difficile de ne pas être dans ton pays ?

Si ! Mes amis me manquent.

Tu sais, je pense pas retourner jamais en Iran un jour, le gouvernement iranien me cherchait encore.

Ici tu t'es refait des amis ?

Oui, mais c'est un peu compliqué ici, pour communiquer mais ça va. Ça va aller.

Je pense que c'est bon, je n'ai plus de question, en tout cas, merci beaucoup.

Je vous en prie, j'ai dépensé toute mon énergie (rire).